ANNUAIRE

DE

L'UNIVERSITÉ LAVAL

POUR

L'ANNÉE ACADÉMIQUE

1874-75.

Numéro 18.

QUÉBEC
TYPOGRAPHIE D'AUGUSTIN COTÉ ET Cie
—
1874

ANNUAIRE

DE

L'UNIVERSITÉ LAVAL

POUR

L'ANNÉE ACADÉMIQUE

1874-75.

Numéro 18.

QUÉBEC
TYPOGRAPHIE D'AUGUSTIN COTÉ ET Cie
—
1874

CALENDRIER POUR L'ANNÉE ACADÉMIQUE 1874-75.

Septembre.

1 Mardi. *Un examen pour le B. ès Arts et l'Inscription commencera*
2 Mercredi. [*le 31 août.*
3 Jeudi.
4 Vendredi.
5 Samedi.
6 DIMANCHE.
7 Lundi.
8 Mardi.—*Rentrée des pensionnaires.*
9 Mercredi.—*Rentrée des facultés.*—*Prix du Prince de Galles.*
10 Jeudi.
11 Vendredi.
12 Samedi.
13 DIMANCHE.
14 Lundi.—Cartier arrive à Québec, 1535.
15 Mardi.
16 Mercredi.—Quatre-Temps.
17 Jeudi.
18 Vendredi.—Quatre-Temps.
19 Samedi.—Quatre-Temps.
20 DIMANCHE.—Inauguration de l'Univ. Laval, et pose de la première pierre du grand édifice, 1854.
21 Lundi.
22 Mardi.
23 Mercredi.
24 Jeudi.
25 Vendredi.
26 Samedi.
27 DIMANCHE.
28 Lundi.
29 Mardi.
30 Mercredi.

Octobre.

1 Jeudi.—Second incendie du Séminaire, 1705.—200e anniver-
2 Vendredi. [saire de l'érection du siége épiscopal de Québec.
3 Samedi.
4 DIMANCHE.
5 Lundi.
6 Mardi.
7 Mercredi.
8 Jeudi.
9 Vendredi.—Ouverture du Petit Séminaire, 1668.
10 Samedi.
11 DIMANCHE.
12 Lundi.
13 Mardi.
14 Mercredi.
15 Jeudi.
16 Vendredi.
17 Samedi.
18 DIMANCHE.
19 Lundi.
20 Mardi.
21 Mercredi.
22 Jeudi.
23 Vendredi.
24 Samedi.
25 DIMANCHE.
26 Lundi.
27 Mardi.
28 Mercredi.
29 Jeudi.
30 Vendredi.
31 Samedi.—Jeûne.

Novembre.

1 Dimanche.—Toussaint.—Fête d'obligation.
2 Lundi.—Commémoration des Morts.
3 Mardi.
4 Mercredi.
5 Jeudi.
6 Vendredi.
7 Samedi.
8 Dimanche.
9 Lundi.
10 Mardi.
11 Mercredi.
12 Jeudi.
13 Vendredi.
14 Samedi.
15 Dimanche.—Premier incendie du Séminaire, 1701.
16 Lundi.
17 Mardi.
18 Mercredi.
19 Jeudi.
20 Vendredi.
21 Samedi.
22 Dimanche.
23 Lundi.
24 Mardi.
25 Mercredi.
26 Jeudi.
27 Vendredi.
28 Samedi.
29 Dimanche.—I de l'Avent.
30 Lundi.

Décembre.

1 Mardi.
2 Mercredi.—Jeûne.
3 Jeudi.
4 Vendredi.—Jeûne.
5 Samedi.
6 Dimanche.
7 Lundi.
8 Mardi.—Immaculée Conception.—*Fête de l'Université.*—Charte de l'Université octroyée par S. M. Victoria I, 1852.—Consécration de Mgr. de Laval, 1658.
9 Mercredi.—Jeûne.
10 Jeudi.
11 Vendredi.—Jeûne.
12 Samedi.
13 Dimanche.
14 Lundi.
15 Mardi.
16 Mercredi.—Quatre-Temps.
17 Jeudi.
18 Vendredi.—Quatre-Temps.
19 Samedi.—Quatre-Temps.
20 Dimanche.
21 Lundi.—*Examens dans toutes les facultés.*
22 Mardi.
23 Mercredi.—Jeûne.
24 Jeudi.—Jeûne.
25 Vendredi.—Noel.
26 Samedi.—*Vacances de Noël.*
27 Dimanche.
28 Lundi.
29 Mardi.—Fête patronale du Recteur.
30 Mercredi.
31 Jeudi.

1875.

Janvier.

1 Vendredi.—Circoncision.—Fête d'obligation.
2 Samedi.
3 Dimanche.
4 Lundi.
5 Mardi.
6 Mercredi.—Epiphanie.—Fête d'obligation.
7 Jeudi.—*Rentrée des pensionnaires.*
8 Vendredi.—*Commencement du second terme.*
9 Samedi.
10 Dimanche.
11 Lundi.
12 Mardi.
13 Mercredi.
14 Jeudi.
15 Vendredi.
16 Samedi.
17 Dimanche.
18 Lundi.
19 Mardi.
20 Mercredi.
21 Jeudi.
22 Vendredi.
23 Samedi.
24 Dimanche.
25 Lundi.
26 Mardi.
27 Mercredi.
28 Jeudi.
29 Vendredi.—St. François de Sales.
30 Samedi.
31 Dimanche.

Février.

1 Lundi.
2 Mardi.
3 Mercredi.
4 Jeudi.
5 Vendredi.
6 Samedi.
7 Dimanche.
8 Lundi.
9 Mardi.
10 Mercredi.—Les Cendres.
11 Jeudi.
12 Vendredi.
13 Samedi.
14 Dimanche.
15 Lundi.
16 Mardi.
17 Mercredi.—Quatre-Temps.
18 Jeudi.
19 Vendredi.—Quatre-Temps.
20 Samedi.—Quatre-Temps.
21 Dimanche.
22 Lundi.
23 Mardi.
24 Mercredi.
25 Jeudi.
26 Vendredi.
27 Samedi.
28 Dimanche.

Mars.	Avril.
1 Lundi.	1 Jeudi.
2 Mardi.	2 Vendredi.
3 Mercredi.	3 Samedi.
4 Jeudi.	4 Dimanche.
5 Vendredi.	5 Lundi.—*Rentrée des pensionnaires.*
6 Samedi.	6 Mardi.—*Commencement du troisième terme.*
7 Dimanche.	7 Mercredi.
8 Lundi.	8 Jeudi.
9 Mardi.	9 Vendredi.
10 Mercredi.	10 Samedi.—Emplacement du Séminaire acheté, 1666.
11 Jeudi.	11 Dimanche.—Sainte-Famille.
12 Vendredi.	12 Lundi.—Mgr. de Laval donne tous ses biens au Séminaire, 1680.—Découverte de l'Amérique par Colomb, 1492.
13 Samedi.	13 Mardi.
14 Dimanche.	14 Mercredi.
15 Lundi.	15 Jeudi.
16 Mardi.	16 Vendredi.
17 Mercredi.	17 Samedi.
18 Jeudi.	18 Dimanche.
19 Vendredi.—*Consécration de Mgr. Taschereau, Visiteur de l'Université.*	19 Lundi.
20 Samedi.	20 Mardi.
21 Dimanche.	21 Mercredi.
22 Lundi.—*Examens.*	22 Jeudi.
23 Mardi.	23 Vendredi.
24 Mercredi.	24 Samedi.
25 Jeudi.—Incendie du Grand Séminaire, 1865.	25 Dimanche.
26 Vendredi.—Mandement de Mgr. de Laval pour l'établissement du Séminaire de Québec, 1663.	26 Lundi.
27 Samedi.	27 Mardi.
28 Dimanche.—Paques.	28 Mercredi.
29 Lundi.—*Vacances de Pâques.*	29 Jeudi.
30 Mardi.	30 Vendredi.—Naissance de Mgr. de Laval, 1622.
31 Mercredi.	

Mai.

1 Samedi.
2 Dimanche.
3 Lundi.
4 Mardi.
5 Mercredi.—Mort de M. L.-J. Casault, premier recteur de l'Université, 1862.
6 Jeudi.—Ascension.—Fête d'obligation.—Mort de Mgr. de Laval, 1708.
7 Vendredi.
8 Samedi.
9 Dimanche.
10 Lundi.
11 Mardi.
12 Mercredi.
13 Jeudi.
14 Vendredi.
15 Samedi.—Jeûne.
16 Dimanche.—Pentecôte.
17 Lundi.
18 Mardi.
19 Mercredi.—Quatre-Temps.
20 Jeudi.
21 Vendredi.—Quatre-Temps.
22 Samedi.—Quatre-Temps.
23 Dimanche.—Sainte-Trinité.
24 Lundi.—Naissance de la Reine, 1819.
25 Mardi.
26 Mercredi.
27 Jeudi.—Fête-Dieu.—Fête d'obligation.
28 Vendredi.
29 Samedi.
30 Dimanche.
31 Lundi.

Juin.

1 Mardi.
2 Mercredi.
3 Jeudi.
4 Vendredi.
5 Samedi.
6 Dimanche.
7 Lundi.
8 Mardi.
9 Mercredi.
10 Jeudi.
11 Vendredi.
12 Samedi.
13 Dimanche.
14 Lundi.
15 Mardi.
16 Mercredi.—Arrivée de Mgr. de Laval à Québec, 1659.
17 Jeudi.—Election de Pie IX, 1846.
18 Vendredi.
19 Samedi.
20 Dimanche.—Victoria, reine d'Angleterre, 1837.
21 Lundi.—Couronnement de Pie IX, 1846.
22 Mardi.
23 Mercredi.
24 Jeudi.—St. Jean-Baptiste.
25 Vendredi.—Première messe à Québec, 1615.
26 Samedi.
27 Dimanche.
28 Lundi.—Couronnement de la Reine, 1837.—Jeûne.
29 Mardi.—SS. Pierre et Paul.—Fête d'obligation.
30 Mercredi.

Juillet.	Aout.
1 Jeudi.—Inauguration de la Puissance du Canada, 1867.	1 DIMANCHE.
2 Vendredi.	2 Lundi.
3 Samedi.—Champlain fonde Québec, 1608.	3 Mardi.
4 DIMANCHE.	4 Mercredi.
5 Lundi.	5 Jeudi.
6 Mardi.	6 Vendredi.
7 Mercredi.	7 Samedi.
8 Jeudi.	8 DIMANCHE.
9 Vendredi.	9 Lundi.
10 Samedi.	10 Mardi.
11 DIMANCHE.—DÉDICACE.	11 Mercredi.—Fête patronale de Mgr. l'Archevêque, Visiteur de
12 Lundi.	12 Jeudi. [l'Université.
13 Mardi.	13 Vendredi.
14 Mercredi.	14 Samedi.
15 Jeudi.	15 DIMANCHE.
16 Vendredi.	16 Lundi.
17 Samedi.	17 Mardi.
18 DIMANCHE.	18 Mercredi.
19 Lundi.	19 Jeudi.
20 Mardi.	20 Vendredi.
21 Mercredi.	21 Samedi.
22 Jeudi.	22 DIMANCHE.—Visite de S. A. R. le Prince de Galles à l'Uni-
23 Vendredi.	23 Lundi. [versité Laval, 1860.
24 Samedi.	24 Mardi.
25 DIMANCHE.	25 Mercredi.
26 Lundi.	26 Jeudi.
27 Mardi.	27 Vendredi.
28 Mercredi.	28 Samedi.
29 Jeudi.	29 DIMANCHE.
30 Vendredi.	30 Lundi.
31 Samedi.	31 Mardi.

N. B.—La rentrée des facultés aura lieu mercredi, le 15 *septembre* 1875. *Les pensionnaires doivent rentrer la veille. Un examen pour l'Inscription et le Bacalaureat es Arts, se fera à la fin d'Août.*

Les cours vaquent les jours où l'on célèbre les fêtes suivantes : la fête du Recteur, la naissance de Mgr. de Laval, la naissance de la Reine, l'anniversaire du sacre ou de la translation et la fête patronale du Visiteur de l'Université, et la fête de saint Jean-Baptiste.

ANNÉE 1874-75.

PERSONNEL DE L'UNIVERSITÉ

VISITEUR.

Sa Grace Mgr. ELZÉAR-ALEXANDRE TASCHEREAU, Archevêque de Québec.

RECTEUR.

M. THOMAS-ÉTIENNE HAMEL, Supérieur du Séminaire de Québec.

MEMBRES DU CONSEIL.

M. LOUIS BEAUDET, Directeur du Séminaire.
M. LOUIS-NAZAIRE BÉGIN, Professeur à la Faculté de Théologie.
M. OVIDE BRUNET, Professeur à la Faculté des Arts.
L'Honorable NAPOLÉON CASAULT, Professeur à la Faculté de Droit.
ALFRED JACKSON, Écuyer, Professeur à la Faculté de Médecine.

JEAN-ÉTIENNE LANDRY, Écuyer, Professeur à la Faculté de Médecine.

CHARLES-FRANÇOIS-STANISLAS LANGELIER, Écuyer, Professeur à la Faculté de Droit.

M. ADOLPHE-I.-I. LEGARÉ, Directeur du Séminaire.

M. CYRILLE-E. LEGARÉ, Directeur du Séminaire.

M. VICTOR-P. LEGARÉ, Directeur du Séminaire.

M. LOUIS-NAPOLÉON MAINGUI, Directeur du Séminaire.

M. MICHEL-ÉDOUARD MÉTHOT, Directeur du Séminaire.

M. BENJAMIN PAQUET, Directeur du Séminaire.

M. LOUIS-HONORÉ PAQUET, Directeur du Séminaire.

M. PIERRE ROUSSEL, Directeur du Séminaire.

JAMES-ARTHUR SEWELL, Écuyer, Professeur à la Faculté de Médecine.

L'Honorable ULRIC-JOSEPH TESSIER, Professeur à la Faculté de Droit.

SECRÉTAIRE DE L'UNIVERSITÉ.

M. PIERRE ROUSSEL.

ASSISTANT-SECRÉTAIRE.

M. CLOVIS LAFLAMME.

BIBLIOTHÉCAIRE.

M. MICHEL-ÉDOUARD MÉTHOT.

FACULTÉ DE THÉOLOGIE.

DOYEN.

M. BENJAMIN PAQUET.

SECRÉTAIRE.

M. LOUIS-HONORÉ PAQUET.

PROFESSEURS.

M. BENJAMIN PAQUET, *Professeur titulaire*, Docteur en Théologie ; Professeur de Théologie morale.

M. LOUIS-HONORÉ PAQUET, *Professeur titulaire*, Docteur en Théologie ; Professeur de Théologie dogmatique.

M. LOUIS-NAZAIRE BÉGIN, *Professeur titulaire*, Docteur en Théologie ; Professeur d'Histoire ecclésiastique.

M. MICHEL-ÉDOUARD MÉTHOT, *Professeur titulaire*, Maître ès Arts ; Professeur d'Écriture Sainte.

M. PIERRE ROUSSEL, *Professeur titulaire*, Bachelier ès Arts ; Professeur de Théologie morale.

FACULTÉ DE DROIT.

DOYEN.

L'Honorable ULRIC-JOSEPH TESSIER.

SECRÉTAIRE.

EDMUND-JAMES FLYNN, Écuyer.

PROFESSEURS.

L'Honorable ULRIC-JOSEPH TESSIER, *Professeur titulaire*, Docteur en Droit et Juge de la Cour Supérieure ; Professeur de Procédure civile—Résidence, 42 rue Saint-Louis, Haute-Ville.

L'Honorable NAPOLÉON CASAULT, *Professeur titulaire*, Docteur en Droit et Juge de la Cour Supérieure ; Professeur de droit Commercial et de Droit maritime.

CHARLES-FRANÇOIS-STANISLAS LANGELIER, Écuyer, *Professeur titulaire*, Licencié en Droit ; Professeur de Droit civil et de Droit administratif—Résidence, 3 rue du Parloir, Haute-Ville.

JAMES-GEORGE COLSTON, Écuyer, *Professeur titulaire*, Docteur en Droit ; Professeur de Droit criminel—Résidence, 7 rue Sainte Famille, Haute-Ville.

EDMUND-JAMES FLYNN, Ecuyer, *Professeur agrégé*, Licencié en Droit ; Professeur de Droit Romain—Résidence, 18 rue Sainte-Famille, Haute-Ville.

M. AUGUSTE-EUGÈNE AUBRY, *Professeur honoraire*, Docteur en Droit de la Faculté de Paris ; ancien Professeur de Droit romain à l'Université Laval.

FACULTÉ DE MÉDECINE.

DOYEN.

JAMES-ARTHUR SEWELL, Ecuyer.

SECRÉTAIRE.

L.-J.-ALFRED SIMARD, Ecuyer.

PROFESSEURS.

JAMES-ARTHUR SEWELL, Ecuyer, *Professeur titulaire*, Maître ès Arts et Docteur en Médecine ; Professeur de Pathologie interne et de Thérapeutique spéciale, et de Clinique interne à l'Hôtel-Dieu—Résidence, 27 rue Sainte-Ursule, Haute-Ville.

JEAN-ÉTIENNE LANDRY, Ecuyer, *Professeur titulaire*, Docteur en Médecine, Membre correspondant de la Société d'Anthropologie de Paris, Membre honoraire de la Société d'Emulation de Louvain ; Professeur de Pathologie externe et de Médecine opératoire théorique—Résidence, 4 rue Sainte-Anne.

ALFRED JACKSON, Ecuyer, *Professeur titulaire*, Docteur en Médecine ; Professeur de Tocologie, de Clinique externe à l'Hôtel-Dieu, et de la Clinique des accouchements—Résidence, 13 petite rue Sainte-Anne, Haute-Ville.

CHARLES-EUSÈBE LEMIEUX, Ecuyer, *Professeur titulaire*, Docteur en Médecine ; Professeur d'Anatomie descriptive et topographique, et de Clinique externe à l'Hôtel-Dieu—Résidence, 13 rue Sainte-Ursule, Haute-Ville.

FRANÇOIS-HUBERT-ALEXANDRE LARUE, Ecuyer, *Professeur titulaire*, Docteur en Médecine et Maître ès Arts,

Membre correspondant de la Société Médicale de Louvain ; Professeur de Médecine Légale, de Toxicologie, d'Hygiène, d'Histologie, et de Clinique interne à l'Hôtel-Dieu—Résidence, 11 rue Sainte-Anne, Haute-Ville.

JOSEPH-CHARLES TACHÉ, Ecuyer, *Professeur titulaire*, Chevalier de la Légion d'Honneur ; Professeur de Physiologie—Résidence, Ottawa.

LOUIS-JOSEPH-ALFRED SIMARD, Ecuyer, *Professeur titulaire*, Docteur en Médecine ; Professeur de Pathologie générale, du cours spécial de Maladies des yeux et des oreilles, ainsi que de la Clinique de ces mêmes maladies au Dispensaire, et chargé du cours de Physiologie—Résidence, 18 rue Saint-Louis, Haute-Ville.

CHARLES VERGE, Ecuyer, *Professeur titulaire*, Docteur en Médecine ; Professeur de Matière médicale et de Thérapeutique générale—Résidence, 58 rue des Fossés, Faubourg Saint-Roch.

LAURENT CATELLIER, Ecuyer, *Professeur titulaire*, Docteur en Médecine ; Professeur d'Anatomie pratique, de Médecine opératoire pratique et de Clinique externe à l'Hôpital de la Marine—Résidence, Hôpital de la Marine.

FACULTÉ DES ARTS.

DOYEN.

M. M.-E. MÉTHOT.

SECRÉTAIRE.

M. LOUIS BEAUDET.

PROFESSEURS.

M. THOMAS-ÉTIENNE HAMEL, *Professeur titulaire*, Maître ès Arts ; Professeur de Physique.

M. OVIDE BRUNET, *Professeur titulaire*, Membre de l'Académie des Sciences de Philadelphie, de la Société Philosophique de la même ville, etc ; Professeur de Botanique.

M. MICHEL-EDOUARD MÉTHOT, *Professeur titulaire*, Maître ès Arts ; Professeur de Littérature française.

M. CYRILLE-ETIENNE LEGARÉ, *Professeur titulaire*, Maître ès Arts ; Professeur de Littérature latine.

M. LOUIS BEAUDET, *Professeur titulaire*, Maître ès Arts ; Professeur de Littérature grecque.

FRANÇOIS-HUBERT-ALEXANDRE LARUE, Ecuyer, *Professeur agrégé*, Maître ès Arts et Docteur en Médecine, Membre de plusieurs sociétés savantes ; Professeur de Chimie générale et de Chimie appliquée à l'industrie, à la métallurgie et à l'agriculture.

M. BENJAMIN PAQUET, *Professeur agrégé*, Bachelier ès Arts et Docteur en Théologie ; Professeur de Droit naturel.

M. LOUIS-HONORÉ PAQUET, *Professeur agrégé*, Bachelier ès Arts et Docteur en Théologie ; Professeur de Théologie dogmatique en rapport avec les personnes du monde.

LOUIS-JOSEPH-ALFRED SIMARD, Ecuyer, *Professeur agrégé*, Docteur en Médecine ; Professeur de Zoologie, d'Anatomie et de Physiologie comparées.

CHARLES-FRANÇOIS-STANISLAS LANGELIER, Ecuyer, *Professeur agrégé*, Bachelier ès Arts et Licencié en Droit ; Professeur d'Economie politique.

M. LOUIS-NAZAIRE BÉGIN, *Professeur agrégé*, Bachelier ès Arts et Docteur en Théologie ; Professeur d'Histoire ecclésiastique.

M. ADRIEN PAPINEAU, *Chargé de cours*, Bachelier ès Arts et Licencié en Théologie ; Professeur de Philosophie morale et intellectuelle.

M. CLOVIS LAFLAMME, *Chargé de cours*, Bachelier ès Arts et Docteur en Théologie ; Professeur de Minéralogie et de Géologie, et chargé du cours de Botanique.

M. EDMOND MARCOUX, *Chargé de cours*, Bachelier ès Arts et Bachelier en Théologie ; Professeur de Mathématiques et d'Astronomie.

M. THOMAS-STERRY HUNT, *Professeur honoraire*, Docteur ès Sciences, Membre de la Société royale de Londres, de l'Académie américaine des Arts et des Sciences, de l'Imp. Acad. Léopold Caroli, de la Société Géologique de France, Officier de l'Ordre de la Légion d'Honneur ; ancien Professeur de Chimie, de Minéralogie et de Géologie.

Curateur du Musée Zoologique.

M. F.-X. Bélanger.

Elèves et Etudiants durant l'année 1873-1874.

1° FACULTÉ DE THÉOLOGIE. *

MM. Erio Audette, *Québec.*
James Ballantyne, S. B., *Québec.*
Alphonse Beaudet, *Québec.*
François-Henri Bélanger, *Québec.*
F.-X. Bellay, *Québec.*
Arthur Belleau, A. B., *Québec.*
Adalbert Blanchet, T. B., *Québec.*
Edouard Boily, *Québec.*
Francis Broussard, *Arichat.*
Richard-Alexander Brown, *Savannah, Gia.*
Arthur Caron, *Québec.*
Edouard Carrier, T. B., *Québec.*
John Cicolari, *Kingston.*
Ferdinand Corrivault, *Québec.*
Alphonse D'Auteuil, *Québec.*
Benjamin Demers, A. B., T. B , *Québec.*
Charles Dessaint, *Québec.*
Joseph Dumas, S. B., *Québec.*
Pierre Forgeron, *Arichat.*
Cléophas Gagnon, L. B., *Québec.*
Jacques Gauthier, *Québec.*
Félix Gendron, L. B., *Québec.*
Ovide Godin, *Québec.*
Théophile Gonthier, L. B., *Québec.*
John Hogan, *Kingston.*
Victor Huart, A. B., *Québec.*
Thomas-Michel Labrecque, A. B., T. B., *Québec.*
Michael Laffin, *Arichat.*
Edouard Lamontagne, *Québec.*
A. Lépine, *Québec.*
Lionel Lindsay, S. B., *Québec.*
Cyrille-Alfred Marois, A. B., T. L., *Québec.*
Lactance Mayrand, *Québec.*
George McAuley, *Arichat.*
William-B. McDonald, *Arichat.*
Alexander McGillivray, *Arichat.*
Michael McKenzie, *Arichat.*

* Les noms de lieux, dans la faculté de Théologie, indiquent les diocèses.

MM. James McLeod, *Arichat.*
Michael McNamara, *Kingston.*
William McPherson, *Arichat.*
Prosper Meunier, *Québec.*
Elzéar Moisan, *Québec.*
Ernest Nadeau, A. B., *Québec.*
Onésime Naud, *Québec.*
Narcisse-A. Parant, L. B., *Québec.*
Ludger Pérusse, *Québec.*
Louis Quézel, *Québec.*
Anselme Rhéaume, A. B., T. B., *Québec.*
Léon Rivière, *Providence.*
Thomas-Grégoire Rouleau, *Québec.*
Joseph-Edouard Roy, *Québec.*
Placide Roy, A. B., *Québec.*
Mathew Sullivan, *Arichat.*
George-B. Tanguay, *Québec.*
Edward Walker, *Charlottetown, P. E.*

2° FACULTÉ DE DROIT.

MM. Joseph Allair, *Québec.*
Louis-Napoléon Asselin, A. B., LL. L., *Saint-François I. O.*
Robert-Peel-William Campbell, *Saint-Hilaire.*
Lawrence-John Cannon, L. B., LL. L., *Québec.*
Charles Fitzpatrick, A. B., *Sillery.*
Onésiphore-Didace Labrie, *Québec.*
Jules-A. Lemoine, *Québec.*
Joseph-Dominique-Ernest Myrand, *Québec.*
Henri-Sébastien O'Connor, *Québec.*
Edouard Philbert, *Québec.*
Alphonse Pouliot, A. B., *Rivière-du-Loup* (en bas).
Eugène-Olivier Rouillard, *Québec.*

Thomas-Connolly Aylwin, *Leeds.*
David-Rouleau Barry, *Escoumins.*
Albert-Joseph-Taché Bender, LL. B., *Montmagny.*
Thomas-Chase Casgrain, *Windsor, Ontario.*
Jean-Charles Chapais, *Saint-Denis* (en bas).
William-Henri-Chaussegros DeLéry, *Québec.*
Owen-Bernard Devlin, *Aylmer.*
Charles-Edouard-Léonidas Dionne, *Sainte-Anne Lapocatière.*
Louis-Vincent Dumais, *Saint-Denis* (en bas).
Pierre-Alphonse Garon, *Rimouski.*
Charles Langelier, *Saint-Hyacinthe.*
Pierre-Arthur Legaré, LL. B., *Québec.*
Théophile-Amable-Joseph Levasseur, *Québec.*

MM. Isidore-Michel Marquis, *Saint-André.*
Philippe Massen, *Québec.*
Edward-Graham Meredith, *Québec.*
Louis Moisan, *Saint-George, Beauce.*
John-Cannon Murray, *Québec.*
Jacques-Alexandre Piché, *Sorel.*
Louis-Philippe Sirois, *Cap Saint-Ignace.*
Ernest Smith, *Québec.*
Prosper-Auguste Tessier, *Québec.*
Jules-Zéphirin Tessier, LL. B., *Québec.*
Robert-St.Barbe Young, LL. B., *Montréal.*

3° FACULTÉ DE MÉDECINE.

MM. Charles-Nérée Beauchemin, A. B., M. L., *Yamachiche.*
Eusèbe Beaudry, M. B., *Pointe-aux-Trembles.*
Philéas-Joseph Boulet, A. B., M. B., *Québec.*
Auguste Bourbonnais, A. B., M. B., *Saint-Clet.*
Delphis-Michel Brochu, A. B., *Saint-Lazare.*
François-Hercule-Cléophas Choquette, M. B., *Belœil.*
Charles-Herménégilde-Alphonse Clément, L. B., M. L., *Eboulements.*
Narcisse-Arthur Desjardins, S. B., M. B., *Sainte-Anne Lapocatière.*
Louis-Elzéar Odilon Desjardins, M. B., *Sainte-Anne Lapocatière.*
Louis-Joseph-Amable Dostaler, M. B., *Berthier* (en haut).
Charles-Alphonse Dubé, *Rivière-du-Loup* (en bas).
Joseph-Phidime Giguère, A. B., M. D., *Québec.*
Alphonse-Louis Goulet, *Rivière-du-Loup* (en bas).
Honoré Labrecque, M. L., *Saint-Laurent.*
Thomas Laliberté, M. B., *Saint-Valier.*
Flavien-Charles-Tancrède Lamoureux, M. B., *L'Assomption.*
Swibert Larue, *Saint-Charles.*
André-David Lepage, M. B., *Rimouski.*
Joseph-Abraham Lepage, *Rimouski.*
Joseph-George-Charles Lespérance, S. B., *Québec.*
Napoléon-Louis-Eugène Matte, *Somerset.*
Alfred Paquin, *Portneuf.*
Josué-Nicholas Pinault, M. D., *Rimouski.*
Samuel Pouliot, M. D., *Saint-Laurent, I. O.*
Arthur-L. Smith, M. B., *Ottawa.*
Théodore-Alexandre Talbot, M. L., *Lévis.*
George-Philibert Tanguay, M. B., *Saint-Gervais.*
Thomas Tremblay, M. L., *Saint-Roch des Aulnets.*

Joseph-Robert Alexander, M. B., *Nicolet.*
Richard-Philip Alleyn, M. L., *Québec.*
Louis-Narcisse-Cyrille Amiot, *Québec.*
Pierre-Marie Annet, *Québec.*

MM. Charles-Raphaël Belle, *Montréal.*
Antoine-Emmanuel Belleau, *Québec.*
Louis-Ignace-Wenceslas Bilodeau, M. B., *Beaumont.*
George Bolduc, M. B., *Saint-Joachim.*
Edmond Brun, M. B., *Saint-Charles de Richelieu.*
Louis-Frémont Burroughs, M. B., *Québec.*
Joseph-François-Jules-Emile Carrier, *Québec.*
Charles-Arthur Casgrain, M. L., *Rivière-Ouelle.*
Thomas-Chase Casgrain, *Windsor, Ontario.*
Louis Crépault, *Québec.*
Charles-Horace Miville-Dechesne, M. B., *Saint-Roch des Aulnets.*
Hugues-Evariste Desrosiers, M. B., *Saint-Marcel.*
Alfred Dion, M. B., *Québec.*
Cyrille Esnouf, *Beaumont.*
Arsène-Mathias-Alfred Falardeau, *Berthier* (en haut).
Cyrille Fortier, *Saint-Gervais.*
M.-Richard-A.-Tancrède Fortier, M. L., *Sainte-Marie, Beauce.*
Louis-Napoléon Fortin, M. L., *Cap Saint-Ignace.*
Jules-Nelson Fraser, M. L., *Cap Saint-Ignace.*
Joseph-George Fréchette, *Saint-Nicholas.*
Léon-Achille Gauvreau, *Québec.*
Joseph Godbout, *Lambton.*
George-Stanislas Grégoire, *Lévis.*
Léandre Hamelin, *Saint-Barthélemi.*
Louis-Joseph-Prosper-Adhémar-Jeannotte, *Saint-Marc (de Verchères).*
Patrick-George Jennings, M. B, *Québec.*
Gabriel Lachance, M. B., *Saint-Jean, I. O.*
Louis-Noël-Emile Lacoursière, *Sainte-Geneviève de Batiscan.*
Jean-François-Régis Latraverse, M. B., *Sorel.*
Pierre-Joseph-Odilon Lauriault, M. L., *Saint-Antoine de Tilly.*
Joseph-François-Xavier Lavoie, *Québec.*
Pierre-Edouard Lemieux, M. L., *Saint-Romuald.*
Alphonse Letellier de St. Just, *Rivière-Ouelle.*
Gédéon Manseau, *Baie du Febvre.*
Joseph-Côme Maranda, M. B., *St. Simon de Yamaska.*
Jean-Baptiste Martel, *Québec.*
Charles-Magloire-Omer Martineau, *Québec.*
Joseph-Hubert-Ambroise Matte, *Somerset.*
Onésime Mazurette, M. D., *Nicolet.*
George-Daniel McGauran, *Québec.*
Charles-Vivian O'Connor, *Québec.*
Joseph-Arthur Pidgeon, *Québec.*
Arthur-Frédéric Poulin, *Sainte-Famille, I. O.*
Napoléon-Edouard Proulx, *Nicolet.*
Auguste Ross, M. L., *Cacouna.*

MM. Damase Rossignol, M. D., *Saint-Denis* (*en bas*).
Eugène Rouleau, *Saint-Grégoire*.
Louis-Joseph Roy, *Québec*.
Terence-George Sheridan, *Québec*.
Arthur Tessier, *Québec*.
* Ovide-Amédée-Arthur Tousignant, M. B., *Saint-Pierre-les-Becquets*.
Evariste Tremblay, *Nicolet*.
Edwin Turcot, M. L., *Québec*.
Joseph-Eugène Turcot, M. B., *Saint-Hyacinthe*.
Charles-John-James Valentine, *Les Trois-Rivières*.
Arthur Vincelette, *Canardière*.
George-Daniel-Barthélemi Watters, M. B., *Saint-Augustin*.

ÉTUDIANTS EN PHARMACIE.

MM. Robert Colston, *Québec*.
Eugène Gervais, *Les Trois-Rivières*.
Simon Levy, *Québec*.
Archibald-William Moffatt, *Québec*.

4° FACULTÉ DES ARTS.

MM. Panet Angers, *Québec*.
Grégoire Auclair, *Québec*.
Eugène Bédard, *Lotbinière*.
François-Xavier Bélanger, *Pointe-aux-Trembles*.
Joseph Bolduc, *Québec*.
George Boulet, *Saint-Evariste*.
Joseph Broussoau, *Sainte-Hénédine*.
Jean Chaisson, A. B., *Tignish* (*Prince-Edouard*).
Henri Cimon, *Malbaie*.
Alfred Cloutier, *Québec*.
Charles Côté, *Québec*.
Alfred Chavigny DeLachevrotière, A. B., *Lotbinière*.
Philippe Dubé, *Québec*.
François Faguy, *Québec*.
Jules-Joseph Frémont, *Québec*.
Joseph Frenette, *Québec*.
François-Xavier Gosselin, *Saint-Charles*.
Louis Guérin, *Saint-Joachim*.
Eloi Laliberté, *Lotbinière*.
Thomas Lambert, *Saint-Jean Chrysostôme*.
Joseph Langlois, *Lotbinière*.
Michael Leahy, *Kingston*.
Victor Livernois, A. B, *Québec*.

* Décédé dans le cours de l'année.

MM. Philippe Malouin, *Québec.*
Olivier Mathieu, S. B., *Québec.*
Alphonse Méthot, *Sainte-Anne de la Pérade.*
Aurèle Noël, *Lotbinière.*
Cyrille Noël, *Saint-Michel.*
John O'Donnell, *Québec.*
Edouard Pagé, S. B., *Bécancour.*
David Pampalon, *Québec.*
Alfred Pâquet, *Saint-Nicholas.*
Alfred Pouliot, A. B., *Saint-Lazare.*
Thomas Roberge, *Chicoutimi.*
Adjutor Samson, L. B., *Lévis.*
Louis Savard, A. B., *Malbaie.*
Hyppolite Sirois, A. B., *Cap Saint-Ignace.*
Lawrence Stafford, *Québec.*
Médéric Tremblay, *Baie Saint-Paul.*
Onésime Tremblay, *Baie Saint-Paul.*
Louis Turgeon, *Québec.*

Joseph-Robert Alexander, *Nicolet.*
Louis-Joseph Amiot, *Québec.*
Horace-F-X. Archambault, *L'Assomption.*
Octave-Vincelotte Beaubien, *Saint-Thomas.*
Charles-Raphaël Belle, *Montréal.*
Antoine Belleau, *Québec.*
Auguste Bourbonnais, A. B., *Saint-Clet.*
Delphis Brochu, A. B., *Saint-Lazare.*
Louis Burroughs, *Québec.*
Emile Carrier, *Québec.*
Charles Casgrain, *Rivière-Ouelle.*
Thomas-Chase Casgrain, *Windsor, Ont.*
Robert Colston, *Québec.*
Joseph Couture, *Saint-Charles.*
Louis Crépault, *Québec.*
Charles Miville-Dechesne, *Saint-Roch des Aulnets.*
Gustave DeBlois, *Québec.*
Gustave DeLéry, *Québec.*
Hugues-E. Desrosiers, *Saint-Marcel.*
Alfred Dion, *Québec.*
Amable Dostaler, *Berthier* (en haut).
Alphonse Dubé, *Rivière-du-Loup* (en bas).
Arsène Falardeau, *Berthier* (en haut).
Joseph-George Fréchette, *Saint-Nicholas.*
Achille Gauvreau, *Québec.*
Eugène Gervais, *Les Trois-Rivières.*
Joseph Godbout, *Lambton.*

MM. Jean Gosselin, *Saint-Laurent, I. O.*
Alphonse Goulet, *Rivière-du-Loup* (en bas).
George-S. Grégoire, *Lévis.*
Adhémar Jeannotte, *Saint-Marc.*
Patrick-George Jennings, *Québec.*
Gabriel Lachance, *Saint-Jean, I. O.*
Emile Lacoursière, *Sainte-Géneviève de Batiscan.*
Thomas Laliberté, *Saint-Valier.*
Urbain Lapointe, *Québec.*
Swibert Larue, *Saint-Charles.*
Jean-François Latraverse, *Sorel.*
Joseph Lavoie, *Québec.*
André-David Lepage, *Rimouski.*
Joseph-Abraham Lepage, *Rimouski.*
Charles Lespérance, *Québec.*
Alphonse Letellier de St. Just, *Rivière-Ouelle.*
Simon Levy, *Québec.*
Auguste Malouin, *Québec.*
Gédéon Manseau, *Baie du Febvre.*
Joseph-Côme Maranda, *Saint-Simon de Yamaska.*
Jean-Baptiste Martel, *Québec.*
Omer Martineau, *Québec.*
Napoléon Matte, *Somerset.*
Archibald-William Moffatt, *Québec.*
Charles-Vivian O'Connor, *Québec.*
Alfred Paquin, *Portneuf.*
Arthur Poliquin, *Québec.*
Arthur Poulin, *Sainte-Famille, I. O.*
Louis-Joseph Roy, *Québec.*
Arthur-L. Smith, *Ottawa.*
George-Philibert Tanguay, *Saint-Gervais.*
Arthur Tessier, *Québec.*
Evariste Tremblay, *Nicolet.*
Charles-John-J. Valentine, *Les Trois-Rivières.*
Arthur Vincelette, *Beauport.*

GRADUÉS DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

DEPUIS SA FONDATION JUSQU'A JUILLET 1874.

BACHELIERS.

1° BACHELIERS ÈS SCIENCES. *

1856—	MM. Jean Delâge.
	Hammond Gowen.
1859—	Hubert Beaudet.
	Charles-A. Delâge.
	Narcisse Fortier.
	François Gagné.
1861—	Auguste Laverdière.
	Hilaire Marceau.
	Raphaël Danis.
1862—	Honoré Constantin.
	O.-C. Godin.
1863—	Wilbrod Couture.
	Louis-David Larose.
	Conrad Gill.
1864—	Zéphirin Lorrain.
1865—	Pierre Boily.
	Paul Larocque.
	Antoine Ouellet.
1866—	Ernest Audette.
	Elzéar Couture.
	Philéas Lessart.
	Herménégilde Dubé.
	J.-O. Dubois.
	Arthur Duval.
1867—	Etienne Grondin.
	William Sheehy.
	François Cinq-Mars.
	Joseph Marquis.
1868—	Réal Guénard.
	Nazaire Pâquet.

* Pour être BACHELIER ÈS SCIENCES, il faut avoir conservé au moins les *deux tiers* des points alloués à l'examen des *Sciences*, et au moins le *tiers* à celui des *Lettres*.

1869— MM. Zoël Lambert.
1870— Eutrope Dionne.
James Ballantyne.
Joseph Dumas.
Louis Hébert.
Zéphirin Caron.
Pierre Genest.
Honoré Julien.
Napoléon Lemoine.
1871— Avila Cherrier.
Arthur Desjardins.
Charles-Phil. Richard.
Lionel Lindsay.
Frédéric Thétreault.
Pierre Ruel.
Arsène Picher.
Arthur St. Louis.
Ferdinand Gauvreau.
1872— Raymond Caisse.
Antoine Lamy.
Ernest Duguay.
Philippe-Joseph Brady.
Edmond Duchesnay.
1873— Edouard Lamontagne (Qué.)
Alphonse Beaudet (Qué.)
Gabriel Cloutier (S. A.)
Jean-Baptiste Bérubé (Qué.)
Charles Lespérance (Qué.)
Joseph Bouliane (S. A.)
Joseph Drapeau (S. A.)
Jean Pelletier (S. A.)
1874— Norbert Proulx (Nic.)
Olivier Beauchesne (Nic.)
Olivier Mathieu (Qué.)
Edouard Pagé (Qué.)
Jules Quesnel (S. T.)
Adolphe Blondin (Nic.)
Anthime Carrières (S. T.)

2° BACHELIERS ÈS LETTRES. *

1856—	MM. Richard Alleyn.
	Charles Dallaire.
	Isaïe Jodoin.
1857—	Joseph Nadeau.
1859—	Mathias Huot.
1861—	Pierre Mackay.
	Marcel Chabot.
	Patrick Doherty.
	Napoléon Laliberté.
	Henri-Thomas Taschereau.
1864—	Henri Pâquet.
1865—	Théodore Jobin.
1866—	Crawford Lindsay.
	Philippe Sylvain.
1867—	Henri Delagrave.
1868—	Isidore-Noël Bellеau.
	Basile Desrochers.
	Anselme Déziel.
	Edouard Labrecque.
	Allyre Collet.
	Charles Darveau.
1869—	Henri Têtu.
	Apollinaire Gingras.
	Narcisse Proulx.
	Onésiphore Turgeon.
	Théodule Delagrave.
	Adjutor Turcotte.
	Frédérick Gauthier.
1870—	Jean-Baptiste-Honoré Chouinard.
	Charles Clément.
	Ernest Delisle.
	Félix Gendron.
1871—	Théophile Gonthier.
	Adalbert Blanchet.
	Cléophas Gagnon.
	Antoine Gobeil.
	Lawrence Cannon.
1872—	Narcisse Parant.
	Napoléon Bernier.
	Peter O'Leary.
1874—	Adjutor Samson (Qué.)

* Pour être BACHELIER ÈS LETTRES, il faut avoir conservé au moins les *deux tiers* des points alloués à l'examen des *Lettres*, et au moins le *tiers* à l'examen des *Sciences*.

3e BACHELIERS ÈS ARTS. *

1854—	MM. Benjamin Pâquet.
	Pierre Roussel.
1855—	Thomas-Aimé Chandonnet.
	John O'Brien.
1856—	Pierre Audet.
	George Dormer.
	Honoré Lecours.
	Jean Matte.
	Côme Morisset.
	Hugh-Gates Murray.
1857—	Napoléon Maingui.
	George Desbarats.
1858—	Gaspard Bourdages.
	Régis Gosselin.
	Charles-Narcisse Hamel.
	Charles Lindsay.
	Eugène Renault.
	Charles-François-Stanislas Langelier.
	Basile Routhier.
1859—	Laurent Catellier.
	Louis-Honoré Pâquet.
	Alexis Pelletier.
	Antonin Nantel.
1860—	Napoléon Cinq-Mars.
1861—	François Thérien.
1862—	Louis-Nazaire Bégin (avec prix du P. de Galles).
1863—	Auguste Gosselin (avec prix du P. de Galles).
	Cyrias Pelletier.
1864—	François Audet.
	Joseph Bédard.
	Louis Gauthier.
1865—	Joseph-Eudore Cauchon.
	Louis Langis (avec prix du P. de Galles).
	Léon Vidal.
	James-George Colston.
	Joseph-Herménégilde Lecôurt.
1866—	George Côté.
	François-Xavier Gosselin.
	Philippe Landry.
	Adrien Papineau (avec prix du P. de Galles).
	Louis Sanfaçon.

* Pour être BACHELIER ÈS ARTS, il faut avoir conservé au moins les *deux tiers* des points alloués, tant à l'examen des *Lettres* qu'à celui des *Sciences*.

1866— MM. Félix Kavanagh.
Ed. Leclerc.
1868— Elzéar Bellemare.
Edouard Ling.
Joseph Dumont.
Clovis Laflamme.
Malcolm Guay.
Philéas Fortier.
1869— Charles Bourque.
Edmond Marcoux.
1870— Benjamin Demers (avec prix du P. de Galles).
Cyrille-Alfred Marois.
Phidime Giguère.
John O'Farrell.
Anastase Bernard.
Thomas Dérubé.
Nérée Beauchemin.
1871— Alphonse Pouliot (avec prix du P. de Galles).
Anselme Rhéaumo.
Salluste Duval.
Louis Asselin.
Philéas Boulet.
1872— Ernest Nadeau.
Victor Huart.
Auguste Bourbonnais.
Thomas-Michel Labrecque.
1873— Lindor Ethier (Nic.) (avec prix du P. de Galles).
Placide Roy (Qué.)
Médéric Roy (Nic.)
Télesphore Laflèche (Nic.)
Delphis Brochu (Qué.)
Arthur Belleau (Qué.)
Charles FitzPatrick (Qué.)
Jean Gosselin (S. A.)
1874— Victor Livernois (Qué.)
Zéphirin Lahaye (Nic.)
Hyppolite Sirois (Qué.)
Alfred De La Chevrotière (Qué.)
Louis Savard (Qué.)
Jean Chaisson (Qué.)
Alfred Pouliot (Qué.)

4° BACHELIERS EN MÉDECINE. *

1857—	MM. Magloire Turcot.
	B. Goulet.
1858—	Romuald Gariépy.
	Elzéar Desjardins.
	John Fitzpatrick.
1859—	Louis-J.-Alfred Simard.
1860—	Alfred Lachaine.
1861—	Apollinaire-E. Grenier.
1862—	Laurent Catellier.
	Charles-Antoine Delâge.
	Napoléon Dion.
	Charles Verge.
1863—	Ulric Arcand.
1864—	Olivier-Alphonse Hébert.
1865—	Conrad Gill.
	Edmond Héroux.
	Charles Lesage.
1866—	W.-Solfrid Larue.
	Henri-Josué Martin.
1867—	Jean-Baptiste Bolduc.
	Romuald Fiset.
	Paul-Etienne Grandbois.
	Jules Guernon-Lussier.
	George Matte.
	Albert Philion.
1868—	L.-J.-Lactance Archambault.
	Louis-Elie Beauchamp.
	Charles Gingras.
1869—	Ferdinand Doherty.
	Gustave Turcotte.
	Pierre-Achille-Anaclet Collet.
	Michael Coote.
1870—	Wilbrod Mayrand
	Malcolm Guay.
	Basile Desrochers.
	Benjamin Blouin.
	Emile Dubé.
	Adolphe Lemire.
1871—	Evans Rochette.
	Cyrille-Emile Vaillancourt.
	Ernest Delisle.

* Pour être BACHELIER EN MÉDECINE, il faut avoir subi avec succès le *premier* examen de la Licence en Médecine, ou avoir mérité *au moins* la note *assez bien* à tous les examens de terme pendant les *neuf* premiers termes.

1871— MM. Zéphirin Gravel.
Michel Fiset.
Arthur Vallée.
Louis Gauvreau.
1872— Narcisse-Eutrope Dionne.
Moïse Rheault.
Joseph-Philippe Ladrière.
Louis-Napoléon Fortin.
Richard-Philip Alleyn.
Richard-Tancrède Fortier.
Joseph-Odilon Lauriault.
William Maguire.
Edwin Turcot.
Joseph-Phidime Giguère.
Honoré Labrèque.
Pierre Lemieux.
Louis-Ephrem Olivier.
Louis Verner.
Samuel Pouliot.
Damase Rossignol.
Auguste Ross.
Amédée-Arthur Tousignant.
1873— Nérée Beauchemin.
Charles Clément.
Philéas Boulet.
Arthur Desjardins.
Thomas Tremblay.
Cléophas Choquette.
Eusèbe Beaudry.
Josué Pinault.
Edouard Scallon.
Onésime Mazurette.
Wenceslas Bilodeau.
Joseph-Eugène Turcot.
Edmond Brun.
Théodore Talbot.
1874— Odilon Desjardins.
Hugues-E. Desrosiers.
Joseph-Côme Maranda.
Patrick-G. Jennings.
L.-J.-Amable Dostaler.
David Lepage.
Auguste Bourbonnais.
J.-François-Régis Latraverse.
Tancrède Lamoureux.

1874— MM. Joseph-Robert Alexander.
Arthur-L. Smith.
Alfred Dion.
George Bolduc.
Louis-Frémont Burroughs.
C.-Horace Miville-Dechesne.
Gabriel Lachance.
G.-Philibert Tanguay.
Thomas Laliberté.
George-D.-B. Watters.

5° BACHELIERS EN DROIT. *

1856— MM. Richard Alleyn.
Charles-Etienne Dallaire.
Hammond Gowen.
1857— George Desbarats.
1858— Côme Morisset.
Alexandre Fraser.
Guillaume Bossé.
Arthur Casgrain.
Pantaléon Pelletier.
1859— Jean-Baptiste Hébert.
1860— A. Blais.
Gaspard Bourdages.
Jean-Baptiste Delâge.
Charles-François-Stanislas Langelier.
A.-Basile Routier.
1861— L.-A. Seers.
Charles-Narcisse Hamel.
F.-Régis Gosselin.
Charles-P. Lindsay.
Félix Rainville.
1862— Henri-Thomas Taschereau.
Joseph Etu.
Jean Blanchet.
Edouard Gauthier.
René Casgrain.
1863— Ludger Hould.
Marcel-Hubert Chabot.
1864— Pierre McKay.
Ivan-Tolkien Wotherspoon.
Zéphirin Mayrand.
1865— James-George Colston.

* Pour être BACHELIER EN DROIT, il faut avoir mérité *au moins* la note *assez bien* à tous les examens de terme pendant *tout le cours*.

1865— MM. Raphaël Danis.
Louis-Honoré Huot.
Cyrias Pelletier.
Alfred Prendergast.
Jules-Ernest Larue.
1866— François-Xavier Audet.
Jean-Alfred Charlebois.
Tréflé Ouimet.
Lucien-Amédée Turcotte.
1867— Joseph Bédard.
Charles-Ignace Gill.
Guillaume Languedoc.
Léon Vidal.
1868— Joseph-Eudore Cauchon.
Elzéar-A. Déry.
James-N. Humphrey.
Théodore Jobin.
Gaspard LeMoyne.
Crawford-W.-A. Lindsay.
Ferdinand Roy.
1869— Hector Marchildon.
1870— Henri Delagrave.
Stanislas Perrault.
René Dupont.
Thomas Molony.
François-Fortunat Rouleau.
1871— Wilbrod Miller.
Isidore-Noël Belleau.
Godefroi Gourdeau.
1872— Théodore Pâquet.
Joseph Maltais.
François-Xavier Lemieux.
Joseph-Alphonse Rouleau.
Charles Chartré.
1873— Jean-Narcisse Proulx.
Honoré-J.-B. Chouinard.
Thomas Nesbitt.
Taschereau Fortier.
Tancrède Grondin.
Edouard Bégin.
1874— Albert-Joseph-Taché Bender.
Arthur Legaré.
Jules Tessier.
Robert-St. Barbe Young.

6° BACHELIERS EN THÉOLOGIE. *

1870— MM. George-Pierre Côté.
Adrien Papineau.
1871— Joseph-Clovis Laflamme.
David Gosselin.
René Casgrain.
1872— Henri Têtu.
Edmond Marcoux.
Zoël Lambert.
Benjamin Demers.
Thomas Bérubé.
Honoré Leclerc.
Daniel McIntosh.
Cyrille-Alfred Marois.
1873— Anselme Rhéaume.
1874— Adalbert Blanchet (Qué.)
T.-Michel Labrecque (Qué.)
Edouard Carrier (Qué.)
Paul Dubé (S. A.)
Zéphirin Caron (S. A.)
Fortunat Pelletier (S. A,)
Narcisse Proulx (S. A.)
Octave Pelletier (S. A.)
John O'Farrell (S. A.)
Patrick Towhay (S. A.)
Joseph Lavery (S. A.)
François-Xavier Garneau (S. A.)
Charles Richard (S. A.)

MAITRES OU LICENCIES.

1° MAITRES ÈS ARTS.

1857— MM. Thos.-E. Hamel, *ad eumdem.*
Cyrille.-E. Legaré, *ad eumdem.*
1858— Louis Beaudet, *ad eumdem.*
1859— Edouard-Michel Méthot.
Charles-Honoré Laverdière.
1863— François Desaulniers.
Louis Dagenais.
Pierre Lagacé.

* Pour être Bachelier en Théologie, il faut avoir mérité *au moins* la note *assez bien* à six examens de terme, comprenant au moins la moitié des manuels de dogme et de morale adoptés dans l'établissement affilié où l'on étudie.

1863— MM. François-Ignace Paradis.
Antoine-Narcisse Bellemare.
Octave Audet.
1866— André Pelletier.
Irénée Douville.
1867— Antonin Nantel.
François-A.-Hubert Larue.
1868— J.-Elie Panneton.
Isaïe Gélinas.
Bruno Leclerc.
Achille Vallée.
1871— Charles Bacon.
1874— Thomas Maurault.

2° LICENCIÉS EN MÉDECINE.

1856— MM. Napoléon Lavoie, *avec distinction.*
François-A.-Hubert Larue, *avec distinction.*
1860— Romuald Gariépy, *avec distinction.*
Louis-J.-Alfred Simard, *avec grande distinction.*
1861— Alfred Lachaine, *avec distinction.*
1863— Charles-Antoine Delâge, *avec distinction.*
Napoléon Dion, *avec distinction.*
Charles Verge, *avec distinction.*
Laurent Catellier.
1866— Damase Archambault.
Charles-Alexandre Lesage.
1867— F.-X.-Edmond Héroux, *avec distinction.*
Camille Lafontaine.
Thomas-Godfrey McGrath, *avec distinction.*
Lucien Moraud.
1868— Solfrid-Wilbrod Larue.
Romuald Fiset, *avec distinction.*
Michael Ahern, *avec distinction.*
Henri-Josué Martin.
J.-Edouard Badeaux, *avec distinction.*
1869— Jules Guernon-Lussier, *avec distinction.*
A.-George Matte, *avec distinction.*
Paul-Etienne Grandbois, *avec grande distinction.*
Cyrille Lacombe, *avec distinction.*
Jean-Baptiste Bolduc, *avec distinction.*
A.-Albert Philion, *avec distinction.*
Zotique Rousseau.
Hubert Neilson.
1870— Edmond Gauvreau.
Charles Gingras.

1870— MM. Louis-J.-Lactance Archambault, *avec gr. distinction.*
Alfred Miville-Dechesne, *avec grande distinction.*
Charles Delagrave, *avec distinction.*
Edouard Rouleau, *avec distinction.*
Wilbrod Mayrand.
Louis-Elie Beauchamp.
Napoléon Fiset.
Antoine Larue.
Edmond de Sales Laterrière.
George Garon.
Horace Crépault.
1871— Michael Coote.
Adolphe [illegible]nire.
Cyrille-Emile Vaillancourt.
1872— Joseph-Eusèbe Grondin.
Basile Desrochers.
Gustave Turcotte.
Moïse Rheault.
Joseph-Edouard Ladrière.
Joseph-Benjamin Blouin.
Evans Rochette, *avec distinction.*
1873— William Maguire.
1874— Edwin Turcot.
Ephrem Olivier, *avec distinction.*
Philippe Charest, *avec distinction.*
Honoré Labrecque.
Charles Clément.
Odilon Lauriault.
Chs.-Nérée Beauchemin.
Théodore-A. Talbot.
Thomas Tremblay.
Richard-Ph. Alleyn.
Charles-A. Casgrain.
M.-R.-A. Tanerède Fortier.
Ls.-Napoléon Fortin, *avec distinction.*
Jules-Nelson Fraser.
Pierre-E. Lemieux.
Auguste Ross.

3° LICENCIÉS EN DROIT.

1860— MM. Côme-A. Morisset, *avec distinction.*
1861— Charles-François-Stanislas Langelier, *avec gr. distinction.*
1862— Charles-Narcisse Hamel, *avec distinction.*
1865— James-George Colston, *avec grande distinction.*
1868— Joseph Bédard, *avec distinction.*

1868— MM. Lucien Turcotte, *avec grande distinction.*
1871— Charles Darveau.
Ernest Cimon.
1872— Hubert-Edouard-Adjutor Turcotte.
1873— Edmund-James Flynn, *avec distinction.*
1874— Louis Asselin, *avec distinction.*
Lawrence Cannon.

4° LICENCIÉS EN THÉOLOGIE.

1870— MM. Rémi Faure, *avec grande distinction.*
1871— Louis Gauthier, *avec grande distinction.*
1872— Adrien Papineau, *avec distinction.*
Clovis Laflamme, *avec grande distinction.*
1873— Thomas Bérubé, *avec grande distinction.*
Cyrille-Alfred Marois, *avec distinction.*

DOCTEURS.

1° DOCTEUR ÈS SCIENCES.

1857— M. Thomas-Sterry Hunt.

2° DOCTEURS ÈS LETTRES.

1857— M. Jean-Baptiste-Antoine Ferland.
1867— L'Hon. Pierre J.-O. Chauveau.

3° DOCTEURS EN MÉDECINE.

1854— MM. Jean Blanchet.
Charles Frémont.
James-Arthur Sewell.
Jean-Zéphirin Nault.
Jean-Etienne Landry.
Alfred Jackson.
1858— Charles-Eusèbe Lemieux.
1859— François-A.-Hubert Larue.
1865— Napoléon Lavoie.
Romuald Gariépy.
Louis-J.-Alfred Simard.
Alfred Lachaîne.
Laurent Catellier.
Charles-Antoine Delâge.

1865— MM. Napoléon Dion.
Charles Verge.
Olivier-Alphonse Hébert.
1866— L.-Conrad Gill.
1867— David-Louis Larose.
L.-T.-Eugène Rousseau.
1870— Edmond Héroux.
Edouard Badeaux.
Paul-Etienne Grandbois.
Louis-Joseph-Lactance Archambault.
Alfred Miville-Dechesne.
Alfred Beauchemin.
1871— Ferdinand Doherty.
Pierre-Achille-Anaclet Collet.
1872— Malcolm Guay.
Félix-Emile Dubé.
1873— Zéphirin Gravel.
Ernest Delisle.
Michel Fiset.
Louis Gauvreau.
Arthur Vallée.
1874— Samuel Pouliot.
Narcisse-Eutrope Dionne.
Joseph-Phidime Giguère.
Josué-Nic. Pinault.
Onésime Mazurette.
Damase Rossignol.

4° DOCTEURS EN DROIT.

1854— L'Hon. Augustin-Norbert Morin.
M. Jacques Crémazie.
1855— L'Hon. William Badgley.
L'Hon. Jean-Thomas Taschereau.
L'Hon. Joseph-Ulric Tessier.
1857— MM. Auguste-Eugène Aubry, *ad eumdem*.
1864— George-D. Gibbs, *honoraire*.
1865— L'Hon. René-Edouard Caron.
L'Hon. John-Dewey Day.
L'Hon Napoléon Casault.
MM. Jean Langlois.
1870— James-George Colston.

5° DOCTEURS EN THÉOLOGIE.

1852— MM. Léon Gingras, *ad eumdem.*
1853— Louis-Jacques Casault, *ad eumdem.*
1856— Mgr. Elzéar-Alexandre Taschereau, en droit canonique, *ad eumdem.*
1865— MM. Benjamin Pâquet, *ad eumdem.*
Louis-Honoré Pâquet, *ad eumdem.*
Louis-Nazaire Bégin, *ad eumdem.*
1871— Rémi Faure.
Louis Gauthier.
1873— Joseph-Clovis Laflamme.

Prix Sewell.—(1874.)

1er Prix.—M. Josué Pinault.
2nd do M. Richard-Philip Alleyn.

Prix Morrin.—(1874.)

2de Année.—1er Prix.—M. J.-F.-Régis Latraverse.
2nd do M. Auguste Bourbonnais.

4ème Année.—1er Prix.—M. Josué Pinault.
2nd do M. Louis-Napoléon Fortin.

COLLÉGES AFFILIÉS.

Pour être affilié à l'Université Laval, un collége doit 1° enseigner *au moins* les matières nécessaires pour mettre les élèves en état de se présenter aux épreuves du Baccalauréat et de l'Inscription dans la faculté des Arts ; 2° exiger, comme sanction générale, que ses élèves subissent l'examen des Lettres après la Rhétorique, et l'examen des Sciences et de la Philosophie, après les deux années de Philosophie.

Le Petit Séminaire de Québec, *Québec.*—Supérieur, Révérend M. Thomas Etienne Hamel, A. M.

Le Séminaire de Nicolet, *Nicolet.*—Supérieur, Très-Révérend M. Thomas Caron, V. G.

Le Collége de Sainte-Anne, *Sainte-Anne Lapocatière.*—Supérieur, Révérend M. Félix Buteau.

Le Petit Séminaire de Sainte Thérèse, *Sainte Thérèse de Blainville.*—Supérieur, Révérend M. Antonin Nantel, A. M.

Le Collége Saint-Joseph, *Les Trois-Rivières,*—Supérieur, Très-Révérend M. Olivier Caron, V. G.

Le Petit Séminaire de Saint-Germain de Rimouski, *Rimouski.*—Directeur, Révérend M. Elzéar Couture, S. B.

GRANDS SÉMINAIRES AFFILIÉS.

L'affiliation des Grands Séminaires à l'Université Laval consiste dans l'acceptation de certains points fondamentaux qui servent de base à l'obtention des degrés en Théologie. Les élèves des Grands Séminaires affiliés peuvent obtenir le titre de Bacheliers en Théologie en subissant avec succès un certain nombre d'examens trimestriels dans leur propre Grand Séminaire.

Le Grand Séminaire de Québec, comprenant tous les étudiants en Théologie qui sont sous sa juridiction ou qui en suivent les cours.—*Québec.*

Le Grand Séminaire du Collége de Sainte-Anne.—*Sainte-Anne Lapocatière.*

Le Grand Séminaire de Saint-Germain de Rimouski.—*Rimouski.*

Cours des facultés durant l'année 1874-75.

COURS DE LA FACULTÉ DE THÉOLOGIE (1874-75).

PREMIER TERME.

M. M.-E. Méthot.—*De Pœnitentia.*—5 h. P. M., Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi.

M. L.-H. Paquet.—*De Deo uno.*—10¼ h. A. M., Lundi, Mardi, Vendredi ; 5 h. P. M. Samedi.

M. L.-N. Bégin.—*De Pœnitentia et de Indulgentiis.*—8¼ h. P. M. Lundi ; 10¼ h. A. M. Mercredi, Samedi.

M. C.-E. Legaré.—*Selecta e Sanctis Scripturis.*—8¼ h. P. M., Dimanche, Mercredi.

M. L.-N. Bégin.—Histoire ecclésiastique ; *A sæculo octavo usque ad Pontificatum Innocentii III.*—8¼ h. P. M. Mardi, Vendredi.

N. B. Le Dimanche, à 5 h. P. M., Conférence spirituelle.
Le Jeudi, à 10¼ h. A. M., Conférence sur le Rituel ou Leçon de prédication.

SECOND TERME.

M. M.-E. Méthot.—*De Pœnitentia. De Indulgentiis.*—5 h. P. M. Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi.

M. L.-H. Paquet.—*De Deo uno.*—10¼ h. A. M. Lundi, Mardi, Vendredi ; 5 h. P. M. Samedi.

M. L.-N. Bégin.—*De divina Traditione.*—8¼ h. P. M. Lundi ; 10¼ h. A. M. Mercredi, Samedi.

M. C.-E. Legaré.—*Selecta e Sanctis Scripturis.*—8¼ h. P. M. Dimanche, Mercredi.

M. L.-N. Bégin.—Histoire ecclésiastique : *A sæculo octavo usque ad Pontificatum Innocentii III.*—8¼ h. P. M. Mardi, Vendredi.

N. B. Le Dimanche, à 5h. P. M., Conférence spirituelle.
Le Jeudi, à 10¼ h. A. M., Conférence sur le Rituel ou Leçon de prédication.

TROISIÈME TERME.

M. M.-E. Méthot —*De Legibus. De præceptis Ecclesiæ.*—5 h. P. M. Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi.
M. L.-H. Paquet.—*De Deo trino.*—10¼ h. A. M. Lundi, Mardi, Vendredi ; 5 h. P. M. Samedi.
M. L.-N. Bégin.—*De Scriptura.*—8¼ h. P. M., Lundi ; 10¼ h. A. M. Mercredi, Samedi.
M. C.-E. Legaré.—*Selecta e Sanctis Scripturis.*—8¼ h. P. M. Dimanche, Mercredi.
M. L.-N. Bégin.—Histoire ecclésiastique : *A sæculo octavo usque ad Pontificatum Innocentii III.*—8¼ h. P. M., Mardi, Vendredi.

N. B. Le Dimanche, à 5 h. P. M., Conférence spirituelle.

COURS DE LA FACULTÉ DE DROIT (1874-75).

PREMIER TERME.

M. Langelier.—Droit Civil - - - - - - - - 8 h. A. M.
M. Flynn. —Droit romain - - - - - - - 9 h. A. M.
M. Tessier —Procédure (depuis le 25 nov.) - 3½ h. P. M.
M. Colston. —Droit criminel - - - - - - 4½ h. P. M.

SECOND TERME.

M. Langelier.—Droit civil - - - - - - - - 8 h. A. M.
M. Flynn. —Droit romain - - - - - - - 9 h. A. M.
M. Tessier. —Procédure - - - - - - - - 4¼ h. P. M.

TROISIÈME TERME.

M. Langelier.—Droit civil - - - - - - - - 8 h. A. M.
M. Flynn. —Droit romain - - - - - - - 9 h. A. M.
M. Colston. —Droit criminel - - - - - 4 h. P. M.

COURS DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE (1874-75).

PREMIER TERME.

M. Catellier.—Clinique externe (Hôpital de la Marine).—8 h. A. M. Mardi, Jeudi, Samedi, jusqu'au 1er Novembre.

M. Simard.—Maladies des yeux et des oreilles.—8 h. A. M. Lundi, Mercredi, Vendredi, jusqu'au 1er Nov. ; tous les jours, excepté le Jeudi, après le 1er Nov.

M. Simard.—Pathologie générale.—8 h. A. M. Mardi et Samedi, jusqu'au 1er Nov ; 9 h. A. M. tous les jours.

M. Lemieux.—Clinique externe (Hôtel-Dieu).—9½ h. A. M. tous les Mardis (Sept. Oct.).

M. Sewell.—Clinique interne (Hôtel-Dieu).—9½ h. A. M. Lundi, Mercredi, Vendredi (Sept.).

M. LaRue.—Clinique interne (Hôtel-Dieu).—9½ h. A. M. tous les jours excepté les mardis.

M. Jackson.—Clinique externe (Hôtel-Dieu).—9¼ h. A. M. Mardi, Vendredi (Nov. et Déc.).

M. Lemieux.—Anatomie descriptive.—11 h. A. M. tous les jours.

M. Catellier.—Anatomie pratique.—1½ h. à 3½ h. P. M. tous les jours depuis le 1er Novembre.

M. Simard.—Clinique ophthalmologique et otologique (Dispensaire).—2 h. P. M. tous les jeudis.

M. LaRue.—Toxicologie.—3 h. P. M. Lundi, Mercredi, Vendredi, Samedi.

M. Sewell —Pathologie interne.—4 h. P. M. tous les jours.

M. Landry.—Pathologie externe.—5 h. P. M. tous les jours.

M. Jackson.—Clinique de Tocologie.—Avertissement spécial à chaque fois.

N. B. Il y a Clinique au Dispensaire tous les jours à 1 h. P. M.—Pour la Chimie, voir *Faculté des Arts*.

SECOND TERME.

M. LANDRY.—Pathologie externe et médecine opératoire.—8 h. A. M. tous les jours jusqu'au 20 février.

M. SIMARD.—Physiologie.—9 h. à 10½ h. A. M. tous les jours.

M. LEMIEUX.—Clinique externe (Hôtel-Dieu).—9¼ h. A. M. Mardi, Vendredi (Janvier, Février).

M. JACKSON.—Clinique externe (Hôtel-Dieu).—9¼ h. A. M. Mardi, Vendredi (Mars et Avril).

M. SEWELL.—Clinique interne (Hôtel-Dieu).—9¼ h. A. M. Lundi, Mercredi, Jeudi, Samedi, (Janvier).

M. LARUE.—Clinique interne (Hôtel-Dieu).—9¼ h. A. M. Lundi, Mercredi, Jeudi, Samedi ; 10¼ h. A. M., Mardi, Vendredi, (Février).

M. LEMIEUX.—Anatomie descriptive.—11 h. A. M. tous les jours jusqu'au 20 février.

M. LARUE.—Histologie normale.—11 h. A. M. tous les jours depuis le 20 février.

M. CATELLIER.—Anatomie pratique.—1½ à 3½ h. P. M., jusqu'au 5 mars.

M. CATELLIER.—Médecine opératoire pratique.—1½ à 3½ h. P. M. tous les jours depuis le 5 Mars.

M. SIMARD.—Clinique ophthalmologique et otologique (Dispensaire). 2 h. P. M. tous les Jeudis.

M. SEWELL.—Pathologie interne.—4 h. P. M. Lundi, Mercredi, Vendredi.

M. VERGE.—Matière médicale.—4 h. P. M. Mardi, Jeudi, Samedi, depuis le 1er Février.

M. JACKSON.—Tocologie.—5 h. P. M. tous les jours.

M. JACKSON —Clinique de Tocologie.—Avertissement spécial à chaque fois.

N. B. Il y a Clinique au Dispensaire tous les jours à 1 h. P. M.—Pour la Chimie, voir *Faculté des Arts*.

TROISIÈME TERME.

M. Catellier.—Clinique externe (Hôpital de la Marine).—8 h. A. M. Lundi, Mercredi, Vendredi (Mai, Juin).

M. Lemieux.—Clinique externe (Hôtel-Dieu).—9½ h. A. M. tous les Mardis (Mai et Juin).

M. Sewell.—Clinique interne (Hôtel-Dieu).—9½ h. A. M. Lundi, Mercredi, Vendredi (Mai).

M. LaRue.—Clinique interne (Hôtel-Dieu).—9½ h. A. M. Lundi, Mercredi, Vendredi, Samedi, (Juin).

M. LaRue.—Histologie pathalogique.—11 h. A. M. Lundi, Mercredi, Vendredi.

M. LaRue.—Hygiène.—11 h. A. M. Mardi, Jeudi, Samedi.

M. Verge.—Matière médicale.—4 h. P. M. tous les jours.

M. Jackson.—Tocologie.—5 h. P. M. tous les jours, excepté le Jeudi.

M. Jackson.—Clinique de Tocologie.—Avertissement spécial à chaque fois.

N. B. Il y a Clinique au Dispensaire tous les jours à 1 h. P. M.

Pour la Botanique, voir *Faculté des Arts*.

COURS DE LA FACULTÉ DES ARTS (1874-75).

PREMIER TERME.

M. Hamel.—Physique.—8 h. A. M. tous les jours jusqu'au 1er Novembre ; 2 h. P. M. tous les jours, excepté le jeudi, après le 1er Novembre.

M. Marcoux.—Arithmétique et Algèbre.—8 h. A. M. tous les jours.

M. LaRue.—Chimie inorganique.—2 h. P. M. tous les jours, excepté le Jeudi, jusqu'au 1er Novembre ; 8h. A. M. tous les jours, après le 1er Nov.

M. Papineau.—Philosophie : Logique.—2 h. P. M. tous les jours, excepté le Jeudi.

SECOND TERME.

M. LaRue.—Chimie organique.—8 h. A. M. Lundi, Mercredi, Vendredi.
M. Papineau.—Métaphysique.—8 h. A. M. tous les jours.
M. Laflamme.—Minéralogie et Géologie.—8 h. A. M. Mardi, Jeudi, Samedi.
M. Marcoux.—Géométrie.—2 h. P. M. tous les jours, excepté le Jeudi.
M. Papineau.—Philosophie morale.—2 h. P. M. tous les jours, excepté le Jeudi.

TROISIÈME TERME.

M. Laflamme.—Botanique.—8 h. A. M. tous les jours (excepté le Jeudi après le 1er de Mai).
M. Marcoux.—Géométrie et Trigonométrie.—8 h. A. M. tous les jours (excepté le Jeudi après le 1er de Mai).
M. Papineau.—Méthaphysique et Morale.—2 h. P. M. tous les jours, excepté le Jeudi.
M. Marcoux.—Astronomie.—2 h. P. M. tous les jours, excepté le Jeudi.

Cours que les Elèves doivent suivre pendant l'année 1874-1875.

FACULTÉ DI DROIT.

Première année.—Droit romain ; Droit civil.

Seconde et troisième année.—Droit civil ; Procédure ; Droit criminel.

FACULTÉ DE MÉDECINE.

Première année.—Chimie ; Botanique ; Anatomie descriptive et pratique ; Histologie ; Physiologie et Hygiène—N. B. Les élèves admis à l'étude au printemps doivent de plus suivre la Matière médicale.

Seconde année.—Chimie ; Botanique ; Anatomie descriptive et pratique ; Histologie ; Physiologie ; Hygiène ; Pathologie générale ; Matière médicale et opérations pharmaceutiques. N. B. Les élèves admis à l'étude au printemps doivent de plus suivre la Tocologie et les Cliniques du troisième terme.

Troisième année.—Anatomie pratique ; Matière médicale et opérations pharmaceutiquos ; Pathologie interne et externe ; Tocologie ; Toxicologie ; Maladies des yeux et des oreilles ; Médecine opératoire pratique ; Clinique interne et externe ; Clinique ophthalmologique et otologique, et des accouchements.

Quatrième année.—Matière médicale et opérations pharmaceutiques ; Pathologie interne et externe ; Tocologie ; Toxicologie ; Maladies des yeux et des oreilles ; Médecine opératoire pratique ; Clinique interne, externe, ophthalmologique et des accouchements.

Remarques.—1° Les cours sont obligatoires, dans l'ordre indiqué, pour tous les étudiants, élèves ou non élèves ; cet ordre ne peut être enfreint sans une permission expresse du Recteur. 2° Tous les étudiants sont obligés de subir les examens trimestriels sur ces cours. 3° Les élèves en Droit et en Médecine suivent au moins une fois en leur entier les cours publics de la faculté des Arts.

NOTICE BIOGRAPHIQUE.

M. LUCIEN TURCOTTE.

L'Annuaire de l'année dernière renfermait la notice biographique de deux professeurs de l'Université, M. Jacques Crémazie, doyen de la Faculté de Droit, M. l'abbé Charles-Honoré Laverdière, professeur à la Faculté des Arts et bibliothécaire,—tous deux morts dans le cours de 1872-1873. Aujourd'hui nous avons à enregistrer la perte encore récente du plus jeune professeur de la Faculté de Droit, mort le 12 janvier dernier.

Nous ne ferons pas nous-même l'éloge de M. Turcotte ; nous le trouvons trop bien fait par l'un de ses amis les plus distingués, M. Oscar Dunn, qui voudra bien nous permettre d'insérer ici les belles pages qu'il a consacrées dans l'" Opinion publique " à la mémoire du jeune homme si brillant que l'Université pleure et que tout le monde regrette.

Nous faisons suivre cette remarquable biographie d'un autre écrit plus bref, mais rempli de beaux sentiments, publié par le " Canadien. " Enfin nous terminons par le discours que prononça le Recteur de l'Université, à l'occasion du service funèbre chanté dans la chapelle du Séminaire pour le repos de l'âme de notre jeune et regretté confrère.

« Pendant que nous étions tous absorbés par les préoccupations politiques, la mort est passée dans les rangs de la jeune génération et a fait un vide qui ne sera pas de sitôt comblé. Lucien Turcotte est décédé le 12 janvier dernier. Mort pendant une lutte électorale où l'attendait un triomphe ! Mort au milieu d'une agitation qui a détourné le souvenir de ses compatriotes et empêché ses meilleurs amis mêmes de penser à lui au gré de leur affection et de leur douleur ! Moi qui l'aimais comme un frère, je n'ai pas eu la triste consolation de lui rendre les derniers devoirs. Ironie des choses d'ici-bas : son talent, sa vertu singulière lui méritaient tous les succès ; déjà les obstacles ordinaires des débuts étaient tombés devant son énergie et son travail, il pouvait déjà compter sur une belle carrière, les regards étaient fixés sur lui, il avait d'ailleurs l'ambition légitime de faire et d'être quelque chose—et il meurt durant ces élections parlementaires qui devaient lui ouvrir les portes d'un avenir tout préparé d'avance par l'estime de ses compatriotes pour le grand nom qu'il portait !

« Sur cette tombe à peine fermée, qu'il nous soit au moins permis de pleurer la perte que la patrie vient de faire et d'honorer la mémoire d'un ami.

« Lucien Turcotte était le troisième fils de l'Honorable J.-E. Turcotte ; il a

été aussi son élève. Il était petit enfant que déjà son père, dès lors en pleine possession de ses succès oratoires, lui apprenait à déclamer les fables de Lafontaine. Il lui donnait d'abord l'exemple, puis il l'installait hardiment sur une table ou une chaise, et le faisait répéter, corrigeant ses gestes et ses intonations. A dix ans, Lucien récitait le *Chêne et le Roseau* comme un élève du Conservatoire. Avec un pareil maître, il ne pouvait manquer de se bien former, et ses compagnons d'études qui ont eu les prémices de sa jeune éloquence, s'expliqueront la sûreté de son débit en apprenant que son *expérience* remontait si loin. Un jour, ses confrères, enthousiasmés par sa parole, lui ont fait une ovation : il disait plus tard que c'était là simplement un succès de déclamation obtenu par certains éclats de voix que son père lui avait appris. Explication pleine à la fois de modestie personnelle et d'orgueil filial.

« Au Collége et à l'Université, le jeune Turcotte s'est toujours distingué par ses habitudes laborieuses et par sa bonne conduite. D'une activité d'esprit infatigable, il avait une soif dévorante de tout savoir, et il s'exaltait pour toutes les études, histoire, littérature, philosophie, théologie même. Il a toujours été le plus ardent des discoureurs, parlant sur toutes choses, parfois de celles qu'il ne connaissait pas : c'était sa manière à lui de tirer parti des relations sociales.

« Son temps d'Université a été pour lui l'époque la plus heureuse de sa vie. Les succès qu'il a obtenus lui ont ouvert les horisons de la vie, et il se trouvait précisément à cet âge où l'on jouit d'un triomphe avec l'émotion candide de l'enfant et l'orgueil légitime de l'homme, période de transition entre la jeunesse et la virilité du talent, âge fortuné, bien différent d'une époque plus avancée de l'existence où les illusions ne déteignent plus sur les hommes et les choses qui nous entourent, où la réalité nue laisse voir la petitesse des hommes et l'inanité des choses.

« Les confrères de Lucien Turcotte se rappellent encore plusieurs de ses discours prononcés à l'occasion des fêtes universitaires, discours de jeune homme sans doute, mais animés déjà d'un souffle d'éloquence. Il avait un tempérament d'orateur, il avait le *pectus* qui fait d'un expert en l'art de bien dire un orateur véritable. Chez lui la pensée provoquait le sentiment, l'émotion suivait de près l'idée et communiquait à sa parole la chaleur qui vivifie, l'accent qui subjugue ; l'accord intime de l'esprit et du cœur lui donnait cette force entraînante, don naturel des privilégiés, qui s'impose à tout le monde et qui est vraiment l'éloquence, la puissance de convaincre. Avide de toute science, penseur acharné à tout concevoir, il était de plus doué d'une sensibilité délicate et d'une imagination qui le portait au-delà des horisons communs, au-dessus des niveaux ordinaires. On lui a reproché certaines hardiesses, sans doute pour le punir de pousser trop loin l'essor de son intelligence : tant il est vrai qu'il nous faut payer cher même la joie pure des pensées ou des rêves qui, touchant presque aux sphères infimes, sont l'expression la plus élevée des facultés de l'âme humaine et la ravissent en la rapprochant des splendeurs pour lesquelles elle a été créée. N'oublions donc pas que c'est à la puissance des efforts faits pour trouver la formule du vrai et du beau, dont Dieu a mis en nous l'instinct, qu'il faut mesurer les natures nobles et fortes. « Le sublime est le son que rend une grande âme, » suivant le mot de Montalembert.

« Un maître a dit que la plume forme à bien dire. Lucien Turcotte avait compris cela, et il écrivait beaucoup, non pas seulement en vue d'une préparation immédiate, mais dans le but de s'habituer à l'élégance et à la pureté du langage. Il donnait par là un exemple qui devrait être suivi

plus généralement dans notre pays. Il voulait être en état de dire des choses justes, mais il voulait de plus pouvoir les bien exprimer. Il savait toute l'importance de la forme dans l'art oratoire, et il cherchait à éviter la vulgarité avec autant de soin que le néologisme, habitude qui devait enfanter deux qualités rares mais essentielles chez les avocats et les politiques : la propriété des termes et la sobriété des développements. Etre clair et concis, c'est le point difficile pour l'orateur, même pour l'écrivain.

« Lucien Turcotte était parmi nous du trop petit nombre de ceux qui, richement favorisés par la nature sous le rapport de l'intelligence, comptent cependant pour réussir dans le monde bien plus sur l'étude que sur leur facilité native. Que de talents perdus par cette confiance exclusive dans les ressources naturelles de l'esprit ! Pourvu que l'on dise de quelqu'un : Il a du talent, celui-là croit avoir tout fait, il semble au comble de ses vœux, et il n'étudie pas, on dirait qu'il ne sent même pas le besoin d'étudier. Il en est pourtant des facultés intellectuelles comme du champ du cultivateur : il faut les cultiver et les nourrir pour leur conserver la fécondité primitive.

« Notre ami avait compris de bonne heure cette nécessité absolue de l'étude, et il s'y adonna avec une ardeur opiniâtre. Il avait de l'ambition, mais il ne l'aurait pas cru avouable s'il ne l'avait fondée sur un labeur persévérant, et que l'on peut appeler excessif, puisqu'il y a contracté le germe d'une maladie mortelle.

« Ses études de droit finies, il eut une chaire à l'Université Laval, qui l'envoya passer deux ans à Paris pour se préparer à donner son cours. C'est là surtout que je l'ai bien connu, et je me rappelle avec bonheur ces jours féconds, dont notre amitié et des études chéries faisaient le charme. Que de promenades instructives nous avons faites dans ce beau Paris, tantôt cherchant des bouquins sur les quais, tantôt explorant une rue célèbre par ses souvenirs historiques, tantôt visitant les monuments, les musées, les fabriques dont s'honore la France ! Comme elles nous semblaient courtes ces heures que nous passions dans le jardin de Luxembourg, à l'ombre des grands ormes, un livre à la main, lisant à haute voix, discutant, écrivant en toute liberté, devant ce public habitué à voir les étudiants préférer le grand air du parc à la chaleur de leurs mansardes ! Nous allions quelquefois au théâtre ou à l'opéra, et l'œuvre des maîtres le transportait d'enthousiasme. Les cours de la Sorbonne lui causaient souvent une impression pénible : il se disait qu'il ne pourrait jamais enseigner avec ce talent, et cette seule idée le jetait dans un découragement dont il ne se relevait qu'à force d'énergie. Mais cette énergie il la possédait au plus haut degré pour l'accomplissement de ses devoirs d'homme et de chrétien. Caractère digne, honorable dans la plus belle acception du mot, et catholique convaincu, il unissait à la sévérité de la vertu le charme des natures exhubérantes et expansives. Jeune, emporté, il a su cependant éviter les fautes de son âge. C'était une âme d'élite dans un corps vierge. A défaut des vertus chrétiennes, le respect qu'il se portait à lui-même aurait fait de lui un sage. Mais il était catholique sincère, n'aimait pas à faire étalage de ses pratiques religieuses, priant Dieu avec humilité et du fond du cœur. A Paris, il faisait presque tous les jours une visite au Saint-Sacrement et j'ai été trois mois sans le savoir. Ce trait renferme tout le secret de sa vie.

« Hélas ! que nous reste-t-il de ce grand cœur, de cette belle intelligence ? Un simple souvenir. C'est beaucoup pour l'exemple qu'il nous retrace ; qu'est-ce pour notre amitié ? qu'est-ce pour la patrie qui fondait tant d'es-

pérances sur son enfant ? On dirait qu'une fatalité pèse sur les jeunes gens doués du génie. Les uns sont annihilés par les circonstances ou par les persécutions, les autres s'anéantissent eux-mêmes par la paresse ou les habitudes, et la mort nous enlève les plus irréprochables. Remontez seulement à vingt années en arrière : comptez tous les jeunes gens marquants ou même célèbres qui sont disparus dans la scène pour des causes diverses, et dites si notre nationalité n'est pas bien malheureuse de perdre ainsi tant de nobles défenseurs sans avoir obtenu d'eux les services qu'ils pouvaient rendre ?

« Qui méritait plus que Lucien Turcotte une longue vie ? On serait tenté de crier à l'injustice du sort qui ne lui a point permis de donner toute la mesure de son intelligence et de travailler longtemps pour son pays. si nous ne savions que Dieu veille sur les peuples et sur les individus avec une infinie miséricorde. Il a rappelé à Lui notre ami, courbons la tête et cherchons dans cette belle mort le secret de bien vivre. Par ce qu'il a été, Turcotte nous apprend ce que nous devons être.

« Il lui en a coûté sans doute de faire le sacrifice de ses affections, de ses espérances, de sa jeunesse : il n'avait que vingt-sept ans ! Mais il a fait face à la mort avec le courage résigné du chrétien qui a observé toute sa vie les commandements de Dieu et de l'Église. Il ne faut pas le plaindre : toute la gloire, tout le bonheur est d'être ainsi préparé pour le suprême départ. »

OSCAR DUNN.

MORITURI MORTUO.

(Ceux qui vont mourir à celui qui n'est plus.)

« Avant-hier matin, un télégramme de deux mots annonçait tout-à-coup la mort de Lucien Turcotte, l'ami, le compagnon de toute la jeunesse de notre ville. Pas d'autre détail. Il s'est éteint sans doute doucement, sans agonie, après une maladie qui, depuis près d'un an, le conduisait à pas comptés et certains vers le tombeau ; sans effort, comme sans lutte peut-être, il a franchi l'obstacle suprême qui sépare l'homme de l'éternité.

« Aucun de nous ne pouvait être près de lui ; aucun de nous n'a pu apprendre à mourir de celui dont la vie avait été pour tous un exemple. Jusqu'au dernier moment nous avions espéré, quoique le dénouement fatal fût presque certain : on ne peut pas croire que la mort soit inexorable pour la jeunesse et qu'elle abatte la force brillante comme elle enlève d'un souffle les existences flétries. Mais maintenant elle a fait son œuvre. — Nous avions pensé toujours qu'au moment de livrer le combat de la dernière heure, elle reculerait devant ce jeune homme de vingt-sept ans armé contre elle de toutes les promesses de l'avenir ! nous pensions qu'elle serait arrêtée violemment devant cet âge à qui la nature apporte tout-à-coup, dans les crises suprêmes, une force inconnue et des ressources mystérieuses.

« Mais pour la mort, rien n'est sacré ; pour elle la jeunesse, le talent, la vertu n'ont pas de priviléges : sous son terrible passage, les têtes les plus hautes sont celles qui tombent les premières, et elle se hâte de frapper les cœurs les plus vaillants comme si elle craignait de s'attendrir aux sanglots qui retentissent autour d'elle.

« Pauvre cher Lucien ! Eh bien ! non, la mort n'a pas tout fait encore. Elle ne nous ôtera pas cette heure où nous nous rassemblons tous autour de ton lit funèbre avant qu'on te descende dans cette noire fosse glacée qui t'attend. Tous, tous tes amis sont autour de toi en ce moment pour presser encore une fois ta pauvre main amaigrie par une année de souffrances ; jusqu'à ton dernier jour tu pensas à nous ; jusqu'à notre dernier jour nous penserons à toi : nous nous rappellerons combien tu étais bon, généreux, sympathique, discret, dévoué ; tu ne savais pas que tu avais une santé à conserver, et c'est peut-être cela qui t'a fait mourir. Tu te serais tué par le travail, si la mort jalouse ne se fût hâtée de mettre sur ta route un piége inattendu où tu es tombé tout entier à l'heure où l'avenir t'enveloppait de ses plus brillantes caresses et tes amis de leur plus chaude affection. Tu pouvais espérer et atteindre à tout, car, avec l'âme, tu avais l'intelligence et la science ; tu brillais au premier rang d'un groupe d'élite, et la fortune te ménageait le plus rare de ses bienfaits, celui de ne pouvoir faire d'envieux.

« Tu n'as pas eu le temps de rien laisser de toi que le vide irréparable que fait ta mort dans nos rangs et nos éternels regrets. Ta renommée avait déjà promené ton nom de bouche en bouche, et la gloire t'attendait avec de frais lauriers ; mais tu n'as pu arriver jusqu'à elle, et peut-être Dieu dédaignait-il pour toi cette gloire profane, indigne de ses élus : tu es mort avec la gloire bien plus noble et bien plus haute, quoique moins éclatante, d'une vie sans tache et d'un nom aussi cher qu'il était pur.

« Et, maintenant, qu'es-tu ? Un pauvre corps déjà flétri, une dépouille brisée que nous ne reconnaîtrions peut-être pas si nous la voyions, sur un lit que couvre ton linceul, à côté d'une bière entr'ouverte, et quelques pas plus loin, le fossoyeur courbé dans l'ombre, qui attend les dernières instructions de la mort.

« Et voilà tout ce qui reste d'une vie que tant de choses avaient faite précieuse et chère. Tu avais tous les dons de l'esprit et du cœur, devant toi une brillante carrière qu'avait préparée de fortes études, et déjà même tu avais connu le succès à l'heure où tant d'autres se cherchent seulement un chemin. Tout te souriait ; l'espérance te tendait ses larges bras, et pour toi c'étaient ceux d'une mère ; elle ne voulait pas te tromper, toi qui avais été heureux avant d'avoir pu à peine désirer de l'être : tu étais cher à l'ambition elle-même, cette marâtre qui étouffe sur son sein presque tous ses enfants, et elle t'avait comblé alors même que tu pouvais à peine bégayer son nom.

« Tout-à-coup santé, avenir, succès, renommée s'est évanoui. Il n'y eut d'égal à cette fortune rapide que l'envahissement non moins prompt de la mort. Un an t'avait suffi pour élever ton piédestal ; un an a suffi pour qu'il s'écroulât sous tes pieds. Mais, dans le calme anxieux qui entourait ta longue maladie, dans le détachement graduel de toutes les choses d'ici-bas, tu avais appris à mépriser la mort, à balancer les choses périssables avec ce qui est immortel et tu t'étonnais du néant des agitations humaines.

« Plus grand et plus utile exemple ne nous fut jamais donné, et nous qui te pleurons si amèrement, nous regardons encore avec une satisfaction jalouse ton entrée si victorieuse dans l'éternité, que tu ne redoutais plus, bien des jours avant ta mort. A l'aurore nouvelle tes yeux se sont ouverts avant même de se fermer à la pâle lumière de notre misérable vie, et, avant de quitter la terre, ton âme dégagée volait déjà libre dans les cieux. Oh ! apprends-nous les secrets de cet autre monde si redouté et qui n'est pourtant qu'une délivrance, une éclosion au bonheur que nous cherchons en vain parmi les ténèbres que tu as franchies ; fais rayonner dans nos

cœurs les immortelles espérances de la tombe ; reste avec nous comme la lumière de notre âme, nous qui allons maintenant te dire adieu et qui nous éloignons pour toujours de ces pauvres restes qui sont tout ce que la mort a laissé d'une vie que nous avons si longtemps et si tendrement partagée.

« Adieu, adieu, cher ami ; nous ne tarderons pas à te rejoindre. Notre jeunesse à nous est déjà aux trois quarts envolée : ce qui en reste ne pourra longtemps retarder la mort et son œuvre sera facile. Heureux toutefois d'avoir trouvé dans la tienne un enseignement et une force qui raniment nos défaillances. Plus heureux encore si, comme toi, nous méritons de laisser après nous d'aussi inconsolables et d'aussi justes regrets ! »

ÉLOGE FUNÈBRE

de M. Lucien Turcotte, prononcé par M. le Recteur HAMEL, *mercredi, le 21 janvier, à l'occasion du service chanté dans la chapelle du Séminaire, en présence du personnel de l'Université Laval.*

Messieurs,

« Permettez que je vous dérobe quelques instants pour exprimer les sentiments qui débordent en ce moment de mon cœur. A la vue de cette tombe, qui vient de se fermer sur un homme qui nous fut si cher à tant de titres, et qui disparaît de la scène de ce monde dans toute la force de la jeunesse, lorsque les fruits déjà produits faisaient espérer la plus riche moisson pour l'avenir, que de réflexions se pressent dans notre esprit ! combien les jugements de Dieu sont impénétrables et qu'ils diffèrent de ceux des hommes !

» En voyant ce jeune homme, hier encore, ce semble, si plein de vigueur et de santé apparente ; orné de tous les talents qui sont le partage des hommes supérieurs ; doué par la nature d'un tempérament de feu, mais se contenant dans les plus strictes limites du devoir et de l'honneur, et cela avec une énergie vraiment chrétienne ; bannissant de ses actions la routine aveugle pour s'en tenir aux seuls principes : pratiquant sa religion par conviction éclairée, et bien décidé à ne jamais s'écarter ni théoriquement ni pratiquement des sentiers qu'elle trace ; donnant, en un mot, toutes les garanties qui assurent à la religion et à la patrie les services de l'un de ces hommes en qui elles peuvent reposer la plus entière confiance ;...qui, dis-je, n'aurait cru que la divine Providence s'obligeait par avance à donner une longue carrière à notre jeune et regretté ami, M. Lucien Turcotte ?

» Et cependant il en est autrement. Dieu, en brisant ainsi, dans leur épanouissement, toutes les espérances de la famille, de l'Université, de la religion et de la patrie, a-t-il voulu nous punir de nos manquements et de notre peu de fidélité à remplir nos obligations ? ou bien, a-t-il voulu, dans son infinie bonté, montrer à une jeunesse, trop avide, hélas ! de jouissances coupables, comment une vie sans reproche fait envisager avec calme et attendre sans frayeur la mort, lors même qu'elle se présente dans les conditions les plus remplies d'amertume ? Nous n'en savons rien. A nous, messieurs, de ne rien perdre des enseignements que renferme cette mort précoce, qui renverse tous les calculs de notre faible sagesse.

» Jeunes gens qui m'écoutez, et qui vous promettez, sans doute, de longues années, ne soyez pas sourds à la voix qui sort de ce tombeau. Des exemples bien divers ont passé sous vos yeux et se présenteront encore, pendant les

quelques années qui vous sont données pour vous préparer aux travaux de l'âge mûr. Malgré votre jeunesse, il vous a été donné de pouvoir suivre jusqu'au bout la carrière de plusieurs. Sans m'arrêter à vous rappeler ce que certaines morts ont pu renfermer de poignante et, malheureusement, d'irrémédiable tristesse, je me contente de fixer votre attention sur le spectacle aussi consolant qu'instructif que nous présente la courte carrière de votre jeune professeur.

» Oui, messieurs, jusque dans sa mort prématurée, il continue de vous donner la plus importante leçon, celle qui décidera peut-être de votre bonheur éternel, la science de bien mourir.

» Voyez, messieurs, ce jeune homme aux prises avec la mort, luttant contre elle avec toute l'énergie d'une nature passionnée, et cependant l'envisageant sans crainte et sans inquiétude. Par un étrange et bien rare phénomène, les deux sentiments les plus opposés ont pu coexister chez M. Turcotte pendant sa maladie, je dirai mieux, pendant sa longue agonie. Conservant jusqu'à la fin toute la lucidité de son esprit, il s'est vu lentement mais sûrement mourir ; il énumérait lui-même à ses amis toutes les inévitables circonstances qui rendaient humainement impossible son retour à la vie, et lui annonçaient, avec une effroyable précision, sa fin prochaine ; et cependant il a conservé jusqu'au dernier moment cette illusion qui, tout en le laissant soumis à la divine Providence, lui faisait croire qu'elle ne l'avait pas en vain conduit avec tant d'éclat jusqu'au seuil de la carrière la plus brillante.

» Comment ces deux sentiments ont-ils pu coexister sans déchirement dans le cœur de M. Turcotte ? où a-t-il puisé ce calme extraordinaire, cette tranquillité d'âme, qui lui permettaient, dans une même conversation, de parler de sa mort prochaine, de régler les détails de sa sépulture, et de tracer en même temps les plus beaux projets pour l'avenir ?—Vous répondez vous-mêmes à cette question, vous, messieurs, qui l'avez connu : c'est qu'en repassant les années écoulées, il se voyait toujours dans le chemin de l'honneur et de la vertu.

« Au point de vue du monde, rien que de noble et d'honorable dans ce jeune homme. Soumis, comme tous les autres, à l'entraînement de l'exemple, il a résisté et aux autres, et à sa propre nature toute de feu. Le monde a trouvé prodigieux non seulement qu'il ait conservé, parmi ses compatriotes la plus irréprochable conduite morale, mais surtout qu'il ait pu passer deux ans à Paris, dans ce centre dangereux, où il y a tant de monde qu'on y est isolé, dans ce gouffre de plaisirs où tant d'âmes vont faire naufrage, et qu'il en soit sorti sans souillure.

« Je comprends, messieurs, cet étonnement du monde, qui ne voit que les forces de la nature. Pour moi, je ne suis pas surpris de l'inébranlable fermeté morale de notre jeune ami. Car, si je le considère au point de vue de la religion, j'y découvre le secret de sa force. — Lucien Turcotte n'était pas seulement un honnête homme suivant le monde : c'était un chrétien convaincu et éclairé qui mettait sa conduite en harmonie avec sa foi.

« La piété de Lucien Turcotte résidait plus dans la volonté que dans le sentiment ; elle n'en était que plus sincère, du reste sans ostentation. Il connaissait le chemin des sacrements et il le fréquentait pour se purifier de cette poussière que communique inévitablement le contact avec un monde que N. S. J. C. a maudit, et aussi pour y puiser la force dont il savait qu'il avait besoin.

Un petit détail pourra mieux faire apprécier celui qui est l'objet de nos regrets : dans les papiers qu'il a laissés et que l'on a réunis pour les rendre

à sa famille, on a constaté qu'il ne commençait aucun écrit sans le consacrer spécialement à la plus grande gloire de Dieu, heureuse habitude conservée du collège ; de plus il ne faisait aucun travail important sans commencer par quelques lignes, sous forme de prière demandant à Dieu de ne jamais devier de la vérité, et à la Sainte-Vierge de ne pas concevoir d'orgueil s'il réussissait.

Vous avez, messieurs, dans cet aperçu, le secret de la persévérance de M. Lucien Turcotte dans le chemin de la vertu chrétienne, et aussi celui du calme qui lui a fait envisager la mort sans chagrin et sans crainte, pendant qu'il entretenait la pensée qu'il pourrait encore, s'il plaisait à Dieu, vivre de longues années. — Voilà, messieurs et chers jeunes gens, l'importante leçon qui résulte de la trop courte carrière de notre jeune ami.

« Marchez donc comme lui, avec une constance inébranlable, dans le sentier étroit de l'honneur et de la vertu chrétienne ; pratiquez sans respect humain votre religion, avec une foi éclairée et convaincue : si le bon Dieu vous appelle à fournir une longue carrière, le pays et la religion pourront compter sur les services les plus signalés de votre part, et quand il faudra partir pour un monde meilleur, les bénédictions du ciel ne feront que couronner les bénédictions déjà acquises de la terre. Si, au contraire, le Seigneur tout-puissant, dans son impénétrable sagesse, croit devoir borner votre existence au temps strictement nécessaire pour laisser entrevoir les trésors qui reposent en vous, outre ce calme imperturbable, outre cette résignation sans effort, que nous avons admirés dans M. Lucien Turcotte, et qui vous accompagneront à votre heure dernière, vous laisserez, comme lui, à vos amis un nom honorable et un souvenir cher et sans tache ; à votre pays une gloire qui, pour être moissonnée dans son germe, n'en est pas moins vive ; et à votre famille cette suprême consolation, la seule qui puisse compenser ici-bas la plus poignante douleur, la douce assurance que tous les rapports ne sont pas finis, et que vous jouissez dans le ciel de ce bonheur surnaturel et infini après lequel nous soupirons tous, mais dont un trop petit nombre savent prendre le chemin.

L'UNIVERSITÉ LAVAL.

L'Université Laval a été fondée en 1852, par le Séminaire de Québec. La Charte Royale, qui lui a été accordée par S. M. la Reine Victoria, a été signée à Westminster, le 8 décembre 1852. L'année suivante, par un Indult du 6 mars 1853, le Souverain Pontife Pie IX accorda au Visiteur de l'Université l'autorisation de conférer les degrés ordinaires en Théologie.

Le Visiteur de l'Université Laval est toujours l'Archevêque catholique de Québec, qui a droit de *veto* sur tous les règlements et sur toutes les nominations.

Le Supérieur du Séminaire de Québec est de droit le Recteur de l'Université.

Le Conseil de l'Université se compose des Directeurs du Séminaire de Québec et des trois plus anciens professeurs titulaires de chacune des facultés.

Il y a quatre facultés, qui sont les facultés de Théologie, de Droit, de Médecine et des Arts. Les professeurs de la faculté de Théologie sont nommés par le Visiteur. Tous les autres sont nommés par le Conseil ; ils sont révocables *ad nutum*. Les degrés auxquels peuvent arriver les élèves dans chacune des facultés, sont ceux de Bachelier, de Maître ou Licencié, et de Docteur. La bonne conduite est une condition essentielle pour l'obtention des degrés.

L'Université Laval, dès le principe, s'est placée sous la protection spéciale de la Très-Sainte Vierge Marie, et a choisi pour sa fête patronale la fête de l'Immaculée Conception. Le 20 juin 1873, l'Université s'est consacrée solennellement au Sacré Cœur de Jésus.

ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT.

L'année académique comprend dix mois, et se divise en trois termes. Le premier commence le mercredi qui suit le 8 de septembre et finit à Noël ; le second finit à Pâques, et le troisième finit au commencement de juillet.

L'enseignement se donne par des professeurs *titulaires*, par des professeurs *agrégés* et par des professeurs *chargés de cours*. Les premiers sont seuls professeurs proprement dits, peuvent seuls être membres du Conseil Universitaire et avoir voix délibérative dans les conseils des facultés. Un professeur titulaire dans une faculté ne peut plus, depuis l'année 1871-72, être nommé professeur titulaire dans une autre ; mais il peut y être professeur agrégé ou chargé de cours.

Les cours sont privés dans les facultés de Théologie, de Droit et de Médecine. Cependant tout prêtre peut être admis aux cours de Théologie ; il en est de même à l'égard des hommes de loi, pour les cours de Droit, et à l'égard des médecins et des chirurgiens, pour les cours de Médecine. Dans la faculté des Arts, il y a des cours publics et des cours privés ; ceux-ci ne sont que pour les élèves ou étudiants de la faculté.

Une fois par semaine, dans les cours privés, le professeur consacre le temps d'une leçon à un examen de ses élèves sur les matières étudiées pendant la semaine.

A la fin de chaque terme, tous les élèves sont examinés sur les différentes matières qui leur ont été enseignées durant ce terme. Cet examen, qui est oral, se fait devant des jurys de trois professeurs. Les résultats, qui sont consignés dans les registres, se traduisent par l'une des six notes *Très-bien*, *Bien*, *Assez Bien*, *Médiocre*, *Mal*, *Très-mal*, selon le cas. Tout examen partiel qui mérite l'une des trois dernières notes, est entaché d'un vice qui s'oppose à l'obtention des degrés, jusqu'à ce qu'il soit remplacé, à un terme ultérieur, par un examen suffisant.

Il y a deux classes d'élèves: les *élèves* proprement dits, qui ont subi avec succès les examens de l'Inscription dans la faculté des Arts; et les *élèves-étudiants*, qui n'ont pas subi cet examen. Ces élèves sont absolument sur le même pied, toute la différence consistant en certains avantages pécuniaires faits aux premiers. C'est une triste nécessité à laquelle il a fallu malheureusement se plier, à cause du peu de protection accordée dans ce pays aux jeunes gens qui ont fait de sérieuses études. L'Université Laval a fait ce qu'elle a pu pour lutter contre un tel état de chose. Mais que pouvait-elle *seule?* Elle a dû reculer, et mettre tous les élèves sur le même rang, se contentant de faire plus de sacrifices, en exigeant moins de compensation pécuniaire de la part de ceux qui ont fait un cours d'étude.

—

Faculté de Théologie.

Les professeurs de Théologie sont nommés par l'Archevêque de Québec, Visiteur de l'Université, sur présentation du Conseil Universitaire.

L'enseignement se donne en quatre années et comprend les matières suivantes :

Morale, 160 leçons par année.
Dogme, 280 leçons par année.
Ecriture Sainte, 80 leçons par année.
Histoire ecclésiastique, 80 leçons par année.
Eloquence, 20 leçons par année.
* Langues sacrées, 40 leçons par année.
Rites, 20 leçons par année.
* Institutions canoniques, 80 leçons par année.
* Decretales, 160 leçons par année.

Aucun élève en Théologie n'est admis à moins qu'il n'ait exhibé au Recteur la permission et les lettres testimoniales de son évêque.

L'inscription comme élève s'obtient en subissant avec succès les examens requis par la faculté des Arts. Cet examen est de rigueur pour le diocèse de Québec, en vertu d'une décision de l'Archevêque de Québec. Les ecclésiastiques des autres diocèses peuvent, d'ici à septembre 1878, obtenir leur inscription sur un simple certificat d'études complètes faites avec succès.

Pour obtenir le Baccalauréat en Théologie, il faut être élève inscrit, avoir suivi les cours durant six termes à l'Université ou dans un Grand Séminaire affilié, et avoir obtenu au moins la note *Assez bien* pour toutes les matières de ces examens, qui doivent embrasser la moitié des manuels de dogme et de morale adoptés par les établissements où l'on étudie, ainsi

* Les cours marqués d'un astérisque * sont facultatifs pour le moment et ne se donnent que s'il se présente un nombre suffisant d'élèves.

que les autres matières obligatoires qui s'enseignent dans cet intervalle de temps.

La Licence en Théologie peut s'obtenir à la fin de la troisième année par les Bacheliers en Théologie qui ont eu au moins la note *Assez bien* sur toutes les matières, aux examens des deux premiers termes de cette troisième année, ou qui ont réparé un examen défectueux par un examen subséquent, et qui, à la fin du troisième terme, subissent 1° l'examen du terme avec le même succès sur les matières autres que la Théologie dogmatique et morale ; 2° une double épreuve spéciale, l'une écrite, l'autre orale, sur la partie de la Théologie dogmatique et morale vue dans cette troisième année.

La langue latine est la seule dont on puisse faire usage dans ces épreuves. L'épreuve orale dure une heure et peut être publique. Il est accordé six heures pour l'épreuve écrite ; dans cette dernière, on remet au candidat un exemplaire de la Vulgate sans notes et le Concile de Trente. L'épreuve écrite peut se faire dans les séminaires affiliés, mais l'examen oral se fait régulièrement à Québec.

Chacune des matières de l'examen, tant écrit qu'oral, est appréciée au moyen de l'une des six notes *Très-bien, Bien, Assez bien, Médiocre, Mal, Très-mal.* Une quelconque des trois dernières notes est éliminatoire.

Le candidat est Licencié *avec grande distinction* s'il n'a que des notes *Bien* et *Très-bien* et que les *Très-bien* dominent. Il est reçu *avec distinction* si, dans le même cas, les *Bien* sont en aussi grand nombre ou en plus grand nombre que les *Très-bien*, et même s'il a quelques *Assez bien*, pourvu que ces derniers soient rachetés par un nombre double de *Très-bien*. Dans les autres cas il est simplement admis.

Le Doctorat en Théologie peut s'obtenir par les Licenciés en Théologie au bout de la quatrième année d'étude, par une série d'examens de terme et d'examens spéciaux analogues à ceux qu'il faut subir à la Licence, en y ajoutant la partie du Droit canonique qui concerne les empêchements de mariage. Seulement l'examen tout entier se fait à l'Université, l'épreuve orale est toujours publique et doit durer au moins une heure et demie.

Droit canonique.

Le Baccalauréat en Droit canonique s'obtient à la fin des *Institutions*, aux conditions ordinaires. Ceux qui commencent l'étude du Droit canonique après un cours complet de Théologie, sont considérés *ipso facto* comme Bacheliers en Droit canonique.

La Licence et le Doctorat en Droit canonique s'obtiennent à la fin de la troisième année du cours de Droit canonique. Les élèves qui n'ont que les notes *Bien* et *Très-bien* pour toutes les matières sont admis au Doctorat ; celui qui a quelque autre note est admis à la Licence ou est renvoyé suivant le cas.

Les rescrits pontificaux n'autorisent pas l'Université Laval à accorder des degrés honorifiques en Théologie ou en Droit canonique. Il faut absolument, pour obtenir les degrés, suivre les cours au moins dans un Grand Séminaire affilié et subir les examens requis.

Faculté de Droit.

1° ENSEIGNEMENT.

L'enseignement se donne en trois ans et comprend les matières suivantes :

Droit romain, 228 leçons.
Droit civil, 684 leçons.
Procédure civile, 144 leçons.
Droit commercial et Droit maritime, 108 leçons.
Droit criminel, 108 leçons.
Droit administratif, 150 leçons.
* Droit international, 72 leçons.

Pour arriver aux degrés il n'est pas nécessaire d'être élève inscrit, mais il faut avoir suivi les cours avec régularité.

Le Baccalauréat s'obtient à la fin de la troisième année par ceux qui ont subi avec succès tous les examens de termes, ou qui ont réparé les examens défectueux. Comme on le voit, le Baccalauréat en Droit n'est donné, à l'Université Laval, qu'aux étudiants qui ont assisté à 1300 leçons de Droit, et subi avec succès 9 examens sur toutes les branches du Droit. De plus les certificats d'assiduité aux cours qui sont donnés aux étudiants en Droit qui n'ont pas obtenu un degré, doivent contenir les notes détaillées, bonnes ou mauvaises, de leurs examens de termes.

La Licence peut s'obtenir, à la même époque que le Baccalauréat, par ceux qui, ayant droit d'ailleurs au Baccalauréat, remplacent le neuvième examen de terme par un double examen spécial, l'un oral, l'autre écrit, embrassant toutes les matières de l'enseignement.

Les Licenciés en Droit ne peuvent se présenter aux épreuves du Doctorat qu'une année au moins après la Licence. Les épreuves consistent à soutenir publiquement, en présence des Docteurs et des Professeurs titulaires de la faculté, une thèse sur un sujet pris dans la matière de l'enseignement de la faculté, et un certain nombre de propositions appartenant aux principales parties de cet enseignement.

2° PRIX DANS LA FACULTÉ DE DROIT.

Médailles Dufferin.

Son Excellence le Comte de Dufferin, Gouverneur Général de la Puissance du Canada, offre annuellement au concours, pour encourager les fortes études durant son séjour au Canada, aux élèves de dernière année de la faculté de Droit, une Médaille d'or et une Médaine d'argent, formant un premier et un second prix.

Le concours se fait par écrit et est absolument analogue aux épreuves écrites de la Licence en Droit. La séance ne doit pas dépasser six heures. Les concurrents signent leur ouvrage d'un pseudonyme, et mettent leur véritable nom avec leur pseudonyme dans une enveloppe cachetée, qui n'est ouverte qu'après la correction.

* Ce cours ne forme pas partie obligée de l'enseignement. Cependant les élèves sont obligés de le suivre, lorsqu'il se donne.

Faculté de Médecine.

—

1° ENSEIGNEMENT.

L'enseignement de la faculté de Médecine se donne en quatre années. Cependant, en faveur des élèves peu fortunés qui ont passé une année d'étude chez un patron à la campagne, les leçons sont tellement distribuées que, absolument parlant, un élève de grande bonne volonté peut les suivre toutes en trois ans ; mais cet arrangement n'est pas un avantage au point de vue des études, et les élèves ne devraient s'y résigner que lorsqu'ils ne peuvent absolument faire autrement.

Jusqu'à l'année 1871-72, les jeunes gens qui avaient fait une année de Philosophie pouvaient obtenir l'inscription comme élèves réguliers et faire coïncider, comme tels, leur première année de Médecine avec leur seconde année de Philosophie. Cette permission, qui n'était pas non plus un avantage, n'existe plus : depuis lors les élèves n'obtiennent l'inscription régulière qu'après avoir subi avec succès les deux examens exigés par la faculté des Arts.

L'enseignement de la faculté de Médecine comprend les matières suivantes, divisées en deux sections, les Primaires et les Finales :

Primaires.

Anatomie descriptive et topographique, 240 leçons.
Anatomie pratique, 180 leçons de deux heures.
Anatomie microscopique ou Histologie, 120 leçons.
Physiologie, 220 leçons.
Pathologie générale, 110 leçons.
Hygiène, 60 leçons.

Les élèves doivent en outre suivre, à la faculté des Arts, les cours suivants :

Chimie, 240 leçons.
Botanique, 60 leçons.

Finales.

Matière médicale et Thérapeutique générale, 240 leçons.
Pathologie externe et Médecine opératoire théorique, 240 leçons.
Pathologie interne et Thérapeutique spéciale, 240 leçons.
Tocologie, 240 leçons.
Médecine légale, 60 leçons.
Toxicologie, 60 leçons.
Maladies des yeux et des oreilles, 60 leçons.
Médecine opératoire pratique, 40 leçons.
Clinique externe, 180 leçons.
Clinique interne, 180 leçons.
Clinique des maladies des yeux et des oreilles, 60 leçons.
Clinique des accouchements : chaque élève assiste à au moins six cas.

—

COURS PRATIQUE DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE.

Cliniques.

Convaincue qu'il est d'une nécessité urgente de préparer les jeunes médecins à l'exercice de leur art, non-seulement par des cours théoriques étendus et très-développés, mais encore par des leçons pratiques et l'étude constante des diverses maladies aux lits mêmes des malades, l'Université a cru devoir aller beaucoup au-delà des exigences de la loi pour le nombre de ses Cliniques. Ainsi, outre que le nombre des leçons de Clinique qui se donnent à l'Hôpital de la Marine et à l'Hôtel-Dieu dépasse de moitié celui qui est exigé par la loi provinciale, (c'est-à-dire est de 360 par année au lieu de 240), les élèves de l'Université ont, au Dispensaire, une Clinique interne et externe facultative et une Clinique obligatoire sur les maladies des yeux et des oreilles, et à la Morgue, des leçons de Médecine légale pratique.

Clinique du Dispensaire.

Le dispensaire de Québec a été ouvert le 19 février 1866. A cet établissement, tous les pauvres de la ville, sans distinction de croyances ou d'origines, reçoivent gratuitement les soins et remèdes que requiert leur état. Monsieur le curé de Québec et le Recteur de l'Université sont les Directeurs de l'établissement.

Les Docteurs Tessier, H. Blanchet F.-A.-H. LaRue, Simard, Verge, A. Belleau, L. LaRue, et T.-A. Venner, sont chargés du service médical ; les Sœurs de Charité veillent à l'entretien des salles et reçoivent les malades.

Le Dispensaire est ouvert tous les jours depuis 1 h. P. M., jusqu'à 2 h. ou 3 h., suivant le besoin. (1)

Les élèves assistent à l'examen des malades, reçoivent des médecins de service des explications ou leçons cliniques, et sont chargés de la préparation et distribution des remèdes, et des pansements. Les élèves de quatrième année visitent à domicile, sous la direction des médecins de l'établissement, ceux des malades qui ne peuvent se rendre au Dispensaire.

(1) *Arrêté disciplinaire relatif au Dispensaire.*

I. Les étudiants en Médecine doivent fréquenter régulièrement le Dispensaire, conformément aux dispositions suivantes :

Pour les maladies des yeux et des oreilles, ils suivent l'ordre qui leur est indiqué par M. le Professeur. Pour les autres jours de la semaine, les élèves de quatrième année viennent par groupes de dix, suivant l'ordre de doyen à l'Université. Les groupes se succèdent à tour de rôle tous les mois.

II. Tous doivent se montrer respectueux et obéissants envers les Médecins de service et envers les Dames Religieuses.

III. Ils doivent se tenir dans la salle de consultation ou dans la Pharmacie et sous aucun prétexte ne doivent aller dans la salle d'attente des malades.

IV. Ils ne doivent engager aucune conversation avec les malades.

V. Ils ne doivent prescrire pour les malades ou faire les visites à domicile *que sur l'ordre* des Médecins.

VI. Ils ne doivent prendre pour leur propre usage aucun des médicaments de la Pharmacie non plus que des instruments de Chirurgie.

VII. Ils ne doivent ni fumer, ni crier, ni siffler, ni même parler haut dans aucune des Salles du Dispensaire.

VIII. Les Médecins du Dispensaire et les Dames Religieuses ont toute l'autorité nécessaire pour faire observer les divers articles de ce règlement.

Le docteur Simard, professeur du cours des Maladies des yeux et des oreilles à l'Université, est chargé *spécialement* et *exclusivement* du traitement de ces maladies. Le docteur Venner est chargé *exclusivement* du traitement des maladies dentaires.

Expertises Médico-Légales.

Avec la bienveillante permission de monsieur le Coroner Prendergast, les élèves de l'Université sont admis à assister aux diverses enquêtes qui se font à la Morgue, et peuvent profiter des avantages considérables que leur offre cet établissement pour l'étude de la Médecine légale pratique. Le nombre des enquêtes qui se font chaque année à la Morgue, est considérable et très-varié.

MUSÉES DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE.

Ces musées se composent de plusieurs collections des plus complètes et des plus intéressantes du continent américain. Ils comprennent :

1° Les différentes affections pathologiques du système osseux, les monstruosités et l'anatomie comparée. Cette collection renferme plus de 600 pièces naturelles préparées en France avec le plus grand soin par des médecins et des naturalistes. Plusieurs de ces pièces sont uniques.

2° Un grand nombre de pièces préservées dans l'alcool et présentant les états pathologiques divers des parties molles. Cette collection est due aux professeurs de l'Université et à la générosité d'un certain nombre d'autres médecins qui ont bien voulu faire profiter l'Université des précieux résultats de leur expérience.

3° Des pièces artificielles servant à l'étude des maladies de la peau et des affections syphilitiques. Cette partie se compose de 250 pièces, faites à Paris. La finesse du modelé, le nombre et l'exactitude des détails, font de ces pièces artificielles de pathologie, des spécimens authentiques tellement instructifs, qu'il suffit de les avoir vues une fois pour connaître immédiatement, sur la nature, les altérations qu'elles représentent.

4° Une collection d'instruments d'une rare beauté et qui ne le cèdent en rien, pour le nombre, l'utilité et le fini des pièces, aux plus belles collections des grandes institutions européennes. Ces instruments ont été fabriqués à Paris, par M. Mathieu, expressément pour l'Université Laval et sous les yeux de M. le professeur Landry.

5° Une collection très-étendue et très-complète d'échantillons de Matière médicale préparés avec soin, et servant aux démonstrations du professeur de cette partie des sciences médicales.

2° DEGRÉS EN MÉDECINE.

Pour obtenir le Baccalauréat dans la faculté de Médecine, il suffit d'avoir suivi les cours conformément aux règlements durant neuf termes (trois ans), et d'avoir obtenu, à tous les examens de ces neuf termes l'une des notes *Assez bien*, *Bien* ou *Très-bien* pour toutes les matières, ou d'avoir réparé les mauvaises notes par des examens subséquents suffisants. On peut encore obtenir le Baccalauréat en Médecine après six termes seulement (deux ans), aux conditions exprimées plus haut, pourvu que le sixième examen de terme soit remplacé avec succès par le premier examen de la Licence ou du Doctorat en Médecine.

La Maîtrise ou Licence en Médecine, et à plus forte raison le Doctorat, donne droit de pratiquer la Médecine, la Chirurgie et l'Art obstétrique ; seulement le Licencié ou le Docteur en Médecine est tenu de faire reconnaître légalement son diplôme par le Bureau provincial de Médecine.

Pour être admis aux épreuves de la Licence et du Doctorat, le candidat doit 1° avoir suivi régulièrement l'enseignement complet de la faculté. Cependant les étudiants qui ont suivi des cours dans une autre institution, ou qui ont étudié quelque temps sous un patron, peuvent en exhibant au Recteur des certificats convenables, être admis à compléter leur cours. 2° Avoir subi avec succès les examens de terme sur toutes les matières de l'enseignement, ou avoir réparé les examens défectueux.

Les épreuves spéciales de la Licence et du Doctorat sont au nombre de deux et se subissent régulièrement : la première, sur les *Primaires*, à la fin de la seconde année : la seconde sur les *Finales*, à la fin du cours. Ces épreuves sont orales et par écrit.

Il est accordé six heures pour chaque composition écrite, dont le sujet est pris dans une partie quelconque de l'enseignement de la faculté. L'examen oral ne dure pas moins d'une heure à chaque épreuve. Il y a en outre un examen clinique, au lit des malades, à l'Hôtel-Dieu ou à l'Hôpital de la Marine, sur la Pathologie interne et sur la Chirurgie.

Une seule note *Mal* ou *Très-mal* est éliminatoire, et même *une* note *Médiocre* à l'examen final. Une note *Médiocre* à l'examen des *Primaires* ne fait pas interrompre la séance ; seulement le candidat est tenu, pour être admis, de réparer sa mauvaise note en subissant avec succès un nouvel examen sur la même matière lors de la seconde épreuve.

Si le candidat, aux deux épreuves, n'a que des notes *Bien* ou *Très-bien*, il est admis au grade de Docteur en Médecine. Il l'est encore si, ayant eu quelques notes *Assez bien* à la première épreuve, il répare cet échec relatif en subissant un nouvel examen sur les mêmes matières avec les notes *Bien* ou *Très-bien*, lors de la seconde épreuve.

S'il reste des notes *Assez bien*, non rachetées au second examen, le candidat n'est admis qu'au grade de Licencié en Médecine. Il est Licencié *avec distinction*, s'il a deux fois plus de *Très-bien* que d'*Assez bien ;* sinon il est simplement admis à la Licence.

—

3° PRIX DANS LA FACULTÉ DE MÉDECINE.

PRIX MORRIN.

M. le Dr. Joseph Morrin a légué à l'Université une somme de $2,000 dont la rente doit être employée en prix en faveur des élèves en Médecine. Cette rente est partagée en quatre parts, savoir : 1° deux parts d'un tiers chacune pour former deux premiers prix ; 2° deux parts d'un sixième chacune pour former deux seconds prix.

Un premier et un second prix sont mis à la disposition des élèves de seconde année ; deux prix semblables sont offerts aux élèves de dernière année. Les élèves de première année sont admis à concourir avec ceux de seconde ; et les élèves de troisième année, avec ceux qui terminent leur cours.

Le concours se fait par écrit et il est absolument analogue à l'épreuve écrite de la Licence et du Doctorat en Médecine ; la séance ne doit pas

dépasser six heures. Les concurrents signent leur ouvrage d'un pseudonyme, et mettent leur véritable nom avec leur pseudonyme dans une enveloppe cachetée, qui n'est ouverte qu'après la correction. Les prix sont donnés en argent et au mérite absolu.

—

PRIX SEWELL.

Depuis cinq ans, M. le Dr. Sewell, Professeur de Pathologie interne donne un premier et un second prix en argent aux élèves de son cours qui réussissent le mieux dans une composition écrite conduite comme celle du Prix Morrin, mais sur un sujet de Pathologie interne. (*)

—

4° AFFILIATION DE L'UNIVERSITÉ LAVAL AU COLLÉGE ROYAL DES CHIRURGIENS DE LONDRES.

L'effet de cette affiliation est de donner à l'Université Laval les privilèges suivants :

1° L'examen de l'Inscription est reconnu comme équivalent à l'examen préliminaire du Collége Royal des Chirurgiens de Londres.

2° Les certificats d'assiduité aux cours de Médecine suivis à l'Université Laval par les élèves *inscrits*, après leur inscription, sont reconnus pour autant par le même Collége.

3° Les Docteurs en Médecine de l'Université Laval sont admissibles à l'examen pour le diplôme de Membre du Collége Royal des Chirurgiens de Londres.

—

Faculté des Arts.

—

1° ENSEIGNEMENT.

L'enseignement complet de la faculté des Arts, conduisant à la Maîtrise ès Arts, n'est pas encore organisé, faute d'elèves. Vu le peu de ressources que présente le pays comme encouragement à la recherche de ce grade, il est peu probable que cet enseignement soit organisé de sitôt d'une manière sérieuse.

En attendant, et jusqu'au 1er septembre 1883, les professeurs et officiers des Collèges affilies à l'Université Laval, peuvent être promus au grade de Maître ès Arts, sans examen, pourvu qu'ils aient été charges, pendant toute la durée de huit années scolaires, d'un ou de plusieurs des emplois suivants : ceux de Préfet des études, de professeur de Philosophie, de professeur de Rhétorique, de professeur de Belles-Lettres, de professeur de Mathématiques, de professeur de Physique et de professeur de Chimie.

Les cours qui se donnent actuellement sont de deux sortes, les cours privés et les cours publics.

(*) Voir page 38, les noms des lauréats du Prix Morrin et du Prix Sewell pour 1874.

COURS PRIVÉS.

Les cours privés comprennent toutes les matières exigées pour le Second examen de l'Inscription et du Baccalauréat ès Arts. Cet enseignement dure deux ans et embrasse les matières suivantes :

Philosophie, 260 leçons.
Mathématiques, 200 leçons.
Physique, 160 leçons.
Chimie, 120 leçons.
Botanique, 40 leçons.
Astronomie, 40 leçons.
Minéralogie, 20 leçons.
Géologie, 20 leçons.
Architecture, 10 leçons.

Ces cours sont suivis en entier par les élèves en Philosophie du Petit Séminaire de Québec, qui sont censés élèves de la faculté des Arts ; et partiellement par les élèves en Médecine de première et de seconde année, qui sont aussi réputés élèves de la faculté des Arts pour la Chimie et la Botanique.

Peuvent encore être admis à ces cours les élèves et autres jeunes gens déjà admis à suivre les cours de Droit et de Médecine ; les jeunes gens, non élèves du Séminaire, mais qui ont subi avec succès le Premier examen de l'Inscription (ils sont réputés élèves) ; enfin les jeunes gens qui étudient la Pharmacie, le Génie civil, l'Arpentage, l'Architecture, etc.

COURS PUBLICS. *

Ces cours, qui se donnent à 8 heures du soir, pour la commodité du public, n'ont pas de durée limitée et varient d'une année à l'autre, de manière que le même sujet ne revienne pas avant une période d'au moins trois ans, bien que le titre d'un cours puisse rester le même pendant les trois années. Les sujets sont variés et choisis parmi ceux qui offrent le plus d'attrait et d'utilité pour le public.

La partie scientifique de ces cours est surtout expérimentale, bien que les calculs faciles n'en soient pas exclus. Les capitalistes, et en général les hommes instruits sont spécialement invités à ces cours.

Les étudiants en Droit et en Médecine, les élèves de l'Ecole Normale et les élèves de dernière année de Philosophie du Petit Séminaire, qui forment comme l'auditoire obligé de ces cours, peuvent y puiser une foule de notions pratiques utiles, qu'ils contribueront à disséminer plus tard dans tout le pays, comme prêtres, médecins, avocats, notaires ou instituteurs.

Ces cours ont déjà produit des résultats très-satisfaisants. Outre les leçons données sur un grand nombre de sujets importants par plusieurs professeurs titulaires ou agrégés de la faculté des Arts, leçons dont notre population québecquoise a pu apprécier le mérite, mais qui n'ont pas été livrées à la publicité, il en est d'autres qui ont été imprimées et qui ont attiré à leurs auteurs et à l'Université Laval des éloges très-flatteurs et très-encourageants de la part des plus savantes revues du monde catholique (1).

* Les hommes seuls sont admis à ces cours.

(1) Voir page 56 de l'Annuaire de 1873-74, l'excellent article que la *Civilta Cattolica* consacrait, il y a deux ans, à l'appréciation des leçons de M. l'abbé B. Pâquet sur le LIBÉRALISME, et celui du *Catholic World*, relativement aux leçons de M. l'abbé Bégin, sur l'INFAILLIBILITÉ DES PAPES.

MUSÉES DE LA FACULTÉ DES ARTS.

Cabinet de Physique.

Le cabinet de Physique maintenant à l'usage de la faculté des Arts est un des plus complets de l'Amérique. Il renferme sur toutes les branches de la Physique plus de 1,000 instruments, comprenant la plupart des appareils qui servent à démontrer les découvertes les plus récentes.

Il y a en outre les instruments nécessaires à l'enseignement des Mathématiques et de l'Astronomie.

Musée de Minéralogie et de Géologie.

Les collections de provenances diverses, qui composaient l'ancien cabinet de Minéralogie du Séminaire de Quebec, ainsi que des additions considérables renfermant un grand nombre de substances rares, ont été fondues en une seule collection arrangée systématiquement par M. Th.-Sterry Hunt. Indépendamment de cette collection générale, plusieurs autres, plus petites mais très-complètes, servent à montrer certaines propriétés spéciales : v. g. l'échelle de dureté, les propriétés optiques, électriques, organoleptiques des mineraux ; le clivage, ainsi que les différents modes de composition et de structure. Il y a en tout au-delà de 4,000 échantillons.

Le Musée Géologique, composé d'environ 1,500 échantillons, renferme :

1° Une belle collection de roches représentant toutes les couches qui se distinguent par quelques particularités remarquables de structure ou de composition ;

2° Une collection considérable de fossiles de tous les terrains, et surtout des terrains silu. ; et dévonien du Canada. Ces derniers viennent en grande partie de la Commission Géologique de la Province. Il y a aussi un grand nombre de fossiles donnés par des particuliers, amis de la science.

Musée Botanique.

Ce musée occupe les salles qui se trouvent à la suite des collections minéralogiques. Les deux premières salles renferment les échantillons du règne végétal qui ne peuvent trouver place dans les herbiers. Ces collections se divisent comme suit :

1° Une collection des bois canadiens employés dans l'industrie et ayant une valeur commerciale.

2° Plusieurs collections de bois préparées spécialement pour l'étude. La principale est celle de nos végétaux ligneux indigènes, qui est une des plus complètes de l'Université.

3° Plusieurs collections de bois exotiques : entre autres, une collection très-remarquable des bois de commerce qui se vendent sur les marchés d'Angleterre.

4° Une collection de fruits artificiels d'une rare beauté, auxquels on peut rapporter les nombreuses variétés de pommes, poires, prunes, pêches, etc.

5° Une collection de champignons artificiels, comprenant les champignons comestibles, les champignons suspects et les champignons vénéneux.

La dernière salle contient l'herbier, ou plutôt la collection des herbiers de provenances diverses, tous authentiques, qui composent 1° l'herbier américain (plantes du Canada et des États-Unis), 2° l'herbier général (plantes d'Europe, d'Asie, etc.) Ces herbiers contiennent environ 10,000 plantes toutes nommées et classées.

Musée de Zoologie.

Le Musée Zoologique compte au-delà de 1300 oiseaux, dont plus de 300, obtenus et nommés par l'entremise de l'Institution Smithsonienne de Washington, proviennent des différentes parties de l'Union Américaine.

La collection canadienne, outre les oiseaux, compte de plus une centaine de quadrupèdes et une centaine de poissons, reptiles, etc.

La collection d'insectes se monte maintenant à plus de 7,000 individus, la plupart nommés, et renferme plusieurs échantillons types d'espèces nouvelles, vérifiées par les premiers entomologistes des Etats-Unis.

Nous devons mentionner aussi une collection d'œufs d'oiseaux en voie de progrès, ainsi qu'une collection déjà considérable de coquilles canadiennes et exotiques.

Musée Ethnologique.

Le Musée Ethnologique, dont la partie principale est le Musée Huron de M. Taché, consiste en antiquités canadiennes et européennes de toutes sortes. Ce musée malheureusement n'est pas beaucoup susceptible d'augmenter à prix d'argent. Il ne peut guères s'accroître qu'avec le temps et par la bienveillance des amis de la science. On reçoit avec reconnaissance tout ce qui rappelle l'industrie ou les mœurs des premiers habitants du Canada et de l'Amérique en général.

Musée de Peinture.

Ce Musée se compose, en grande partie, de la magnifique gallerie de peintures réunie avec autant de soin que d'habileté par feu l'Hon. Joseph Legaré, un de nos premiers artistes canadiens. Cette collection renferme environ 150 tableaux originaux, dont plusieurs sur cuivre et une trentaine sur panneau. Les amateurs et les visiteurs étrangers seront étonnés à bon droit de trouver à Québec un aussi riche trésor contenant, entre autres, un Lanfranc, un Lesueur, deux Parrocel, un Romanelli, deux Salvator Rosa, trois Téniers, un VanDyck, un Joseph Vernet, un Simon Vouet, etc.

Le Séminaire de Québec, en ouvrant cette gallerie de peinture au public, y a transporté plusieurs tableaux de premier ordre, dispersés auparavant dans les différentes parties de l'établissement. Espérons que quelques riches amateurs voudront aussi contribuer à l'augmentation de ce petit trésor national, tout en faveur du public.

2° DEGRÉS DANS LA FACULTÉ DES ARTS.

Le seul degré qui offre quelque intérêt actuel dans la faculté des Arts est celui de Bachelier, puisque c'est le seul qui se donne sur examen.

Il y a trois Baccalauréats dans la faculté des Arts : le Baccalauréat ès Arts, le Baccalauréat ès Lettres et le Baccalauréat ès Sciences. Tous trois, ainsi que l'Inscription, sont des certificats de bonnes études secondaires, mais faites avec des succès différents.

Tout candidat à l'Inscription ou au grade de Bachelier dans la faculté des Arts, doit subir deux examens, l'un ordinairement après la Rhétorique, l'autre à la fin du cours de Philosophie. Ces examens se font par écrit, en français ou en anglais, au choix du candidat. Cependant une partie de l'examen, généralement une des questions d'histoire, doit se faire dans

l'autre langue. Le travail est divisé en six séances au Premier examen (examen des Lettres), et en quatre au Second (examen des Sciences).

Les sujets de l'examen des Lettres, avec les nombres de points à gagner, sont :

1° Une Version latine, 18 points ;
2° Une Version grecque, 18 points ;
3° Un Thème latin, 18 points ;
4° L'Histoire universelle, l'Histoire du Canada et la Géographie, 24 points ;
5° Les principes et l'histoire de la Littérature et de la Rhétorique, 24 points ;
6° Une composition littéraire, 36 points.

Les matières de l'examen des Sciences, sont :

1° Une dissertation philosophique, 30 points ;
2° Physique et Chimie, 18 points ;
3° Mathématiques et Astronomie, 18 points ;
4° Histoire naturelle, 9 points.

Les Mathématiques ne supposent que l'Arithmétique, l'Algèbre jusqu'aux équations du second degré inclusivement, la Géométrie élémentaire et la Trigonométrie rectiligne. En Histoire naturelle on ne demande que la Botanique, la Minéralogie et la Géologie.

La durée de ces divers examens forme un total de *trente sept heures*. Les candidats n'apportent avec eux ni livres, ni notes, ni même de papier ; on leur fournit ce qui leur est indispensable, et ils trouvent des dictionnaires dans le lieu des séances. Leurs noms ne doivent pas se trouver sur les copies de leur travail ; ils le remplacent par un pseudonyme, qui n'est connu qu'après toute correction faite. Les candidats ne peuvent sortir pendant le temps des séances, que pour des raisons majeures approuvées par celui qui préside. S'ils étaient soupçonnés de s'être procuré en sortant le secours de quelque personne ou de quelque ouvrage, leur travail ne serait pas apprécié.

Les candidats, à chaque examen, sont distribués en trois catégories : la première se compose de ceux qui ont conservé au moins les deux-tiers de leurs points en somme, sans avoir été au-dessous du sixième en aucune matière ; la seconde comprend ceux qui, sans avoir les deux-tiers, ont au moins le tiers de leurs points en somme, et au moins le neuvième sur chaque matière ; enfin, la troisième catégorie renferme ceux qui n'ont pas conservé le tiers de la somme des points. Ceux qui ne peuvent être classés dans la première ou la seconde catégorie que parce qu'il leur manque le sixième ou le neuvième dans quelques matières, sont tenus de reprendre ces matières avec un succès suffisant, à un examen subséquent, faute de quoi, ils perdent leur droit à être classés.

Les candidats de la première catégorie aux deux examens sont Bacheliers ès Arts.

Ceux de la première catégorie à l'examen des Lettres et de la seconde à celui des Sciences, sont Bacheliers ès Lettres.

Les candidats de la seconde catégorie à l'examen des Lettres et de la première à celui des Sciences, sont Bacheliers ès Sciences.

Enfin, ceux de la seconde catégorie aux deux examens sont *inscrits*.— Cette *Inscription*, qui se trouve acquise, à plus forte raison, par ceux qui sont Bacheliers, équivaut à la *Matriculation* des Universités anglaises.

☞ L'inscription de l'université Laval est reconnue comme correspondant à l'examen préliminaire du Collége Royal des Chirurgiens de Londres.

Pour être admis, en dehors des Collèges affiliés, à subir les examens de l'Inscription et du Baccalauréat ès Arts, il faut en faire la demande au Recteur par écrit, quinze jours au moins avant le commencement de l'examen, et lui envoyer en même temps un certificat de bonnes mœurs signé par le Supérieur du Collége où l'on étudie. S'il y a plus de deux mois qu'on a cessé de fréquenter un collége, il faut un second certificat signé par son curé ou ministre.

Les élèves des Collèges affiliés ne sont pas tenus de faire cette demande, ni d'envoyer le certificat ci-dessus ; ils ne se déplacent pas pour composer. Les compositions sont corrigées dans les Collèges affiliés respectifs. Les résultats ainsi que les devoirs corrigés sont envoyés à l'Université, pour y être conservés comme pièces de record. Ces pièces sont constamment accessibles aux délégués des Collèges, qui peuvent les examiner chaque fois qu'ils le désirent.

MATIÈRES DES ÉPREUVES POUR L'INSCRIPTION ET LE BACCALAURÉAT ÈS ARTS, ÈS LETTRES ET ÈS SCIENCES, JUIN 1874. (1)

PREMIER EXAMEN.

Composition littéraire.—En 1660, Daulac voyant la situation presque désespérée du pays par suite des incursions des Iroquois toujours menaçantes, se décide à sacrifier sa vie pour les arrêter. Il forme le projet d'aller se poster loin de Montréal sur le chemin qu'ils suivent d'ordinaire, pour les effrayer au moins, s'il ne peut réussir à les arrêter par un acte de valeur désespérée. Plein de ce projet, il réunit ses amis et leur fait un discours pour les engager à partager son héroïque entreprise. Ce discours est le sujet de la composition.

Nic.

Histoire Universelle.—Cyrus.—Le christianisme sous Trajan.—Charlemagne.

S. A.

Histoire du Canada.—Aperçu général de la période des Compagnies.—Fondations importantes de cette période. (*En anglais.*)

S. A.

Géographie.—Fleuves et principales rivières de l'Amérique du Nord.—Particularités remarquables de Venise et de Constantinople.

S. A.

(1) Pour la détermination de ces matières, les Supérieurs des différents Collèges affiliés envoient, tous les ans, au Recteur de l'Université, chacun une série complète de questions. Parmi toutes les questions envoyées pour une même séance, le sort décide celle qui doit faire l'objet du travail de tous les candidats.

Littérature et Rhétorique.—1° De l'unité comme règle fondamentale de toute composition littéraire.
2° Des transitions en général et de leurs qualités.
3° Des passions dans la tragédie.
4° Du plan du discours.
Qué.

Histoire littéraire.—1° Poésie épique (principaux auteurs qui l'ont cultivée avec succès—Auteurs les plus parfaits).
2° Saint Jean-Chrysostôme (où, quand il vécut—principaux ouvrages—qualités et défauts).
Qué.

Version grecque.—

Μαρτύρων μνήμης τίς ἂν γένοιτο κόρος τῷ φιλομάρτυρι; διότι ἡ πρὸς τοὺς ἀγαθοὺς τῶν ὁμοδούλων τιμὴ ἀπόδειξιν ἔχει τῆς πρὸς τὸν κοινὸν Δεσπότην εὐνοίας. Δῆλον γάρ, ὅτι ὁ τοὺς γενναίους ἄνδρας ἀποδεχόμενος, ἐν τοῖς ὁμοίοις καιροῖς οὐκ ἀπολειφθήσεται τῆς μιμήσεως. Μακάριστον γνησίως τὸν μαρτυρήσαντα, ἵνα γένῃ μάρτυς τῇ προαιρέσει, καὶ ἐκβῇς χωρὶς διωγμοῦ, χωρὶς πυρὸς, χωρὶς μαχαίρας, τῶν αὐτῶν ἐκείνοις μισθῶν ἠξιωμένος. Ἡμῖν δὲ οὐχ ἕνα πρόκειται θαυμάζειν· οὐδὲ δύο μόνους, οὐδὲ μέχρι δεκάδος ὁ ἀριθμὸς πρόεισι τῶν μακαριζομένων· ἀλλὰ τεσσαράκοντα ἄνδρες, ὡς μίαν ψυχὴν ἐν διῃρημένοις σώμασιν ἔχοντες, ἐν μίᾳ συμπνοίᾳ καὶ ὁμονοίᾳ τῆς πίστεως, μίαν καὶ τὴν πρὸς τὰ δεινὰ καρτερίαν, καὶ τὴν ὑπὲρ τῆς ἀληθείας ἔνστασιν ἐπεδείξαντο. Πάντες παραπλήσιοι ἀλλήλοις, ἴσοι τὴν γνώμην, ἴσοι τὴν ἄθλησιν. Διὸ καὶ ὁμοτίμων τῶν στεφάνων τῆς δόξης κατηξιώθησαν. Τίς ἂν οὖν ἐφίκοιτο λόγος τῆς τούτων ἀξίας; Οὐδὲ τεσσαράκοντα γλῶσσαι ἐξήρκεσαν ἂν τοσούτων ἀνδρῶν ἀρετὴν ἀνυμνῆσαι. Καίτοι εἰ καὶ εἷς ἦν ὁ θαυμαζόμενος, τήν γε τῶν ἡμετέρων λόγων δύναμιν ἐξήρκει καταπαλαῖσαι, μὴ ὅτι πλῆθος τοσοῦτον, φάλαγξ στρατιωτικὴ, σύστημα δυσκαταγώνιστον, ὁμοίως ἔν τε πολέμοις ἀήττητον, καὶ ἐν ἐπαίνοις ἀπρόσιτον.

S. T. (*Saint-Basile.*)

Version latine.—Quidnam esse, Brute, causæ putem, cur, quum constemus ex animo et corpore, corporis curandi tuendique causa quæsita sit ars, ejusque utilitas deorum immortalium inventioni consecrata ; animi autem medicina, nec tam desiderata sit, antequam inventa, nec tam culta, postcaquam cognita est, nec tam multis grata et probata, pluribus etiam suspecta et invisa ? An quod corporis gravitatem et dolorem animo judicamus, animi morbum corpore non sentimus ? Ita fit, ut animus de se ipse tum judicet, quum id ipsum, quo judicatur, ægrotet. Quod si tales nos natura genuisset, ut eam ipsam intueri, et perspicere, eademque optima duce cursum vitæ conficere possemus : haud erat sane, quod quisquam rationem et doctrinam requireret. Nunc parvulos nobis dedit igniculos, quos celeriter malis moribus, opinionibusque depravatis sic restinguimus, ut nusquam naturæ lumen appareat. Sunt enim ingeniis nostris semina innata virtutum ; quæ si adolescere liceret, ipsa nos ad beatam vitam natura perduceret. Nunc autem, simul atque editi in lucem, et suscepti sumus, in omni continuo pravitate, et in summa opinionum perversitate versamur : ut pæne cum lacte nutricis errorem suxisse videamur.

S. T. (*Cicéron.*)

Thème latin.—DU PARDON DES OFFENCES.—Les trois principes les plus communs qui lient les hommes les uns avec les autres, et qui forment toutes les unions et les amitiés humaines, sont le goût, la cupidité et la vanité. Le goût. On suit un certain penchant de la nature, qui, nous faisant trouver en quelques personnes plus de rapport avec nos inclinations, peut-être aussi plus de complaisance pour nos défauts, nous lie à elles, et fait que nous trouvons dans leur société une douceur qui se change en un ennui avec le reste des hommes. La cupidité. On cherche des amis utiles ; ils sont dignes de notre amitié, dès qu'ils deviennent nécessaires à nos plaisirs ou à notre fortune ; l'interêt est un grand attrait pour la plupart des cœurs : les titres qui nous rendent puissants se changent bientôt en des qualités qui nous font paraître aimables ; et l'on ne manque jamais d'amis, quand on peut payer l'amitié de ceux qui nous aiment. Enfin la vanité. Des amis qui nous font honneur nous sont toujours chers ; il semble qu'en les aimant nous entrons en part avec eux de la distinction qu'ils ont dans le monde ; nous cherchons à nous parer, pour ainsi dire, de leur réputation ; et ne pouvant atteindre à leur mérite, nous nous honorons de leur société.

Nic. (*Massillon.*)

SECOND EXAMEN.

Philosophie.—1° Qu'est-ce que la définition ?—Règles ou conditions de la définition, avec exemples.

2° Qu'est-ce que le bien ou la bonté ?—le mal ?—Définir le bien honnête, bien délectable, le bien utile, ainsi que le mal physique et le mal moral. —Tout être est bon ; preuve.

3° L'âme humaine peut-elle, une fois séparée du corps, exister et vivre ? preuve.—Réfuter l'objection : La forme ne peut exister hors de son sujet ; or l'âme est la forme du corps ; donc l'âme ne survivra pas au corps.

4° Qu'entend-on par devoir en général—par droit en général ?—Les droits des hommes sont-ils égaux ?—Sont-ils également inviolables ? Preuves.

S. T.

Physique.—1° Définissez le mouvement rectiligne uniformément varié. —Qu'est-ce que l'on entend par accélération dans ce mouvement ?
2° Mesure des forces appliquées à un même corps (énoncé du principe).
3° Définition du centre des forces parallèles et du centre de gravité.
4° Détermination des volumes par le principe d'Archimède.
5° Qu'est-ce qu'un siphon ? Pourrait-il fonctionner dans le vide ? pourquoi ?
6° De quoi dépendent la hauteur, l'intensité et le timbre du son ?
7° Principe de l'analyse spectrale.
8° Principe de la galvanoplastie.
Qué.

Chimie.—1° Définir ce qu'on entend par *corps neutres, acides, bases, sels.*
2° Potassium (propriétés physiques, propriétés chimiques caractéristiques, et extraction).
3° Réactifs caractéristiques du fer.
4° Tain des miroirs (ce que c'est).
5° Huiles essentielles (méthodes d'extraction et usages).
6° Teinture (généralités).
Qué.

Mathématiques.—1° Enoncer la règle des exposants, des *lettres*, des coefficients et des signes dans la multiplication algébrique.
2° Multiplier : $4a^3 + a^2b - 5ab^2 + b^3$ par $-2b^2 + ab - 7a^2$, et réduire le produit.
3° Trois joueurs conviennent que le perdant doublera la somme des deux autres ; chacun ayant successivement perdu une partie, ils se retirent le premier avec 24 frs., le second avec 28, le troisième avec 14 ; on demande combien chacun avait en entrant dans le jeu ?
4° Définir le quadrilatère—ses variétés.—Valeur de la tangente de 45°. Mesurer la hauteur d'une tour accessible par le pied.
S. A.

Astronomie.—Forme de la terre—longitudes et latitudes.—Mouvement réel de la terre : indiquer les principales preuves.—Systèmes du monde. —Distance des étoiles à la terre.
S. A.

Botanique.—1° Cellules et tissu cellulaire.
2° Fruit simple, sec, charnu, multiple, composé.
3° Système de Linnée (aussi brièvement que possible).
Qué.

Minéralogie.—1° Principales formes irrégulières des minéraux.
2° Espèce en minéralogie (définition, caractère distinctif).
3° Marnes et argiles ; grès ; lave. (Composition minéralogique).
Qué.

Géologie.—1° Action de l'eau à l'état liquide (action chimique—action mécanique).

2° Enumération dans l'ordre chronologique des terrains paléozoïques.

3° Caractère paléontologique des terrains silurien, crétacé, quaternaire. (Un seul caractère suffit pour chacun.)

Qué.

3° PRIX DANS LA FACULTÉ DES ARTS.

PRIX DU PRINCE DE GALLES.

Son Altesse Royale le Prince de Galles, à l'occasion de sa visite à l'Université Laval, le 22 août 1860, a daigné faire don à cette institution de la somme de $800 pour fonder un ou des prix en faveur des élèves.

La rente de cette somme, divisée en deux parties égales, forme les deux prix appelés *Prix du Prince de Galles.*

Sont admissibles à concourir pour ces prix les élèves de la première catégorie à l'une ou à l'autre des deux épreuves du Baccalauréat ès Arts, qui depuis les vacances d'été de l'année précédente, ont conservé au moins les quatre-cinquièmes de la somme de leurs points.

Les candidats admissibles font, pour le prix de l'épreuve des Lettres, une composition spéciale française ou latine; pour le prix de l'épreuve des Sciences, une dissertation sur quelques questions de Philosophie. Ces compositions spéciales sont corrigées à Québec par des comités de délégués des différents Collèges affiliés.

L'élève qui réussit le mieux dans la composition spéciale, soit pour les Lettres, soit pour la Philosophie, pourvu qu'il y ait conservé au moins les deux-tiers des points alloués, a droit au prix correspondant.

Comme il s'agit d'un concours, ces prix ne peuvent pas être gagnés par une reprise d'examen ou par un second essai.

Si, quelque année, aucun élève n'est admissible, soit à l'examen de Rhétorique, soit à celui de Philosophie, ou ne conserve les deux-tiers des points alloués à la composition spéciale, la rente correspondante de cette année est ajoutée au capital pour augmenter les prix des années suivantes.

La valeur actuelle de la somme des prix du Prince de Galles est de $64.

AVANTAGE FAIT AUX BACHELIERS ÈS ARTS PAR LE SÉMINAIRE DE QUÉBEC.

Tout Bachelier ès Arts qui conserve en somme, dans ses deux examens, 170 points ou plus, peut suivre gratuitement les cours d'une des facultés, tant qu'il obtient la note *Très-bien* aux examens de terme.

Bibliothèque.

La bibliothèque, qui renferme aujourd'hui environ 55,000 volumes sur toutes les branches des Lettres et des Sciences, est ouverte aux professeurs et aux élèves tous les jours, dimanches et jeudis exceptés, de 10 h. à 11 h. A. M.; de 3 h. à 5 h. P. M.; et de 8 h. à 9 h. P. M.

Elle est fermée pendant les vacances.

Discipline.

1° DISPOSITIONS GÉNÉRALES.

Nul n'est réputé *élève inscrit* de l'Université à moins qu'il n'ait obtenu son inscription comme tel. Le Recteur, qui accorde cette inscription, peut exiger de l'aspirant de nouvelles preuves de moralité, s'il s'est écoulé plus de six mois depuis qu'il a subi son dernier examen.

L'inscription ne vaut que pour l'année courante, et doit se renouveler au commencement de chaque année universitaire. Ce renouvellement ne s'accorde cependant qu'à ceux qui s'en sont montrés dignes par leurs talents, leur travail et leur bonne conduite.

Les élèves de tous degrés doivent signer, en entrant, l'engagement d'observer toutes les règles de l'Université.

Tous les élèves doivent remplir avec exactitude les devoirs de la religion. Les catholiques assistent aux offices de leur paroisse les dimanches et les jours de fête. On leur recommande instamment le fréquent usage des sacrements.

Le Recteur peut faire donner des conférences religieuses aux élèves catholiques, lorsqu'il le trouve opportun. Tous doivent y assister avec régularité.

L'assiduité au travail, la subordination et le respect à l'égard des officiers et des professeurs de l'Université, des procédés honnêtes envers tout le monde, et enfin l'observation de toutes les règles de l'Université, sont pour les élèves des devoirs dont l'infraction est toujours réprimée.

Les blasphèmes, les paroles obscènes, les actions et les propos qui pourraient faire juger un élève coupable d'irréligion ou d'immoralité, ou compromettre l'honneur de l'Université, exposent à une peine encore plus sévère et même à l'expulsion.

La fréquentation des théâtres, des maisons de jeu et de celles où l'on vend à boire, est rigoureusement interdite, de même que l'entrée de celles dont la réputation serait mauvaise ou équivoque.

Les élèves, ayant à leur disposition, dans la bibliothèque de l'Université, les ouvrages dont ils ont besoin, ne doivent s'abonner à aucune autre. Il leur est défendu de fréquenter les salles de lecture de la ville, où plusieurs trouveraient l'occasion de perdre leur temps et de négliger leurs études. Pour la même raison, ils doivent s'abstenir de prendre une part active dans les affaires politiques et de se charger de la correspondance des journaux.

Ils ne peuvent former d'associations, ni faire de démonstrations collectives, sans en avoir obtenu la permission.

Ils sont tenus de fréquenter les cours avec exactitude. Les professeurs prennent note des absences, et celles-ci sont enregistrées. Outre qu'elles exposent à des peines, lorsqu'elles se font sans raison suffisante, les élèves courent le risque de se voir refuser, à la fin du cours, les certificats d'assiduité dont ils auront besoin.

Les élèves ne peuvent s'absenter des leçons, ni sortir de la ville pour un ou plusieurs jours, sans autorisation, et lorsque, pour cause de maladie, ils sont retenus au logis, ils doivent en informer au plus tôt.

Lorsqu'un élève a eu de longues ou de fréquentes absences, il peut en

faire insérer les motifs au registre de l'Inscription, pourvu qu'il les fournisse par écrit et en très-peu de mots.

Les peines autorisées à l'égard des élèves de l'Université, sont :—
1° L'admonition particulière ;
2° L'admonition devant tous les élèves de la faculté ;
3° La suspension du droit de fréquenter les cours, ou l'un d'eux ;
4° Le renvoi temporaire ;
5° Le renvoi illimité ;
6° L'exclusion ou renvoi définitif.

Les trois dernières peines, lorsqu'elles ont été prononcées par le Conseil d'une faculté ou par le Modérateur, ne s'infligent que du consentement du Recteur. S'il croit devoir le refuser, il est tenu de porter l'affaire devant le Conseil de l'Université, qui maintient ou annule la décision des premiers juges.

L'élève condamné au renvoi illimité ou à l'exclusion, peut appeler lui-même de cette sentence au Conseil de l'Université.

Les élèves simplement inscrits et les étudiants non élèves ont une robe semblable a celle des Bacheliers, sauf les manches, qui sont sans aucune bordure.

Les élèves et les étudiants des facultés de Droit et de Médecine sont tenus de porter le costume universitaire 1° aux cours de leurs facultés respectives ; 2° lorsqu'ils assistent en corps aux offices de la cathédrale ; 3° dans toutes les autres circonstances où le Recteur le juge convenable. Cependant les élèves et les étudiants en Médecine sont dispensés du costume pour assister aux leçons qui se font dans l'amphithéâtre de démonstration pratique, et lorsqu'ils vont suivre les leçons Cliniques qui se donnent dans les hôpitaux.

2° CONDUITE A L'UNIVERSITÉ.

Le vestibule sert de salle d'attente ; les élèves ne doivent néanmoins s'y trouver qu'un quart d'heure au plus avant l'heure des leçons ou de l'ouverture de la bibliothèque. Ils peuvent y parler, pourvu qu'ils le fassent de manière à ne déranger personne dans la maison, et à n'être pas entendus dans la rue.

Les élèves et les étudiants non élèves des facultés de Droit et de Médecine doivent être en costume complet pour assister aux leçons des professeurs. L'appariteur peut refuser l'admission à ceux qui se présente sans costume. Il n'y a d'exceptions que celles mentionnées plus haut pour les étudiants en Médecine.

Les externes prennent et déposent leur costume au vestiaire. C'est là aussi que doivent être déposés, pendant les leçons, leur chapeau, leur canne et les habits qu'ils laissent pour revêtir leur costume. Les internes peuvent avoir leur costume à leur chambre et s'en revêtir là. Les uns et les autres ne doivent avoir sous leur robe que leurs habits ordinaires et non pas ceux qui ne sont destinés qu'à les préserver du froid ou du mauvais temps lorsqu'ils sortent. Dans les occasions solennelles, ces habits ordinaires doivent être noirs, à l'exception de la cravate, qui est blanche.

Les élèves ne sont admis dans la salle des leçons qu'après le signal

donné par l'appariteur, et ils doivent en sortir aussitôt que la leçon est terminée. Ils y occupent, pendant tout le terme, la place qu'ils ont prise ou qu'on leur a assignée au commencement du terme. Ils demeurent assis pendant les leçons, et peuvent se couvrir, s'ils sont en costume. Néanmoins, celui à qui le professeur s'adresse nommément, ou qui s'adresse lui-même au professeur, doit demeurer découvert aussi longtemps que le professeur lui parle, ou qu'il parle au professeur. A la rentrée et à la sortie du professeur, toutes les personnes présentes dans la salle se lèvent, et les élèves se découvrent.

Les professeurs ont toute l'autorité nécessaire pour maintenir l'ordre pendant leurs leçons. Ils peuvent même, dans ce but, forcer à se retirer toute personne dont la conduite ne serait pas convenable.

Les élèves et autres étudiants ne doivent ni chanter, ni siffler, ni crier, ni courir, ni fumer dans aucune partie du bâtiment. Ils ne parlent dans les allées, les escaliers ou le vestiaire qu'autant que le demande la politesse envers les officiers et les professeurs de l'Université, ou les personnes du dehors. Ils ne doivent s'arrêter dans ces lieux que pour le même motif.

Il est strictement défendu à tous les élèves et étudiants d'écrire, de faire des figures ou d'en apposer sur quelque partie de la maison ou de l'ameublement que ce soit. Les élèves et autres qui contreviendront à cette défense seront tenus de payer la somme nécessaire pour remettre les choses dans un état convenable, sans être exempts de la peine que méritera leur désobéissance.

Tout dommage fait à la maison ou aux meubles est réparé aux frais de celui qui en est l'auteur, et l'appariteur en est responsable s'il ne le fait pas connaître.

3° RÈGLEMENT DES ÉLÈVES INTERNES DE L'UNIVERSITÉ.

Art. I. Le but du Séminaire, en ouvrant un pensionnat pour les élèves de l'Université, a été de les maintenir dans la pratique de leurs devoirs religieux, et de les éloigner des dangers auxquels les jeunes gens sont ordinairement exposés dans les villes. Pour atteindre ce but, on exigera de tous ceux qui habitent la maison, qu'ils se montrent chrétiens en tout et partout, et qu'ils évitent avec soin tout ce qui peut mettre en péril leur vertu ou celle de leurs confrères.

Art. II. Les règlements de l'Université étant obligatoires pour tous les élèves, les internes devront les observer fidèlement, et il est même à désirer que leur exactitude à cet égard puisse servir d'exemple pour les externes.

Art. III. Les élèves internes auront la liberté d'aller en ville, durant le jour. Le Directeur, cependant, aura toujours le droit de suspendre ces sorties, s'il s'aperçoit qu'on en abuse ou qu'elles constituent une perte de temps notable.

Art. IV. Le soir, les élèves ne pourront sortir sans une permission spéciale du Directeur. Une semblable permission sera nécessaire pour s'absenter des repas.

Art. V. Les professeurs de l'Université et les membres du clergé seront admis aux récréations communes chaque fois qu'ils le désireront; mais il faudra l'agrément du Directeur pour y introduire toute autre personne.

Art. VI. C'est dans les parloirs que les élèves recevront ordinairement

les personnes du dehors qui voudront les voir. Ils pourront néanmoins admettre quelquefois dans leur chambre leurs parents et des hommes bien connus et respectables tant par leur âge que par leur conduite. Pour y recevoir des femmes, ils devront obtenir la permission du Directeur, laquelle ne sera jamais accordée à un élève que pour sa mère, sa tante âgée, sa sœur âgée et pour les personnes qui accompagneraient ces parentes.

Art. VII. Lorsque les élèves seront à la maison, c'est dans leurs chambres qu'ils devront passer le temps destiné à l'étude. Ils pourront néanmoins se trouver alors dans la chambre de lecture, pourvu qu'ils n'y conversent pas, s'ils s'y rencontrent plusieurs.

Art. VIII. Au signal d'une leçon, les élèves qui doivent y assister s'y rendront immédiatement et sans bruit, et ils reviendront de même, aussitôt qu'elle sera finie, à moins qu'ils n'en soient empêchés par quelque motif légitime.

Art. IX. Lorsqu'un élève sera dans sa chambre, la porte ne devra jamais être fermée de manière à rendre l'entrée de cette chambre inaccessible au Directeur.

Art. X. Les élèves n'entreront pas dans les chambres les uns des autres, sans la permission du Directeur.

Art. XI. Les récréations se prendront en commun. S'il arrive cependant qu'un élève aime mieux passer à sa chambre le temps destiné à la récréation, il pourra le faire, pourvu qu'il y demeure seul.

Art. XII. Les élèves n'auront dans leurs chambres ni boisson enivrante, ni livres ou journaux dangereux ou même inutiles. Ils ne pourront fumer à la maison que dans la chambre destinée à cet usage, et pendant les heures de récréation. Si quelqu'un désire fumer dans sa chambre, il devra en obtenir la permission.

Art. XIII. Il n'est permis de parler à voix haute, de chanter ou de jouer des instruments de musique dans la maison, qu'aux heures de récréation. Durant le temps des études, les élèves éviteront de converser entre eux ; ils ne le feront même avec les personnes du dehors qu'autant que la politesse leur en imposera le devoir, et toujours de manière à ne pas troubler leurs confrères. Depuis la prière du soir jusqu'à celle du matin, le silence devra régner dans la maison.

Art. XIV. Les mouvements journaliers seront comme suit :
A six heures et demie, le lever ;
A six heures et trois-quarts, la prière du matin ;
A sept heures et quart, le déjeuner ;
Après le déjeuner, récréation ;
A huit heures, étude ;
A dix heures, récréation ;
A dix heures et quart, étude ;
A midi, le dîner ;
Après le dîner, récréation ;
A une heure et demie, étude ;
A trois heures et demie, récréation ;
A quatre heures, étude ;
A six heures, souper ;
Après le souper, récréation ;
A huit heures, la prière du soir ;
Après la prière, étude ;
A dix heures et demie, le coucher.

Art. XV. Les jours de dimanche et de fête d'obligation, il n'y aura d'étude que le matin avant le déjeuner (pour ceux qui n'entendront pas une basse messe) et le soir, après la prière, laquelle se fera, ces jours-là, à neuf heures.

Les élèves catholiques assisteront ces jours-là à tous les offices de la cathédrale, à la place qui leur aura été assignée

Art. XVI. Pendant les vacances de Noël et de Pâques, ceux qui demeureront au pensionnat observeront, par rapport aux repas et aux sorties en ville, les mêmes règles que pendant le reste de l'année.

Art. XVII. Tout dommage fait par un élève à la maison ou aux meubles sera réparé à ses frais.

N. B —Le pensionnat n'est plus obligatoire pour ceux dont les parents n'habitent pas la ville de Québec; ils seront tenus seulement de faire approuver par le Recteur la maison où ils se proposent de demeurer, et de ne point changer de domicile sans sa permission.—Les parents sont priés de manifester bien formellement leur intention à cet égard.

Déboursés que les élèves ont à faire.

ANNÉE ACADÉMIQUE 1874-75.

PENSION AU PENSIONNAT.

Les trois termes, vacances de Noël et de Pâques comprises,..... $120 00

PAYABLES COMME SUIT :

1° Au commencement du premier terme ..... $ 49 00
2° Au commencement du second terme ..... $ 36 00
3° Au commencement du troisième terme ..... $ 35 00

La valeur de vingt demi-bourses est mise, par le Séminaire de Québec, à la disposition des élèves et des étudiants à qui les moyens pécuniaires ne permettraient pas de payer pension entière. Ces secours sont accordés, dans l'ordre suivant, aux élèves et aux étudiants qui, munis d'ailleurs des certificats de conduite convenables, justifient de ressources insuffisantes :

1° Les Bacheliers ès Arts, ès Lettres, et ès Sciences ;
2° Les élèves simplement inscrits ;
3° Les étudiants non inscrits

Les demandes pour participer aux bourses doivent être envoyées à M. le Recteur avant le 15 août de chaque année.

Remarques.—1° Un terme quelconque se paie en entier à moins d'une absence de 30 jours consécutifs.

2° Les chambres à l'usage de ceux qui viennent loger au pensionnat sont meublées, de manière qu'il n'est nécessaire d'apporter que ses habits et des livres utiles.

3° Tous les cours se paient d'avance au commencement de chaque terme.

COURS PRIVÉS DE LA FACULTÉ DES ARTS.

Elèves ..... $10 00 par terme.
Chaque cours isolé ..... $ 5 00 par terme.
Etudiants ..... $12 00 par terme.
Chaque cours isolé ..... $ 6 00 par terme.

N. B Les élèves de Philosophie du Petit Séminaire, ainsi que les élèves déjà admis à suivre les cours des facultés de Droit et de Médecine ne paient pas pour suivre ces cours.

—

COURS DE DROIT.

1° *Quand on suit régulièrement le cours d'étude :*

Elèves inscrits ..... $10 00 par terme.
Etudiants ..... $12 00 par terme.

2° *En dehors de ces conditions :*

Elèves inscrits ..... $5 00 par cours et par terme.
Etudiants ..... $6 00 par cours et par terme.

—

COURS DE MÉDECINE.

1° *Pour ceux qui suivent le cours régulier de quatre ans :*

Elèves inscrits ..... $15 00 par terme.
Etudiants ..... $18 00 par terme.

2° *Pour ceux qui terminent au printemps :*

Elèves inscrits ..... $16 50 par terme.
Etudiants ..... $20 00 par terme.

3° *Pour ceux qui seraient obligés de suivre tous les cours en trois ans :*

Elèves inscrits ..... $20 00 par terme.
Etudiants ..... $24 00 par terme.

4° *En dehors des conditions précédentes :*

Elèves inscrits ..... $ 5 00 par cours et par terme.
Etudiants ..... $ 6 00 par cours et par terme.

N. B. Ceux qui suivent les Cliniques à l'Hôpital de la Marine, doivent payer en outre $3 d'entrée par année à cet établissement.

—

PRIX DES DIPLOMES.

D. de Bachelier ès Arts, ou ès Lettres, ou ès Sciences ..... $ 2 00
D. de Bachelier en Théologie, en Droit, ou en Médecine 5 00
N. B. Les Bacheliers *ès Arts* ne paient rien pour le Diplôme de Bachelier dans les autres facultés.
D. de Licencié 8 00
D. de Docteur 20 00

Ces prix doivent être payés avant la délivrance du diplôme.

Dons faits à l'Université Laval. (1)

BIBLIOTHÈQUE.

Académie commerciale de Montréal.
Programme des cours scientifiques et industriels.
Amussat fils, M., Paris.
Ouvrages medicaux de MM. J.-Z. Amussat, L. Boyer, Filhos, et Amussat fils, 5 vols.
Anderson, M.
Histoire descriptive de Québec (don de l'auteur), deux éditions differentes.
Archevêché de Québec.
Six volumes venant de la bibliothèque de M. Ferland.
Notes manuscrites de M. Ferland sur les plantes du Canada.
Environ 600 volumes de la bibliothèque de l'Archevêché.
Baillairgé, Charles, Ecr.
Traité de géométrie (don de l'auteur).
Géométrie, Toise, et le Tableau stéréométrique (Id).
Bayle, M. l'abbé, Sup. de S. Sulpice, Montréal.
Vie de M. Olier, par M. Faillon, 3 vols.
Beaumont, M. l'abbé Charles.
Manuel des cérémonies, 2 vols.
Dictionnaire des synonymes, 2 vols.
Devoirs des pénitents.
Bedini, Mgr.
Sept gravures représentant les sacrements.
Bégin, M. l'abbé L.-N.
La Sainte-Ecriture et la Règle de foi (don de l'auteur).
Primauté et infaillibilité du Souverain Pontife (Id).
Une cinquantaine d'autres ouvrages.
Bethune, Rev. A., Prés. Soc. Ent. Ontario.
Rapport sur la Soc. Entomologique d'Ontario.
Bishop's College,—Faculty of Medicine.
Fourth annual announcement.
Bienvenu, M., Photographe.
Carte des portraits des professeurs du séminaire.
Bibeau, Maximilien, Ecr.
Dictionnaire historique.
Blain de St. Aubin, M. Emm.
Rapport sur le canal entre le golfe St. Laurent et la Baie de Fondy.
2 brochures officielles sur les écoles communes au N. Brunswick.
Mgr. J.-E.-B. Guigues, 1er évêque d'Ottawa ; et plusieurs autres ouvrages.

(1) M. Laverdière avait commencé cette liste ; mais ses notes n'ont pu être retrouvées après sa mort. On a dû y suppléer à la hâte, et la liste publiée aujourd'hui est nécessairement très-incomplete. Nous serons heureux qu'on veuille bien nous signaler toutes les omissions ou incorrections qui seraient à la connaissance des lecteurs de cette notice.

Blais, Rév. A.-A.-Ptre.
Légendes et Origines, par Collin de Plancy.
L'Intendant Bigot, par Marmette.
Histoire des 12 Césars, par Suétone, 2 vols ; et une quinzaine de brochures.
Blanchet, Rév. F.-X , missionnaire.
Dix ans sur la côte du Pacifique.
Boston Public Library.
Catalogue de cette bibliothèque, et un grand nombre de brochures.
Bourgeois, Rév. P., Prieur des Dominicains de St. Hyacinthe.
L'Université Laval à Québec Canada, (don de l'auteur), et plusieurs autres opuscules.
Brousseau, D., Ecr.
Plan du terrain des Récollets à la Haute-Ville de Québec.
Brunet, l'abbé Ovide.
Ses publications.
Caron, le juge R.-E. (Son Excellence.)
Code civil du Bas-Canada.
Cauchon, l'Hon. J.
Une Bible, vulgate latine, édition de 1556.
Traité de Physique (don de l'auteur).
Chauveau, l'Hon. P.-J.-O.
Charles Guérin (don de l'auteur) ; et plusieurs autres volumes et brochures
Cherrier, M., C. R., Montréal.
Christian, l'Afrique française.
Voyage pittoresque dans les deux Amériques.
Voyage autour du monde, 2 vols.
Pinkerton's Geography, 2 vols.
L'Egypte au 19e siecle.
Belgique monumentale, 2 vols.
Voyage de Van Couver, 3 vols. petit infolio.
Lavater, 10 vols. gr. in 8°.
Christiania, l'Université de, Norvége.
Une trentaine de volumes, publications de cette Université.
Cloutier, J.-B., Ecr., professeur à l'E. Normale Laval
Grammaire de l'Homond, et devoirs grammaticaux, 2 vols. (don de l'auteur).
Cobden Club, Londres, Angleterre.
Rapports annuels de ce club.
The mission of Sir Cobden.
Collége Romain, Rome.
Une trentaine de volumes, concernant surtout les travaux de l'Observatoire.
Commission géologique du Canada.
Les rapports de progrès de cette Commission.
La grande carte géologique du Canada.
Côté, Augustin, Ecr ,
(1) Un exemplaire spécial du *Journal de Québec*, depuis 1872, pour la collection de l'Université.

(1) Ce serait un bon exemple à imiter de la part des propriétaires de journaux. Car il est bien difficile de conserver intacts les journaux qui servent à la lecture quotidienne.

La découverte du Mississipi, par M. B.
Le calendrier de 1874, sous forme de livre, avec une fort belle reliure.

Couper, M. William, naturaliste.
Traité élémentaire d'Anatomie, par Jamain.

Crémazie, Jacques, Ecr.
Appeal Cases, 20 vols. infolio.
La clef du caveau, avec musique, 2 vols.

Dallet, M. l'abbé, du Sém. des Mis. Etr. de Paris.
Les Sauvages Ba-Huars, par l'abbé Dourisboure.

Dawson, J.-W., Ecr., F. R. S., Principal de l'Univ. McGill.
The Fossil plants of Devonian and Upper Silurian formations (don de l'auteur).
Report on the Geological structure and mineral resources of Pr. Edward Island.

Decaisne, M., Paris.
Environ 500 volumes sur l'Hist. Naturelle. surtout la Botanique.

Delisle, M. P.-G., imprimeur.
Appendice au Rituel romain, magnifiquement relié.

Desbarats, George, Ecr.
Edition rarissime de Champlain, avec la grande carte de 1613.

Dufferin, Son Excellence le Comte de, Gouverneur Gén. de la Puissance.

Faribault, G.-B., Ecr.
Tous ses livres, manuscrits, gravures, tableaux, relatifs a l'Histoire du Canada et de l'Amérique.

Faucher de St. Maurice, M.
Haylyn's Geography.

François-Régis, le R. P., trappiste.
Deux photographies.

Fréchette, J.-B., Ecr.
35 vols. de la collection du *Canadien*.
Un lot considérable de brochures.

Fréchette, M. Ovide, libraire.
Un philosophe au coin du feu, par Ls. Jourdan.
Le R. P Isaac Jogues, par le R. P. Martin.

Frémont, Mad. Veuve Charles
215 vols, et 25 Revues, concernant la Médecine et provenant de la bibliothèque de feu M. le Dr. Frémont.

Fournier, l'Hon. T.
Documents de la Chambre.
Parliamentary Companion.

Gibbs, Dr. G.-D., Londres, Angleterre.
Ses Ouvrages en Médecine. 15 vols.

Glackmeyer, Ed., Ecr., doyen des notaires de Québec.
Collection des Journaux de la Chambre d'Assemblée du Bas-Canada. 46 vols.

Gladu, R. P., O. M. I.
Prospectus du Collège d'Ottawa.

Gouvernement Fédéral.
Tous les Documents Parlementaires.

Guérin, M. l'abbé, du Sém des Miss. Etrang. de Paris.
Journal du Siège de Paris, en 1870.

Hachette. M. J., libraire, Paris.
Environ 100 vols, ouvrages élémentaires sur les Sciences et les Lettres.
Hall, James, Esq.
Report of the Geological Survey of the State of Wisconsin.
Hamel, Rév. T.-E.
80 vols. et brochures.
Harvard University.
Environ 50 vols. et brochures.
Harris, John, Ecr., Montréal.
Centrifugal Force and Gravitation, 8 cahiers.
The Circle and Straight Line, 4 cahiers (dons de l'auteur)
Hianveux, M. Chs.
Le Petit Livre de Vie.
Relation d'un voyage à Manitoba.
Anecdotes' Book.
Horan, Monseigneur, évêque de Kingston.
Robertson's Works.
History of the United States, by Graham.
Huot, L.-H., Ecr.
Placet aux Chambres. « La bourse ou la vie », par François Bonami.
Une carte de la Puissance du Canada.
King's College.
Un certain nombre d'Annuaires.
Kingston, M. le Prof, Toronto.
3e Rapport du Bureau Météorologique du Canada.
Laliberté, Rév. M. Nap.
Anciens traités manuscrits (composés par M. Demers), 4 vols. reliés.
Langevin, l'Hon. H.
The Gold Yield of Nova Scotia, 1860-71.
Et un grand nombre de documents parlementaires.
Langlais, Mr. J.-A., Libraire.
La vraie politesse.
Larue, Dr. F.-A.-H.
Mélanges historiques (don de l'auteur).
Chimie agricole (don de l'auteur).
Opuscules de Lavoisier.
Lea, Isaac, Esq.
Monographie des coquilles *Unio*, 15 vols.
Leclerc, George, secret. de l'Exposition provinciale.
Liste des prix offerts à l'Exp. Prov.
Législature de Québec.
Catalogue de la Bibliothèque de la Législature, par M. P. Lemay.
Lemoine, Rév. M. George.
Le désert et le monde sauvage, par Mangin.
LeRoy, M. P.
Réforme de l'enseignement.
Commentaire de « Bello Helvetio, » avec tableaux, phrase-canevas, et autres travaux secondaires, appartenant à sa méthode, (dons de l'auteur).
Levallée, M. Thomas.
Une bible protestante anglaise, belle édition, (par l'entremise du Rév. M. Plamondon).

Lindsay, Dame veuve W.
Italy, by Lady Morgan.
London University.
50 Calendars.
Louvain, Université de.
41 annuaires, et 150 thèses.
Marmette, Joseph.
François de Bienville.
McGill University.
Annual calendars and examination papers.
McGillivray, Rév. A., curé du diocèse d'Arichat.
The Catholic Church, model of castity, (don de l'auteur).
Méthot, Rév. M. Eugène.
Environ 100 volumes.
Michigan University.
1 Calendar.
Missions Etrangères, Séminaire des, Paris.
Notice sur la *Salle des Martyrs*.
Nantel, Rév. M. A., Sup. Sém. de Ste. Thérèse.
Fleurs de la poésie canadienne.
Traité de Géographie (don de l'auteur).
O'Grady, Rév. M.
Indian good book.
Ontario, Gouvernement d',
Documents parlementaires.
Oxford University.
3 Calendars.
Pâquet, M. Charles, Z.-P.
Un portrait du Chev. Murray.
Pâquet, Rév. M. Henri.
74 volumes.
Parent, Rév. M. E.
Environ 30 volumes.
Parkman. Mr.
Jesuits in North America.
Pelletier, M. W.
Bible espagnole.
Webster's Dictionary.
Histoire des religions de tous les royaumes du monde, par Jovet.
Et 12 autres volumes.
Peyton, Mr.
American crisis (don de l'auteur).
Pick, Dr.
Ses ouvrages.
Pinet, R. P., O. M. I.
Chemin de la Croix, et Catéchisme, en sauvage.
Plante, Rév. M. Gabriel.
2500 volumes, comprenant toute sa bibliothèque canadienne et américaine.
Proulx, Rév. M. L.-A.
Ecclesiæ Armeniæ traditio de Rom. Pont. Primatu, &c.
Grand nombre de Nos. du Foreign Quarterly Review, Edinburgh Review, London & Westminster Review.

Québec, Gouvernement de.
Documents parlementaires.
Queen's University College.
Calendars and Pass Examination Papers in Arts.
Raymond, très-Rév. M. le Gr. Vic.
Action de Marie dans la société.
Sermon pour l'installation des RR. PP. Dominicains, à St. Hyacinthe.
Sermon pour une vêture.
Entretien sur St. Thomas d'Aquin (6 ex.)
Nécessité de la Religion dans l'éducation (6 ex.)
Rimouski, Evêché de.
Circulaires et Mandements du diocèse.
Rouxel, M. l'abbé H., S. S.
Souvenir du Baptême (don de l'auteur).
Roy, Dr. F.-E.
Rapport sur l'asile des aliénés de Beauport.
Sacré-Cœur, Collége du, Woodstock.
Theses ex Universa Theologia, propugnandæ a R. P. Meyer.
Shea, Gilmary, Esq.
History of the Catholic Missions.
Shea's Charlevoix, 5 vols.
Smith, George, M. D., Philadelphie.
Histoire du Delaware (don de l'auteur).
Smithsonian Institution, Washington.
Contribution to knowledge, 17 vols. 4°
Reports, 10 vols. 8°
Miscellaneous collections, 9 vols. 8°
K F. Kolher's antiquarian catalogue, 1873.
Société historique de Québec.
Cata ogue de la bibliothèque de cette société.
Transactions de la S. H. de Québec.
State library of New-York, Albany.
Documentary history of New-York, 4 vols. 4°
New-York state library catalogues, 12 vols.
18 Annual Reports of the Regents of the University of the state of N.-Y.
Natural history of N.-Y., 18 vols. 4°
Transactions of the N.-Y. state Agricultural Society, 12 vols. 8°
St.-Francis-Xavier College, New-York.
4 Annuaires.
Ste.-Thérèse, Seminaire de.
Annuaire du Séminaire, deux années.
Stuart, G. O'Kill, Ecr.
Environ 1200 volumes et brochures, provenant de la bibliothèque du Dr. Fargues.
Taché, le chevalier J. C., député ministre de l'Agriculture et des Statistiques.
Poems and Essays, by the Hon. J. Howe.
Canadian Pacific Railroad, report of progress.
The Lumbermen's timber Mark Guide.
Dictionnaire et grammaire de la langue des Cris.
Un lot considerable de brochures canadiennes et autres.

Talbot, Guil , écr., avocat.
Un antique manuscrit, cours de Philosophie.
French translation self taught.
French prononciation.
Taschereau, Mgr. E.-A., Arch. de Québec.
Concilium Vaticanum, 3 vols 4°
Deux photographies du monument projeté de Jacques-Cartier, par M. Marshall Wood; et envir. 100 vols. de sa bibliothèque privée.
Toronto, Université de.
Calendars, 3 années.
Toussaint, F.-X., Écr., Prof. à l'E N. Laval.
Abrégé de l'Hist. du Canada (don de l'auteur).
Trinidad, Gouvernement de la
Ouvrage du Dr. Léotard, sur les oiseaux de la Trinidad.
Trinity College.
Calendars.
Turcotte, Mad. Veuve J.-E., les Trois-Rivières.
164 volumes, ayant appartenu à feu M. Lucien Turcotte.
Ursulines de Québec.
Histoire de Ste. Ursule et de ses compagnes.
Vie de la Rév Mère Marie de l'Incarnation, par M. l'abbé Richaudeau.
VICTORIA, Sa Majesté la Reine.
The early years of His Royal Highness the Prince Consort.
Leaves from the journal of our life in the Highlands.
The principle speaches and addresses of His R. H. the Prince Consort.
Voyer, Capitaine, Surintendant de la Police Prov.
1er rapport sur le fonctionnement de la Police Prov. de Québec.
Wadel Yalsberg, M. le Baron, Christiania.
6 volumes.
Young, Mr.
Brochure et plans des travaux proposés à l'entrée du Canal de Lachine à Montréal, 3 ex , (don de l'auteur).

ZOOLOGIE.

Archevêché de Québec.
Un lot de coquilles de la succession Ferland
Audet, Rév. M. Oct.
Œuf curieux.
Babineau et Gaudry, MM.
Mâchoire de requin.
Bailliargé, Rév. M. F.
Une buse.
Une grue.
Un rat blanc.
Une tourterelle.
Baillargeon, Mgr C.-F , Arch de Québec.
Deux magnifiques spécimens de corail du Golfe.
Deux perdrix.
Bégin, Rév. M. Ls.-N.
Un lot de coquilles venant de la mer Rouge, de la Palestine et de l'Egypte.

Bélanger, M. F.-X., naturaliste.
Un lot d'insectes.
Une collection de papillons.
Béliveau, M.
Une balane (mollusque).
Billion, M. l'abbé, S. S.
Un cheval de mer.
Blais, Rév. M. A.-A.
Un œuf d'Autruche.
Plusieurs oiseaux.
Des œufs de serin.
Bochet, Rév. M.
Un rat musqué blanc.
Boissonnault, G., Ecr.
Une tête de bélier à 4 cornes.
Brousseau, M. D.
Un très-gros nid de guêpes.
Carroll, M. William.
50 œufs d'oiseaux divers.
Cary, G.-T., Esq.
Une grande tortue.
Un encornet.
Chabot, M. Théodore, Capitaine du « St. Laurent ».
Enorme pince de homard.
Chouinard, Honoré, Ec., avocat.
Un lot de petits oiseaux chanteurs.
Cinq-Mars, Rév. M. Nap.
Un aigle.
Commission Geologique du Canada.
Collection de mollusques canadiens de l'époque actuelle.
Couper, M. William, naturaliste.
Deux scorpions, de Key-West, Floride.
Trois œufs d'oiseaux du Labrador.
DeFoy, Joseph, Ecr.
Une carapace de grande tortue.
Delâge, Rév. M. F.-X.
Un magnifique corbeau.
Ferland, Rév. M. J.-B.
Une belette.
Fortin, l'Hon. Pierre, Commissaire des Terres.
Six grandes caisses d'oiseaux du golfe St Laurent, contenant plus de 100 echantillons montes.
Un rare specimen de thon, mesurant plus de sept pieds.
Une énorme machoire d'épaulard.
Plusieurs échantillons de corail et d'éponge.
Une collection très-riche de mollusques du golfe St. Laurent, faite par le donateur.
Giroir, Rév. M , Arichat.
Deux échantillons de corail.
Godbout, Rév. M. N., curé du Cap Santé.
Un hibou
Guérin, M., contremaitre à St. Joachim.
3 œufs d'oiseau.

Hans, M. Jos.
Un oiseau.
Hogan, M. Michael.
Un poisson, brosme tacheté.
Joly, Mad. Veuve.
Une éponge, une machoire de requin.
Languedoc, Guil., écr., avocat.
Une poule d'eau.
Larue, E.-Panet, écr.
Un émérillon.
Une perruche d'Afrique,
Et trois autres oiseaux.
Lea, Isaac, Esq.
Collection de coquilles *Unio*, faite par lui-même.
Lechevallier, M. A.
Plus de 200 mollusques.
20 reptiles.
Plus de 150 insectes.
Un énorme crâne de tortue.
2 squelettes d'oiseaux.
6 éponges.
Un lot considérable d'œufs d'oiseaux.
Plusieurs oiseaux montés.
2 peaux de quadrupèdes.
Un groupe représentant un lynx qui écorche une oie sauvage.
Un groupe représentant une buse qui dévore un perroquet de mer.
Legaré, M. Ignace.
Un goéland.
Legaré, Rév. M. Cyrille.
Petite scie d'un *Pristis*.
Lespérance, M., bijoutier.
Un morceau de corail, renfermant des restes de madrépores.
L'Heureux, M., photographe.
Un poisson.
Mailloux, Très-Rév. M le Gr.-Vicaire.
Les deux os de la mâchoire d'une baleine.
Un beau panache d'orignal.
Martel, M. J.-B.
Un oiseau.
Une couleuvre.
Un perroquet de mer.
Un aigle.
Orange, M David.
Une pince de homard.
Panet, Eugène, Ecr.
Une oie sauvage.
Un écureuil gris.
Pâquet, M. Charles.
Un chat huant.
Provencher, M. l'abbé.
Un rat jaune.
Un merle tout particulier.
Une mouette.

Une collection nommée de coléoptères et de lépidoptères.
Rhodes, Colonel.
Un porc-épic.
Richardson, J., Esq.
2 crabes.
Robitaille, M. Nap.
Un oiseau.
Rosa, M. Joseph, ingénieur.
1 pholade, et la pierre percée par ce mollusque.
Ross, M.
Un lot d'œufs d'oiseau.
Une chauve-souris.
Roy, M. Henri.
Un hibou.
Sinclair, Dr., St. Henri.
Un jeune oiseau de proie.
St. Cyr, Rév. M.
Un grèbe.
St. Laurent, M. A.
Un crâne de castor, avec le morceau de bois rongé par cet animal.
Taché, Dlle.
2 beaux colimaçons de grande dimension.
Turcotte, M. Naz, épicier.
Une truite.

BOTANIQUE.

Archevêché de Québec.
L'herbier de M. Ferland.
Bégin, Rév. L.-N.
Une rose de Jéricho.
Palme cueillie aux fontaines de Moïse.
Un rameau d'un des cèdres du Liban.
Boivin, M. Frs.
Une curiosité végétale.
Burroughs, Madame.
Une grape de raisin artificiel.
Durand, M. Elias, botaniste de Philadelphie.
Un lot de plantes américaines.
Un lot de fougères exotiques.
Forsyth, Monsieur.
Echantillon de Gymnocladus canadensis.
Fortin, l'Hon. Pierre.
Fruit de la Chicouté.
Un lot de plantes du Labrador, de l'île d'Anticosti, de la Gaspésie, etc.
Fournier, Rév. M. Magloire.
Une collection de plantes du Labrador, faite par lui-même.
Glackmeyer, Edouard, Ecr.
Un herbier canadien, fait par lui-même.
Guilmartin, M., de Savannah, Georgia.
Arbustes cotonniers en fleur et en fruit.
Deux échantillons de coton.

Horan, Mgr. E.-J.
Échantillon de papier d'immortelle.
Lechevallier, Mons. A., naturaliste.
Six plantes marines.
Minguy, M. Narcisse, pâtissier.
Un échantillon remarquable de plante résineuse.
Poulin, Monsieur.
Plantes marines.
Quesnel, l'Hon. M.
Spathe de Philodendron.
Smith, George, Ecr., M. D, Philadelphie.
Un lot de 260 plantes américaines.
Taché, Madame Eugène.
Un échantillon de dentelle de bois.
Terres de la Couronne, département des.
Une collection de bois exotiques.
Divers échantillons de bois du Haut-Canada.

MINÉRALOGIE.

Archevêque, Mgr. l', de Québec.
Échantillons divers.
Bégin, Rév. M. L.-N.
Plusieurs échantillons venant de la forêt pétrifiée, près du Caire.
Blanchet, Rév. M. F.-X, missionnaire.
Un morceau d'or massif de la Californie.
2 échantillons de minérais d'argent.
Groupe de cristaux.
Un échantillon de granite, du nouveau temple des Mormons.
Boivin, M. Frs.
2 échantillons, de la Baie St. Paul.
Bureau, M.
Serpentine du canton de Garthby.
Casgrain, Rév. M. George.
Cuivre, de St. Flavien.
Commission Géologique de la Province.
Une collection de marbres canadiens.
Une collection de minéraux canadiens.
Couper, Mr. William, naturaliste.
Cuivre natif, du Lac Supérieur.
Améthyste du Lac Supérieur.
Dean, Monsieur.
Cendres du Volcan de St. Vincent, recueillies à la Barbade, par le donateur.
Dean, Monsieur, Marmara, Haut-Canada.
2 échantillons de mine d'or.
Garmendia, M.
Minerai d'argent de Bolivie.
Horan, Mgr. E.-J.
Collection considérable de marbres italiens.
Lacasse, M. D.
Echantillon de fer magnétique du Labrador.
Lootens, Mgr.
Quartz aurifère de la Colombie anglaise.

McKay, M., peintre.
Basalt percé par des lithodomes.
Mailloux, M. le Grand Vicaire.
Un lot considérable d'agates fines.
Un grand nombre d'échantillons divers.
Meilleur, M. le Docteur.
Plusieurs échantillons de quartz.
Un échantillon de dolomie.
McLean, M., Québec.
Echantillons tirés d'un puits artésien, creusé chez M. McCallum, au Palais, Québec : 20 échantillons, de 50 pieds en 50 pieds, jusqu'à la profondeur de 1000 pieds.
Une bouteille d'eau salée, tirée de ce puits de la profondeur de 1000 pieds.
Echantillons d'huile de pétrole, d'Enneskillen, à différents degrés de purification.
Pâquet, Rév. M. Benjamin.
Un lot d'échantillons de marbres et autres minéraux, ramassés par le donateur dans ses voyages.
Pennée, Madame.
Fragments de porphyre.
Ornements en tuf volcanique.
Fragments de lapis-lazuli.
Sax, Rév. M. P.
Magnifique damier en marbres italiens de différentes provenances.
Une camée du Souverain Pontife.
Une très-belle mosaïque.
Tupper, l'Hon. M.
Bel échantillon de quartz aurifère de la Nouvelle-Ecosse.
Wentzel. W.-F., Ecr.
Grand nombre d'échantillons, des régions septentrionales de l'Amérique.

GÉOLOGIE.

Alleyn, Richard, Ecr.
Mollusque fossile d'Antigua.
Blanchet, Monseigneur.
Bois fossile, des Prairies du Nord-Ouest.
Commission géologique du Canada.
Collection de roches des différents terrains géologiques du Canada.
Collection de fossiles canadiens des époques silurienne et dévonienne.
Delâge, Rév. M. F.-X , curé de N. D. du lac St Jean.
Un magnifique groupe de trilobites.
Faucher de St. Maurice, M.
Une pierre portant des traces du passage de protichnite, de la ferme de M. Eneault, Beauharnais.
Fortin, l'Hon M P.
Echantillons nombreux et considérables de fossiles de l'île d'Anticosti et de Port Daniel.
Fraser, l'Hon. M. John.
Magnifiques specimens de dents fossiles.

Glackmeyer, Edouard, Ecr.
Curieux échantillon de caillou fossile, trouvé en minant dans la côte de la Basse-Ville, Québec.
Guilmartin, M., Savannah, Georgia.
Un lot de fossiles.
Pâquet, Rév. M. Henri.
Un échantillon de trilobite, trouvé à Charlesbourg.
Ross, M.
Défense de morse fossile.
Simard, le Dr. L.-J.-A.
Dents fossiles.
Smith, Madame, St. Augustin, Floride.
Vases en cochina.
Taché, le Dr. J.-C
Tête de morse fossile, trouvée en arrière de Rimouski.
Tête fossile de carnassier, trouvée au fond de la baie de Penetanguichène, par le Dr. Popplemell et donnée par lui à M. Taché.

ARCHEOLOGIE.

Amiot, M. Thomas.
Divers objets antiques et rares.
Baillairgé, Fréd., Ecr., arpenteur du Gouvernement.
Un échantillon de soupe solide préparée à Paris et telle qu'on l'expédiait à l'armée de Crimée.
Beaudet, Rév. M. Louis.
Dieu Vichnon, peint sur mica.
Pain bénit de l'office arménien à Rome.
Feuilles cueillies sur le tombeau de Virgile, et nombreux autres souvenirs de voyages.
Bégin, Rév. M. Ls.-N.
Un grand nombre de petites divinités égyptiennes.
Bernard, M., protonotaire.
Objets anciens trouvés aux Trois-Rivières.
Bourget, M. Joseph.
Objets divers ayant servi dans la dernière guerre américaine.
Brunet, Rév. M. Ovide.
Une lampe romaine.
Chouinard, Honoré J.-B., Ecr.
Fragment de crâne humain, provenant des restes recueillis sur les Buttes à Neveu.
Doherty, Rév. M. P.
Fragments de pierre du célèbre château de Blarney, en Irlande.
Faribault, G.-B , Ecr.
Plaque qui a servi à imprimer la reproduction de la maison de Champlain, par la Soc. Hist. de Québec.
Plusieurs fragments de verre peint, venant de la maison de Jacques Cartier, à St. Malo.
Faucher de St. Maurice, M.
Fragments d'ossements humains, extraits d'une tombe qui semble avoir appartenu aux anciens Agniers, avec des fragments de poterie et autres objets trouvés près du squelette.

Fortin, l'Hon. P.
Fragments de bombes, de boulets et d'obus, tirés des ruines de Louisbourg.
Fiche arrachée à un poteau d'une des portes de Louisbourg.
Grapin trouvé au milieu des ruines de la même ville.

Fraser, l'Hon. J.
Statue antique d'Egypte.

Gagnier, M. le capitaine Th.
Un mortier et un pilon en pierre, trouvés sur les côtes de Labrador, au portage des Belles Amours, en creusant les fondations d'une maison.

Gauvreau, Mr. Pierre, ingénieur du Gouvernement.
Fragments de bagues trouvées aux doigts de cadavres enterrés derrière l'ancien évêché de Québec, et découverts en 1869.

Genest, M. Edouard.
Un ancien fusil à pierre trouvé à Ste. Foye, sous une couche de terre de 3 pieds.

Hamel, Rév. M. T.-E
Fragments de mosaïque de Pompéi.
Modèle de la chapelle et d'une maison de la colonie pénitentiaire de Mettray, près Lyon.
Petit vaisseau en verre.
Programme des fêtes impériales du 15 août 1858 à Paris.
Programme officiel du cortége et de la marche des bœufs gras à Paris, les lundi et mardi gras, 1858.
Curieux arrangement mécanique.

Holmes, Rév. M.
Souvenirs de voyage.

Larose, M. Joseph, mesureur et inspecteur de bois.
Une bombe trouvée en démolissant l'ancienne porte St. Jean, à Québec.

Laverdière, Rév. M. C.-H.
Une brique de l'ancienne chapelle de Sillery.
Fragments de soliveau du chœur de cette chapelle.
Contrepoids de la lampe de la même chapelle.
Fragments d'os du genou du R. P. Massé, S. J.

Lecours, Rév. M. Honoré.
Vieux poids de 4 livres trouvé à l'emplacement de l'établissement de Roberval au Cap Rouge.

Legaré, Rév. M. Cyrille.
Une grenade prise au fort Sumter.

McGauran, M. George.
Petite divinité chinoise.
Morceau de *fac simile* trouvé dans les ruines de St. Cloud, après la guerre de 70.

Muir, M. George, Greffier de l'Assemblée Législative.
Plumes avec lesquelles ont été signés les premiers actes officiels de la Province de Québec, sous la Confédération.

Panet, l'Hon. Eugène.
2 grosses balles, un morceau de gros papier, et un morceau de verre, provenant de l'explosion de la poudrière près de la porte St. Jean.

Pâquet, Rév. M. Benjamin.
Statuettes antiques, et souvenirs payens et chrétiens.
Pâquet, Rév. M. Ls.-Hon.
Lampe des catacombes donnée pour le musée de l'Université Laval par Mgr. le gardien de la Custode à Rome.
Pennée, Madame.
Fragments de mosaïques anciennes.
Fragments de charbon provenant des ruines d'Herculanum.
Racine, M. le Grand Vicaire D.
Une très-ancienne arquebuse trouvée à Chicoutimi.
Un fragment d'épée, etc., du même endroit.
Salaberry, Colonel de.
Fragment d'une colonne de Pompée, en Egypte, avec dédicace écrite par M. de Salaberry lui-même.
Taschereau, Mgr. E.-A.
Fruits et autres souvenirs de voyage.
Verreau, Rév. M., Principal de l'E. N. Jacques-Cartier.
Fac simile en plâtre d'une inscription gravée sur une pierre d'une maison de M. de Vaudreuil.
Wotherspoon, Yvan, Esq.
Plusieurs fragments d'antiquités romaines.

ETHNOLOGIE.

Arpin, M. l'abbé, missionnaire au Labrador.
Un magnifique *cométique* (traineau) ; c'est la voiture qui a servi au missionnaire pendant trois ans
Beaudet, Rév. M. Ls.
Sac à tabac, ouvrage des Maronites, contenant du tabac du mont Liban. Donné à M. B. par l'Emir Mansour.
Bourse, ouvrage des mêmes Maronites.
Beaudry, M., marchand.
Souliers curieux, de mode autrefois.
Bérubé, M. Joseph.
Amulette sauvage.
Blanchet, M. le Dr.
Une pointe de flèche sauvage, trouvée à Beauport.
Boivin, M. Frs., Baie St. Paul.
Un calumet de pierre trouvé dans l'ancien cimetière de Tadoussac.
Bolduc, Rév. M. J.-B.-Z., procureur de l'Archevêché, et ancien missionnaire.
Collection de gros hameçons en os et en bois, dont se servent les sauvages du Nord-Ouest.
Etoffe faite par les habitants de Taïti avec l'écorce du murier à papier.
Collection d'instruments de jeu des sauvages de la Nouvelle Calédonie.
Calumet de pierre d'un chef Sokwami h, nommé Tsalékom.
Arc en fanon de baleine.
Manche de calumet très-orné et aussi très-curieux par la manière dont il a été percé.
Natte en jonc faite par les sauvages.
Masque représentant la face des sauvages dits *Grandes Babines.*

Flèches empoisonnées avec du *curare*, poison le plus violent.
Hache en pierre.

Brunet, Rév. M. Ov.
Dessins japonais.
Evantail japonnais.
Panier japonnais.
Bonnet orné confectionné par les Montagnais.

Burroughs, Madame.
Une ceinture richement travaillée, venant des Indes Anglaises.

Carter, M. le Dr.
Hache sauvage en pierre, trouvée à Sorel.

Delâge, Rév. M. F.-X.
Une pointe de flèche sauvage, trouvée à l'*Anse-au-foin* par M. Lucien Bouchard.
Une belle pipe en terre cuite, trouvée sur les bords de la rivière Ashuapmouchouan.

Deskins, M.
Un morceau d'écorce d'arbre dont les habitants de Taïti se servaient pour s'habiller, apporté par Sir Joseph Banks, Bart., en 1774, de cet endroit-là, où il était avec le Capit. Cook.
Un paquet de lin de la Nouvelle-Zélande, apporté la même année par le même.

Dunscomb, W. D., Ecr.
Bombilla, dont on se sert dans l'Amérique du Sud, pour boire une certaine liqueur preparée, appelée *Maté*
Modèle de bateau brésilien.

Fournier, Rév. M. Magloire.
Un fouet esquimau.

Fraser, William, Ecr.
Hache sauvage, trouvée sur la terre du donateur, à la Riv.-du-Loup.

Gauvreau, Rev. M. A.
Une gaine de couteau faite par les sauvages Sioux du lac du Diable, Dacota, apportée par M. N. Gauvreau, frère du donateur.

Guérin, M., contremaitre à St. Joachim.
Un lot de pointes de flèches, haches de pierre, etc., trouvées en labourant dans les fonds de St. Joachim.

Hoffman, Rév. M Jos
Deux urnes lacrymales, données à M. H. par le vice-consul de France à Saïda.

Holmes, Rév. M.
Gouge sauvage en pierre, trouvée dans les cantons de l'Est.

Joly, Dame veuve, Lotbinière.
Sandales égyptiennes.
Deux vases égyptiens, dont un en bitume très-orné.
3 fragments de statues égyptiennes.
Une momie de crocodyle, et un grand nombre de souvenirs de voyage.
Un lot de pièces anciennes égyptiennes et autres.

Lahayes, M.
Gouge en pierre trouvée au Moulin du Crochet, Ile Jesus.

Langlois, M., surintendant du chantier de Sillery.
Grains de collier en verre, trouvés à Sillery dans un tombeau du cimetière des sauvages.

Larue, Le Dr. F.-A.-H.
Pointes de flèches trouvées au Nouveau-Brunswick.
Leduc, Rév. M.
Un chapeau chinois.
Lefrançois, Rév M. J.-P.
Flèche sauvage à pointe en os.
Legaré, Rév. M. Cyrille.
Fac simile d'un pied chinois.
Mailloux, M. le Grand Vicaire.
Collection d'amulettes sauvages.
Marmette, le Dr.
Hache-gouge, en serpentine, des anciens sauvages.
McGauran, M. George.
Baguettes dont se servent les Chinois pour manger le riz.
McKenzie, M. James.
Rets ou filet employé et fait par les sauvages de la Riv. McKenzie.
Mitchell, Dr.
Médecine sauvage.
Pâquet, M. Charles.
Un habillement sauvage moderne, richement orné.
Poiré, Rév. M.
Pierre travaillée dont un bout a la forme d'une tête d'animal, trouvée sur une terre à Lévis.
Taché, le Dr. J.-C.
Musée Huron, fait aux frais de M. T., résultant de ses savantes recherches, et ayant coûté au donateur plus de £300.
Deux têtes de momies venant des environs de l'ancien Memphis et apportées par M. le Dr. Douglass.
Un cachet en terre cuite provenant d'un ancien tombeau égyptien.
Tanguay, Rév. M. Cy.
Petite idole sauvage.
Ornement sauvage en os de vache marine, avec tresse de cheveux.
Collier de coquillages, servant de monnaie chez les sauvages.
Wentzel, W.-F., Ec.
Poignard des sauvages de la Rivière McKenzie.
Hache sauvage.
Couteau sauvage.
Micoine faite d'une corne de bœuf musqué, par les sauvages de la Riv. McKenzie.
Wood, M. R.
Objets divers trouvés à l'Anse St. Michel au pied d'un arbre.

NUMISMATIQUE.

Audette, Rév. M. E.
Un billet de banque des Etats Confédérés.
Baillairgé, Théoph., Ec., inspecteur des chemins.
15 pièces de monnaies anciennes.
Une pièce de monnaie des Colonies françaises, trouvée en creusant dans la rue St. Jean, à Québec.
Bégin, Rév. M. Ls.-N.
Un grand nombre de monnaies antiques.

Couper, M. William, naturaliste.
Deux pièces de monnaie d'argent, l'une suédoise, l'autre danoise.
Deux billets de chemin de fer.
Frémont, Madame Veuve Chs.
Le musée numismatique commencé par son fils.
Une collection de timbres-poste du même.
Gauvreau, M. Pierre, ingénieur des Travaux Publics.
Médaille trouvée dans les réparations des Casernes des Jésuites.
Lechevallier, Madame A.
Une pièce de monnaie de la dernière république française.
Mailloux, M. le Gr. Vicaire.
Une trentaine de pièces de monnaie.
Malone, M., culler.
Deux pièces de monnaie.
Pâquet, Rév. M. Benjamin.
Un lot de médailles et de monnaies antiques.
Pâquet, Rév. M. Henri.
Un lot considérable de monnaies et médailles.
Sasseville, Rév. M. J.
Une monnaie d'argent, Etats du Pape.
Taché, le Dr. J.-C.
Une médaille romaine.

VARIÉTÉS.

Archevêque, Mgr. l', de Québec.
Cierge offert à S.S. Pie IX, par l'Univ. Laval, et donné à Mgr. l'Arch. par S. Sainteté.
Un morceau de pain de pauvres gens.
Archambault, Dr. Damase.
Aiguilles, un clou à bardeau, extraits par le donateur du corps d'une femme maniaque dont la grande passion était d'avaler des aiguilles.
Baillairgé, Rév. M. F.-X.
Magnifique boîte en bois des Indes, marquetée en ivoire.
Cauchon, l'Hon. Jos.
Une doucine de bois.
Cochlin, M. l'abbé.
Copie en relief en bronze de la dernière Cène, de Léonard de Vinci, avec lettre d'envoi du donateur.
Durand, M. Ferdinand, mécanicien.
Machine à coudre de Howe.
Hôtel-Dieu de Québec.
Bourse faite avec deux coquilles.
Lambert, M. L.-M.
Un morceau de carte à jouer carbonisée, échappé à l'incendie de Chicago.
Lavoie, M., navigateur de l'Ile-aux-Grues.
Un canon provenant du naufrage de l'*Eléphant*, vaisseau français sombré sur la batture aux Loups-marins.
Millette, Dr. Damase.
Deux aiguilles extraites du corps d'une femme dont la passion était d'avaler des aiguilles.

OFFICIERS, PROFESSEURS ET ÉLÈVES

DU

SÉMINAIRE DE QUÉBEC

DURANT L'ANNÉE 1873-74.

ANNÉE 1873-74.

SÉMINAIRE DE QUÉBEC.

Supérieur.

M. THOMAS-ÉTIENNE HAMEL.

Directeurs.

M. MICHEL-EDOUARD MÉTHOT,
M. ADOLPHE-IGNACE-IRÉNÉE LEGARÉ, *Procureur*,
M. CYRILLE-ÉTIENNE LEGARÉ,
M. PIERRE ROUSSEL,
M. LOUIS-NAPOLÉON MAINGUI, *Assistant-Procureur*,
M. LOUIS BEAUDET,
M. BENJAMIN PAQUET,
M. LOUIS-HONORÉ PAQUET,
M. VICTOR-P. LEGARÉ.

Prêtre Agrégé.

M. LOUIS-NAZAIRE BÉGIN.

Prêtres Auxiliaires.

M. JEAN-FRANÇOIS BAILLAIRGÉ,
M. LOUIS-JACQUES LANGIS, *au collége de Lévis*,
M. ANDRÉ-ALBERT BLAIS,
M. ERNEST AUDETTE,
M. ADRIEN-J.-A. PAPINEAU,
M. PHILIPPE BEAULIEU,
M. GEORGE FRASER,
M. CLOVIS LAFLAMME,
M. EDMOND MARCOUX.

GRAND SÉMINAIRE.

1873–74.

Directeur.

M. C.-E. LEGARÉ.

Professeurs.

M. M.-E. MÉTHOT,
M. L.-H. PAQUET,
M. L.-N. BÉGIN,
M. C.-E. LEGARÉ.

Etudiants en Théologie (1873-74).

MM. Eric Audette, *Québec.*
* James Ballantyne, S. B., *Québec.*
Alphonse Beaudet, *Lotbinière.*
François-Henri Bélanger, *Ottawa.*
F.-X. Bellay, *Saint-Alexis* (*Saguenay*).
Arthur Belleau, A. B., *Saint-Michel.*
Adalbert Blanchet, T. B., *Saint-Edouard.*
Edouard Boily, *Québec.*
* Francis Broussard, *Diocèse d'Arichat.*
* Richard-Alexander Brown, *Diocèse de Savannah, Gia.*
Arthur Caron, *Québec.*
Edouard Carrier, T. B., *Lévis.*
John Cicolari, *Kingston.*
Ferdinand Corrivault, *Saint-Joseph de Lévis.*
Alphonse D'Auteuil, *Saint-Denis.*
* Benjamin Demers, A. B., T. B., *Saint-Romuald.*
Charles Dessaint, *Kamouraska.*

* Ordonné prêtre dans le courant de l'année.

* Joseph Dumas, S. B., *Saint-Joseph de Lévis.*
Pierre Forgeron, *Diocèse d'Arichat.*
Cléophas Gagnon, L. B., *Saint-Michel.*
Jacques Gauthier, *Québec.*
* Félix Gendron, L. B., *Saint-Casimir.*
Ovide Godin, *Cap-Santé.*
Théophile Gonthier, L. B., *Saint-Raphaël.*
John Hogan, *Kingston.*
Victor Huart, A. B., *Québec.*
Thomas-Michel Labrecque, A. B., T. B., *Saint-Anselme.*
Michael Laffin, *Diocèse d'Arichat.*
Edouard Lamontagne, *Sainte-Hénédine.*
A Lépine, *Saint-Thomas.*
Lionel Lindsay, S. B , *Ottawa.*
* Cyrille-Alfred Marois, A. B., T. L., *Québec.*
* Lactance Mayrand, *Deschambault.*
George McAuley, *Diocèse d'Arichat.*
William McDonald, *Diocèse d'Arichat.*
Alexander McGillivray, *Diocèse d'Arichat.*
Michael McKenzie, *Diocèse d'Arichat.*
James McLeod, *Diocèse d'Arichat.*
Michael McNamara, *Diocèse de Kingston.*
* William McPherson, *Diocèse d'Arichat.*
Prosper Meunier, *Saint-Augustin.*
Elzéar Moisan, *Québec.*
Ernest Nadeau, A. B., *Rivière-du-Loup.*
* Onésime Naud, *Deschambault.*
Narcisse-A. Parant, L. B., *Québec.*
Ludger Pérusse, *Lotbinière.*
Louis Quézel, *Saint-Augustin.*
Anselme Rhéaume, A. B., T. B , *Saint-Gervais.*
Léon Rivière, *Diocèse de Providence.*
* Thomas-Grégoire Rouleau, *Saint-Laurent, I. O.*
Joseph-Edouard Roy, *Québec.*
Placide Roy, A. B., *Saint-Anselme.*
Matthew Sullivan, *Diocèse d'Arichat.*
George-Bernard Tanguay, *Québec.*
Edward Walker, *Diocèse de Charlottetown, P. E.*

* Ordonné prêtre dans le courant de l'année.

PETIT SÉMINAIRE.

1873-74.

Directeur.

M. VICTOR-P. LEGARÉ.

Préfet des Etudes.

M. THOMAS-E. HAMEL.

Professeurs.

M. A. PAPINEAU, *de Philosophie.*
M. C. LAFLAMME, *de Botanique, de Minéralogie et de Géologie.*
M. F.-A.-H. LARUE, *de Chimie.*
M. T.-E. HAMEL, *de Physique et d'Astronomie.*
M. E. MARCOUX, *de Mathématiques.*
M. M. LABRECQUE, *de Rhétorique.*
M. T. GONTHIER, *de Seconde.*
M. L. LINDSAY, *de Troisième.*
M. E. AUDETTE et M. O. GODIN, *de Quatrième.*
M. A. BELLEAU, *de Prosodie.*
M. E. NADEAU, *de Cinquième.*
M. F. GENDRON, *de Sixième.*
M. G. FRASER et M. L. QUÉZEL, *de Septième.*
M. N.-A. PARANT, *de Huitième.*

Histoire.

M. P. ROY, Histoire du Canada en *Rhétorique*, Histoire Générale en *Seconde*, et Histoire du Moyen-Age en *Troisième.*
M. O. GODIN et M. E. MOISAN, Histoire Ancienne en *Quatrième, Prosodie, Cinquième* et *Sixième.*

Anglais.

M. C. GAGNON, *Rhétorique*, *Seconde*, *Troisième*, *Quatrième* et *Prosodie*.
M. J. BALLANTYNE, *Cinquième*, *Sixième*, *Septième* et *Huitième*.

Instruction Religieuse.

M. T. HAMEL, *Philosophie et Rhétorique*. La vraie Religion.
M. C. LAFLAMME, *Seconde*. Controverse : le péché originel, la grâce et la justification.
M. L.-N. BÉGIN, *Troisième*. Controverse : l'Eucharistie.
M. E. MARCOUX, *Quatrième* et *Prosodie*. Controverse : les Sacrements, moins l'Eucharistie.
M. F.-X. BELLAY, *Cinquième*. Catéchisme raisonné : 3ième partie, les Commandements et la Prière.
M. G. FRASER, *Sixième*. Catéchisme raisonné : 2de partie, les Sacrements.
M. V. LEGARÉ, *Septième*. Catéchisme raisonné : 1re partie, le Symbole.
M. A. D'AUTEUIL, *Huitième*. Petit Catéchisme.
M. J. BALLANTYNE. Catéchisme anglais.

Musique Vocale et Instrumentale.

M. G. FRASER,
M. C. LAVIGUEUR,
M. E. ROCHETTE.

Dessin.

M. P. GENEST.

Maîtres de Salle.

M. P. BEAULIEU,
M. F. BELLAY,
M. C. GAGNON,
M. L. QUÉZEL,
M. J. GAUTHIER,
M. A. D'AUTEUIL,
M. A. BEAUDET,
M. E. MOISAN.

ÉLÈVES DU PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC.

1873-74.

CLASSE SENIOR DE PHILOSOPHIE.

Panet Angers, *Québec*, Pensionnaire.
François-Xavier Bélanger, *Pointe-aux-Trembles*, P.
George Boulet, *St. Evariste*, P.
Jean Chaisson, *Tignish* (*Prince-Edouard*), P., A. B.
Alfred DeLachevrotière, *Lotbinière*, P., A. B.
Joseph Frenette, *Québec*, Externe.
Louis Guérin, *St. Joachim*, P.
Eloi Laliberté, *Lotbinière*, P.
Victor Livernois, *Québec*, E., A. B.
Olivier Mathieu, *Idem*, E., S. B.
John O'Donnell, *Idem*, E.
Edouard Pagé, *Bécancour*, P., S. B.
Alfred Pouliot, *St. Lazare*, P., A. B.
Thomas Roberge, *Chicoutimi*, P.
Adjutor Samson, *Notre-Dame de Lévis*, P., L. B.
Louis Savard, *Malbaie*, P., A. B.
Hyppolite Sirois, *St. André*, P., A. B.
Lawrence Stafford, *Québec*, E.
Onésime Tremblay, *Baie St. Paul*, P.

CLASSE JUNIOR DE PHILOSOPHIE.

Grégoire Auclair, *N.-D de Lévis*, E.
Eugène Bédard, *Lotbinière*, P.
Joseph Bolduc, *Québec*, E.
Joseph Brousseau, *Ste. Hénédine*, P.
Henri Cimon, *Malbaie*, P.
Alfred Cloutier, *Québec*, E.
Charles Côté, *Idem*, E.
Philippe Dubé, *Idem*, P.
François Faguy, *Idem*, E.
Jules-Joseph Frémont, *Idem*, E.
François-Xavier Gosselin, *St. Charles*, P.
Thomas Lambert, *St. Jean Chrysostôme*, P.
Joseph Langlois, *Lotbinière*, P.
Michael Leahy, *Kingston*, P.
Philippe Malouin, *Québec*, E.
Alphonse Méthot, *Ste. Anne de la Pérade*, P.
Aurèle Noël, *Lotbinière*, P.
Cyrille Noël, *St. Michel*, P.

David Pampalon, *Québec*, E.
Alfred Pâquet, *St. Nicholas*, P.
Médéric Tremblay, *Baie St. Paul*, P.
Louis Turgeon, *Québec*, E.

RHÉTORIQUE.

Jules Baillargeon, *Québec*, E.
Edouard Belleau, *St. Michel*, P.
Joseph Bergeron, *St. Antoine*, P.
Alfred Boissinot, *Lévis*, P.
Napoléon Bolduc, *Québec*, E.
Joseph Bourassa, *St. Romuald*, P.
François Boutin, *Ste. Marie* (*Beauce*), P.
Charles Couture, *St. Bernard*, P.
Benjamin Dionne, *St. Denis*, P.
Eugène Drolet, *Québec*, E.
Joseph Feuilteau, *St. Vital*, E.
Narcisse Gauvreau, *Québec*, E.
Joseph Girard, *Baie St. Paul*, P.
René Labbé, *Québec*, P.
Félix Landry, *Carleton* (*B. des C.*), E.
Olivier Moisan, *Québec*, E.
Edouard Morin, *Idem*, P.
Honoré Ouellet, *Québec*, E.
Auguste Pageot, *Ste. Marie* (*Beauce*), P.
Abraham Paradis, *Ancienne Lorette*, E.
Wenceslas Plaisance, *St. Jean Deschaillons*, P.
Odilon Poliquin, *Québec*, E.
Eugène Pouliot, *Rivière du Loup*, P.
Joseph Roy, *St. Charles*, P.
William Verge, *Carleton*, E.
Arthur Watters, *St. Augustin*, E.

SECONDE.

Auguste Bédard, *Lotbinière*, P.
Eugène Belleau, *Québec*, P.
Herménégilde Bouffard, *St. Laurent* (*Ile d'Orléans*), P.
John Carey, *Québec*, P.
Victor Charland, *Lévis*, P.
* Charles Chouinard, *Québec*, E.
Augustin Cloutier, *St. Joseph* (*Beauce*), P.
* Philéas Delisle, *Québec*, E.

* Décédé dans le cours de l'année.

George Derome, *St. Germain de Rimouski*, P.
Jules Dorion, *Québec*, E.
Jean-Baptiste Dupuis, *St. Thomas*, P.
Joseph Elie dit Breton, *Sarnia*, P.
Alexandre Gauvreau, *Québec*, E.
Eugène Gauvreau, *Idem*, E.
François-Xavier Gosselin, *St. Laurent* (*Ile d'Orléans*), P.
Théophile Grenier, *Québec*, E.
Théofrède Hamel, *Idem*, P.
Joseph-Arthur Hébert, *Hébertville*, E.
Philéas Laberge, *Québec*, E.
Philibert Lamontagne, *Québec*, P.
Alfred Langlois, *Ste. Claire*, P.
George Lemay, *St. Boniface* (*Manitoba*), P.
Alphonse Lemieux, *Québec*, E.
Gilbert Lemieux, *Lévis*, P.
Joseph Lemieux, *Chicoutimi*, P.
Louis Chaussegros de Léry, *Québec*, E.
Théophile Marceau, *St. Valier*, E.
Odilon Marois, *Québec*, P.
Pierre Martineau, *St. François* (*Rivière du Sud*), P.
Alphonse Normand, *Québec*, E.
Basile Olivier, *St. Nicholas*, P.
Edmond Paradis, *Québec*, P.
Napoléon Prévost, *Idem*, E.
Joseph Rouleau, *St. Laurent* (*Ile d'Orléans*), P.
Joseph Roy, *Lévis*, P.
Victor Sanfaçon, *Québec*, E.
Joseph Savard, *Idem*, E.
Joseph Turcotte, *St. Jean, I. O.*, P.
Arthur Vaillancourt, *Québec*, E.

TROISIÈME.

Arthur Audette, *Québec*, E.
Joseph Beaudoin, *Broughton*, P.
Joseph Béland, *Québec*, E.
George Bellerive, *Idem*, E.
Edmond Bernier, *St. Charles*, P.
William Blagdon, *Québec*, E.
Paul Blouin, *Idem*, E.
Théodore Blouin, *Idem*, E.
Edouard Bouffard, *St. Laurent, I. O.*, P.
Charles Boulay, (*natif de France*) *Ste. Pétronille, I. O.*, P.
Onésiphore Cantin, *St. Romuald*, P.
Joseph Chouinard, *Québec*, E.

Edouard Couture, *Lévis*, P.
Joseph Dallaire, *St. Charles*, P.
Pierre D'Auteuil, *Rivière-Ouelle*, P.
Elzéar Delamare, *Hébertville*, P.
Edmond Desrochers, *Ste. Croix*, P.
Joseph Dugal, *Québec*, E.
Napoléon Faucher, *Québec*, E.
Maxime Fillion, *St. Bernard*, P.
Adalbert Fontaine, *Québec*, E.
Honoré Fréchette, *St. Nicholas*, P.
Louis Gagnon, *Chicoutimi*, P.
Octave Gagnon, *Québec*, E.
Alphonse Garneau, *Idem*, P.
Louis Gosselin, *St. Etienne*, P.
Arthur Gouin, *Grondines*, P.
Charles Gouin, *Idem*, P.
Arthur Hébert, *Québec*, E.
Elzéar Hudon, *St. Antonin*, P.
Alexandre Lafrance, *Charlesbourg*, P.
Arthur Marchand, *St. André*, P.
Alphonse Marcoux, *St. Charles*, P.
Célestin Marsan, *Québec*, E.
Philippe Panet, *Idem*, E.
Louis Pâquet, *St. Nicholas*, P.
George Paquin, *Portneuf*, P.
F.-X. Paradis, *Québec*, P.
Louis Paradis, *Idem*, P.
Joseph Rochette, *Idem*, E.
Achille Routier, *St. Sylvestre*, P.
Arthur Scott, *St. Nicholas*, P.
Elzéar Taschereau, *Rivière-du-Loup* (*en bas*), P.
Eugène Turcotte, *Québec*, E.
Joseph Valin, *St. Augustin*, E.
Charles Vincelette, *Canardière*, P.

QUATRIÈME.

Samuel Alain, *Québec*, P.
Louis Belleau, *St. Michel*, P.
Achille Carrier, *Québec*, E.
Célestin Côté, *Château-Richer*, P.
Alexandre Defoy, *Québec*, E.
Henri Faucher, *Idem*, E.
William Flood, *Idem*, E.
George Gignac, *Idem*, E.
François-Xavier Gosselin, *St. Etienne de Lauzon*, P.

Valère Gosselin, *St Laurent, I. O.*, P.
Irénée Goulet, *Ange-Gardien*, P.
Joseph Hudon dit Beaulieu, *Kamouraska*, P.
William Jolicœur, *Québec*, E.
Elzéar Laberge, *Idem*, E.
Thomas Labrecque, *St. Joseph de Lévis*, P.
Samuel Langis, *Bic*, P.
Honoré Langlois, *Lotbinière*, P.
Thomas Lauzé, *St. Edouard de Lotbinière*, P.
Etienne Legaré, *Québec*, E.
François Lemieux, *St. Gervais*, P.
Théophile Lortie, *Québec*, E.
Eustache Maguire, *Idem*, E.
George Mathieu, *Idem*, E.
George O'Brien, *Savannah* (*Georgia*), P.
Joseph Panêt, *Québec*, E.
Joseph Pelletier, *Montréal*, P.
Victor Pelletier, *Québec*, P.
Philippe Picard, *Idem*, E.
Hilarion Plante, *St. Michel*, P.
James Prendergast, *Québec*, E.
Achille Rousseau, *St. Michel*, P.
Narcisse Roy, *Québec*, E.
Emile Tardivel, *Idem*, E.
Théophile Trudel, *St. Jean Chrysostôme*, P.
Edouard Vincelette, *Canardière*, P.

PROSODIE.

Edouard Bélanger, *St. Casimir*, P.
Edmond Boulanger, *Alma, Saguenay*, E.
Honoré Chassé, *Québec*, E.
Etienne Corrivault, *Idem*, E.
Adolphe DeBlois, *Canardière*, E.
Arthur DeBlois, *Idem*, E.
Eugène DeBlois, *Idem*, E.
Edouard Dugal, *St. Michel*, P.
Sifroy Dumont, *St. André*, P.
Adélard Fiset, *St. Michel*, P.
Auguste Fortin, *Québec*, E.
Philéas Gauvreau, *Idem*, E.
Henri Hamel, *Idem*, E.
Lomer Hamel, *Idem*, E.
Octave Labrie, *Idem*, E.
Evariste Langis, *Bic*, P.
Siméon Lelièvre, *Québec*, E.
Albert Lemay, *Lotbinière*, P.

Charles-Eusèbe Lemieux, *Québec*, E.
William Lemieux, *Chicoutimi*, P.
Edmond Lortie, *Québec*, E.
Albert Malouin, *Idem*, E.
Clovis Mayrand, *Deschambault*, P.
Antoine Pampalon, *Lévis*, P.
Alfred Pâquet, *Québec*, E.
Albert Rouleau, *Idem*, E.
Elzébert Roy, *Idem*, E.
* Mathias Roy, *St. Bernard*, P.
Rodolphe Roy, *St. Hilarion*, P.
Alfred Soulard, *Québec*, E.
Nil Tardif, *Idem*, P.

CINQUIÈME.

Philippe Angers, *Québec*, E.
Eucharistе Bélanger, *St. Antonin*, P.
Edmond Bellerive, *Québec*, P.
Pierre Bidégaré, *Idem*, E.
Frs.-Xav. Biron, *Idem*, E.
Joseph Blanchet, *Idem*, E.
Eugène Boyd, *Idem*, P.
Gaudiose Brousseau, *Idem*, E.
Ernest Chouinard, *Idem*, E.
Jacques Collin, *St. Thomas*, P.
Francis Corrigan, *Stoneham*, P.
David Daigle, *Charlesbourg*, P.
Pierre DeBlois, *St. François, I. O.*, P.
Léon Dessane, *Québec*, E.
Hermann Dombroski, *Idem*, E.
Casimir Drolet, *Idem*, E.
Emile Faucher, *Idem*, E.
Joseph Fecteau, *Idem*, E.
Alphonse Filteau, *Lévis*, P.
Joseph Flood, *Québec*, E.
Eugène Garneau, *Québec*, E.
Joseph Genest, *St. Henri*, E.
* Joseph Gosselin, *St. Etienne de Lauzon*, P.
Pierre Guay, *Chicoutimi*, P.
Edmond Joly, *Lotbinière*, P.
Isaïe Labric, *Lévis*, P.
Alphonse Lamothe, *Québec*, E.
Eugène LaRue, *Québec*, P.
George LeBouthillier, *Percé*, P.

* Décédé dans le cours de l'année.

Clément Leclerc, *St. Pierre, I. O.*, P.
Victor Lemieux, *Québec*, E.
Henri Lepage, *Idem*, P.
Arthur Lynch, *Idem*, E.
Adolphe Marceau, *St. Valier*, E.
Octave Marceau, *St. Valier*, E.
Ovide Marceau, *Québec*, E.
George Matte, *Idem*, E.
Alexis Nadeau, *Notre-Dame du Portage*, P.
Joseph Pageau, *Québec*, E.
Elzéar Pelletier, *Rivière-du-Loup (en bas)*, P.
Fortunat Rouleau, *St. Laurent, I. O.*, P.
Arthur St. Pierre, *St. Joseph de Lévis*, P.
Edmond Verret, *St. Ambroise (Jeune-Lorette)*, P.

SIXIÈME.

David Allair, *Québec*, E.
Gaudiose Allair, *Idem*, E.
Edmond Bélanger, *Idem*, E.
Elie Bouillé, *Deschambault*, P.
Alphonse Boissonneault, *Québec*, P.
Philéas Corriveault, *Idem*, E.
Joseph Coulombe, *St. Thomas*, P.
Victor Darveau, *Québec*, E.
Henri Defoy, *Idem*, E.
Marcius Delisle, *Pointe-aux-Trembles*, P.
Louis Dion, *Québec*, E.
Gustave Dubuc, *Saint-Raymond*, P.
André Fissiault, *Ottawa*, P.
Joseph Fortin, *St. Anicet, Huntingdon*, E.
Henri Frémont, *Québec*, E.
François Gravel, *Château-Richer*, P.
Charles Grenier, *Québec*, E.
Alexandre Jodoin, *Idem*, P.
Siméon Jolicœur, *Idem*, E.
Eudore Lamontagne, *Idem*, E.
Paul Marcoux, *Beauport*, P.
George Morency, *Ste. Marie, Beauce*, P.
Charles Prévost, *Québec*, E.
François Proulx, *Deschambault*, P.
Siméon Racine, *Québec*, E.
Alphonse Richard, *Idem*, P.
Calixte Rochette, *St. Augustin*, E.
Jean-Baptiste Ruel, *St. Charles*, P.
Joseph St. Amant, *St. Alban*, P.
Joseph Tessier, *Ancienne-Lorette*, E.

SEPTIÈME.

Aurélien Angers, *Québec*, E.
Napoléon Angers, *Pointe-aux-Trembles*, P.
Philibert Audette, *Ste. Hénédine*, P.
William Beaulieu, *Rivière-du-Loup* (en bas), P.
Omer Blais, *Québec*, E.
Thomas Blondeau, *St. Paschal*, P.
Michael Brophy, *Ste. Foye*, E.
Jean-Baptiste Cantin, *Lévis*, P.
Stanislas Caron, *Québec*, E.
William Carroll, *Norwick, Connecticut*, P.
John Cauley, *Idem*, P.
Ferdinand Chartré, *Québec*, P.
Apollinaire Corriveau, *Idem*, E,
Cyrille Couet, *Idem*, E.
Charles Darveau, *Idem*, E.
Louis de Gonzague Defoy, *Idem*, E.
Philémon DeVarennes, *Les Ecureuils*, P.
Horace Dion, *St. Jean Port-Joli*, E.
Eugène Drolet, *Québec*, E.
Joseph Drolet, *Idem*, E.
Alphonse Dumontier, *Lévis*, P.
Thomas Dunn, *Québec*, P.
Arthur Faucher, *Idem*, E.
Achille Fiset, *St. Thomas*, P.
Wilbrod Fournier, *Québec*, E.
George Gagnon, *Idem*, E.
Joseph Galerneau, *Idem*, E.
Alfred Gingras, *Idem*, P.
Gaudiose Giroux, *Idem*, E.
Octave Giroux, *St. Ambroise*, E.
Adélard Gosselin, *St. Charles*, P.
George Gosselin, *Lévis*, E.
Arthur Guay, *St. Romuald*, P.
Joseph Howison, *Montréal*, P.
Eugène Jacques, *Québec*, E.
Esdras Labonté, *Ste. Marguerite, Dorchester*, P.
Albert Lamothe, *Québec*, P.
Joseph Langlois, *Idem*, E.
Ernest Larue, *St. Augustin*, P.
Charles Lebel, *St. Gervais*, P.
Louis-Gaudiose Leclerc, *Québec*, E.
Emile Lefrançois, *Ange-Gardien*, P.
Joseph Létourneau, *Québec*, E.

Romuald Marcoux, *Québec*, E.
Philéas Méthot, *Cap Saint-Ignace*, P.
Alfred Morency, *Sainte-Marie, Beruce*, P.
Cyrille Morency, *Québec*, E.
Gédéon Morency, *Sainte-Marie, Beauce*, P.
Napoléon Morency, *Idem*, P.
Alfred Morin, *Québec*, P.
David Morin, *Idem*, E.
Jean-Baptiste Morin, *Idem*, E.
Philéas Morin, *Saint-Anselme*, P.
George Pageau, *Québec*, E.
Alphonse Pâquet, *Idem*, E.
Edmond Paré, *Idem*, P.
Joseph Pelletier, *Montréal*, E.
Oscar Pelletier, *Québec*, E.
Wilfrid Pelletier, *Idem*, E.
Albert Rémillard, *Idem*, E.
Samuel Richard, *Idem*, E.
Odilon Robin, *Idem*, E.
Albert Roy, *Idem*, E.
Eugène Roy, *Berthier*, P.
Octave Roy, *Ancienne-Lorette*, P.
Henry Savard, *Malbaie*, P.
Joseph Sinclair, *Saint-Henri*, P.
Arthur Soulard, *Québec*, E.
Ferdinand Talbot, *Idem*, E.
Alfred Tanguay, *Idem*, E.
Arthur Villeneuve, *Idem*, E.
Hubert Weippert, *Idem*, E.

HUITIÈME.

Jean-Baptiste Allard, *Québec*, P.
George-Lopez Aldana, *Lima, Pérou*, P.
Louis Audet, *Québec*, P.
Jean-Baptiste Beaulieu, *Lévis*, P.
Albert Bolduc, *Québec*, E.
Adélard Caron, *Idem*, E.
Joseph Cinq-Mars, *Idem*, P.
Patrick Coote, *Idem*, E.
Léon Couet, *Idem*, E.
William Davis, *Idem*, E.
Arthur Delisle, *Idem*, E.
Joseph Delisle, *Idem*, E.
Joseph Desaulniers, *Idem*, E.
Charles Donohue, *Idem*, E.

Joseph Dorion, *Ange-Gardien*, P.
Charles Dunn, *Québec*, E.
Honoré Faveur, *Idem*, E.
Paul Fiset, *St. Ambroise*, E.
Abel Fortin, *Québec*, P.
Charles Fortin, *Idem*, E.
Joseph Fraser, *Idem*, E.
Aimé Gagnon, *Ange-Gardien*, P.
Arthur Gagnon, *Québec*, E.
Ernest Gingras, *Idem*, P.
Edmond Giroux, *Idem*, E.
Louis de Gonzague Giroux, *Beauport*, P.
Olivier Goudreau, *Québec*, E.
Almanzor Guay, *Idem*, P.
Ernest Guay, *St. Romuald*, P.
Octave Hamel, *Québec*, E.
John Hearn, *Idem*, E.
François-Xavier Howe, *Idem*, E.
John-Columbus Howe, *Idem*, P.
William Hogan, *Idem*, E.
Albert Huot, *Idem*, P.
Alain Joly *Lotbinière*, P.
Elzéar Labrecque, *Québec*, E.
Joseph Lafrance, *Idem*, E.
Hector Langevin, *Idem*, E.
Roger Laroche, *Idem*, E.
Emile Larue, *Idem*, E.
Félix Larue, *Idem*, E.
Bernard Leahy, *Kingston*, P.
Thomas Leahy, *Idem*, P.
Isidore Leblanc, *Arichat, N. E.*, P.
Alfred Lefebvre dit Boulanger, *Québec*, E.
Thomas-Moore Maguire, *Idem*, E.
Joseph Mailloux, *Québec*, E.
George Marceau, *Idem*, E.
Louis Mathieu, *Idem*, E.
Terence McMahon, *Savannah, Georgia*, P.
George Montreuil, *Québec*, E.
Ernest Myrand, *Idem*, E.
Xavier Nicol, *St. Thomas*, P.
George O'Farrell, *Québec*, E.
Jeremiah O'Sullivan, *Idem*, E.
Eugène Ouimet, *Idem*, E.
George Ouimet, *Idem*, E.
Arthur Pampalon, *Idem*, P.

Cyrille Paradis, *New Hamshire*, P.
Ernest Paré, *Québec*, E.
Daniel Parrot, *Ste. Emilie de Lotbinière*, P.
Etienne Pelletier, *St. Arsène*, E.
Achille Picher, *Québec*, E.
Napoléon Picher, *Idem*, E.
John Power, *Idem*, E.
Placide Proteau, *Charlesbourg*, E.
Patrick Quigley, *Frampton*, P.
Verchères Robitaille, *Québec*, E.
John Roche, *Idem*, E.
Olivier Rochette, *Idem*, E.
Alfred Routhier, *Idem*, E.
Alfred Roy, *Idem*, E.
Alphonse Savard, *Idem*, E.
Anderson-Bayard Smith, *Ottawa*, P.
Eugène Tardivel, *Québec*, E.
Adolphe Tourangeau, *Idem*, P.
Aimé Toussaint, *Idem*, E.
Charles-George Tremblay dit Bélanger, *Idem*, E.
Arthur Vanfelson, *Idem*, E.
Bernard Waters, *Idem*, P.
Jules Yvon, *Idem*, E.

Distribution solennelle des prix au Petit Séminaire de Québec, le 3 juillet 1874.

—

PHILOSOPHIE SENIOR.

Astronomie.—1er prix, Olivier Mathieu ; 2e do, Alfred DeLachevrotière. 1er accessit, Hippolyte Sirois ; 2e do, Edouard Pagé.

Instruction religieuse.—1er prix, Olivier Mathieu ; 2e do, Jean Chaisson. 1er accessit, Victor Livernois ; 2e do, Edouard Pagé.

PHILOSOPHIE JUNIOR.

Mathématiques.—1er prix, Michael Leahy ; 2e do, Joseph Brousseau. 1er accessit, Grégoire Auclair ; 2e do, Henri Cimon ; 3e do, Louis Turgeon.

Instruction religieuse.—1er prix, Henri Cimon ; 2e do, Joseph Brousseau. 1er accessit, Eugène Bédard ; 2e do, Louis Turgeon.

RHÉTORIQUE.

Excellence.—1er prix, Auguste Pageot ; 2e do, Félix Landry. 1er accessit, Eugène Pouliot ; 2e do, Joseph Girard ; 3e do, Joseph Bourassa. Mentions honorables : William Verge, Joseph Feuiltault, Odilon Poliquin, Abraham Paradis, Narcisse Gauvreau, Joseph Roy, Wenceslas Plaisance, René Labbé, Arthur Watters.

Discours français et latin.—1er prix, Auguste Pageot ; 2e do, Joseph Bourassa. 1er accessit, Félix Landry ; 2e do, Eugène Pouliot ; 3e do, Joseph Girard.

Version latine.—1er prix, Auguste Pageot ; 2e do, Eugène Pouliot. 1er accessit, Félix Landry ; 2e do, Joseph Girard ; 3e do, Joseph Bourassa.

Thème latin.—1er prix, Eugène Pouliot ; 2e do, Auguste Pageot. 1er accessit, Félix Landry ; 2e do, Charles Couture ; 3e do, Joseph Feuiltault.

Version grecque.—1er prix, Auguste Pageot ; 2e do, Eugène Pouliot. 1er accessit, Félix Landry ; 2e do, Charles Couture ; 3e do, Eugène Drolet.

Thème grec.—1er prix, Eugène Pouliot ; 2e do, Félix Landry. 1er accessit, Joseph Girard ; 2e do, Auguste Pageot ; 3e do, Joseph Feuiltault.

Vers latins.—1er prix, Félix Landry ; 2e do, Auguste Pageot. 1er accessit, Eugène Pouliot ; 2e do, Joseph Feuiltault ; 3e do, Joseph Bourassa.

Histoire du Canada.—1er prix, Eugène Pouliot ; 2e do, Eugène Drolet. 1er accessit, Joseph Feuiltault ; 2e do, Joseph Girard ; 3e do, Auguste Pageot.

Discours anglais.—1er prix, Felix Landry ; 2e do, Auguste Pageot. 1er accessit, Eugène Drolet ; 2e do, William Verge ; 3e do, Eugène Pouliot.

Récitation anglaise.—1er prix, Félix Landry ; 2e do, Eugène Drolet. 1er accessit, William Verge ; 2e do, Joseph Feuiltault ; 3e do, Auguste Pageot.

Instruction religieuse.—1er prix, William Verge ; 2e do, Félix Landry. 1er accessit, Joseph Girard ; 2e do, Eugène Pouliot ; 3e do, Eugène Drolet.

SECONDE.

Excellence.—1er prix, Alphonse Lemieux ; 2e do, Joseph Turcotte ; 3e do, François-Xavier Gosselin. 1er accessit, Augustin Cloutier ; 2e do, Joseph Lemieux ; 3e do, Eugène Belleau. Mentions honorables, Théofrède Hamel, Victor Charland, Eugène Gauvreau, Joseph Savard, John Carey, Alfred Langlois, Gilbert Lemieux, Philéas Laberge, Edmond Paradis, Arthur Vaillancourt, George Lemay.

Amplification.—1er prix, Joseph Turcotte ; 2e do, Alphonse Lemieux ; 3e do, Eugène Gauvreau. 1er accessit, Eugène Belleau ; 2e do, John Carey ; 3e do, Théofrède Hamel.

Version latine.—1er prix, F.-X. Gosselin ; 2e do, Joseph Turcotte ; 3e do, Alphonse Lemieux. 1er accessit, Eugène Gauvreau ; 2e do, Théofrède Hamel ; 3e do, Eugène Belleau.

Thème latin.—1er prix, Alphonse Lemieux ; 2e do, Joseph Lemieux ; 3e do, Joseph Turcotte. 1er accessit, F.-X. Gosselin ; 2e do, Victor Charland ; 3e do, Théofrède Hamel.

Version grecque.—1er prix, Joseph Turcotte ; 2e do, Alphonse Lemieux ; 3e do, T.-X. Gosselin. 1er accessit, Théofrède Hamel ; 2e do, Victor Charland ; 3e do, Joseph Elie dit Breton.

Thème grec.—1er prix, Alphonse Lemieux ; 2e do, Victor Charland ; 3e do, Joseph Turcotte. 1er accessit, Edmond Paradis ; 2e do, Philéas Laberge ; 3e do, Joseph Lemieux.

Vers latins.—1er prix, Joseph Turcotte ; 2e do, Victor Charland ; 3e do, Alphonse Lemieux. 1er accessit, Augustin Cloutier ; 2e do, Eugène Belleau ; 3e do, Joseph Lemieux.

Histoire moderne.—1er prix, Joseph Elie dit Breton ; 2e do, Gilbert Lemieux ; 3e do, Herménégilde Bouffard. 1er accessit, Alphonse Lemieux ; 2e do, John Carey ; 3e do, Augustin Cloutier.

Amplification anglaise.—1er prix, John Carey ; 2e do, Alphonse Lemieux ; 3e do, Eugène Gauvreau. 1er accessit, F.-X. Gosselin ; 2e do, Victor Charland ; 3e do, Augustin Cloutier.

Récitation anglaise.—1er prix, Odilon Marois ; 2e do, John Carey ; 3e do, Alphonse Lemieux. 1er accessit, Victor Charland ; 2e do, Joseph Savard ; 3e do, Philéas Laberge.

Instruction Religieuse.—1er prix Eugène Gauvreau ; 2e do, F.-X. Gosselin ; 3e do. Alphonse Lemieux. 1er accessit, Herménégilde Bouffard ; 2e do, Joseph Savard ; 3e do, Joseph Turcotte.

TROISIÈME.

Excellence.—1er prix, Louis Pâquet ; 2e do, Elzéar Delamare ; 3e do, Paul Blouin. 1er accessit, Achille Routier ; 2e do, Edmond Bernier ; 3e do, Joseph Dallaire ; 4e do, Arthur Scott. Mentions honorables : Alphonse Garneau, Elzéar Hudon, Edmond Desrochers, Joseph Beaudoin, Célestin Marsan, Charles Boulay, Joseph Béland, Adalbert Fontaine, Pierre D'Auteuil, Louis Paradis, Honoré Préchette, Arthur Marchand, Louis Gagnon, Louis Gosselin, Philippe Panet, Arthur Hébert, Maxime Fillion, Alexandre Lafrance, Arthur Audette.

Narration française.—1er prix, Edmond Bernier ; 2e do, Joseph Dallaire ; 3e do, Joseph Beaudoin. 1er accessit, Paul Blouin ; 2e do, Achille Routier ; 3e do, Adalbert Fontaine ; 4e do, Edmond Desrochers.

Version latine.—1er prix, Joseph Dallaire ; 2e do, Elzéar Delamare ; 3e do, Alphonse Garneau. 1er accessit, Charles Boulay ; 2e do, Edmond Bernier ; 3e do, Pierre D'Auteuil ; 4e do, Edmond Desrochers.

Thème latin.—1er prix, Elzéar Hudon ; 2e do, Paul Blouin ; 3e do, Edmond Bernier. 1er accessit, Achille Routier ; 2e do, Charles Boulay ; 3e do, Elzéar Delamare ; 4e do, Louis Pâquet.

Version grecque.—1er prix, Charles Boulay ; 2e do, Paul Blouin ; 3e do, Elzéar Delamare. 1er accessit, Louis Pâquet ; 2e do, Louis Gagnon ; 3e do, Louis Paradis ; 4e do, Célestin Marsan.

Thème grec.—1er prix, Louis Pâquet ; 2e do, Elzéar Delamare ; 3e do, Elzéar Hudon. 1er accessit, Alphonse Garneau ; 2e do, Joseph Dallaire ; 3e do, Honoré Fréchette ; 4e do, Paul Blouin.

Vers latins.—1er prix, Elzéar Delamare ; 2e do, Alphonse Garneau ; 3e do, Edmond Bernier. 1er accessit, Louis Pâquet ; 2e do, Paul Blouin ; 3e do, Joseph Beaudoin.

Histoire.—1er prix, Arthur Hébert ; 2e do, Louis Pâquet ; 3e do, Edouard Bouffard. 1er accessit, Achille Routier ; 2e do, Elzéar Delamare ; 3e do, Paul Blouin ; 4e do, Edmond Desrochers.

Thème anglais.—1er prix, Elzéar Delamare ; 2e do, Louis Paradis ; 3e do, Paul Blouin. 1er accessit, Philippe Panet ; 2e do, Arthur Scott ; 3e do, Alphonse Garneau ; 4e do, Edmond Bernier.

Récitation anglaise.—1er prix, Louis Pâquet ; 2e do, Paul Blouin ; 3e do, Louis Paradis. 1er accessit, Alphonse Garneau ; 2e do, Elzéar Taschereau ; 3e do, Philippe Panet ; 4e do, Arthur Scott.

Instruction religieuse.—1er prix, Achille Routier ; 2e do, Arthur Hébert ; 3e do, Louis Pâquet. 1er accessit, Paul Blouin ; 2e do, Edmond Bernier ; 3e do, Honoré Fréchette.

QUATRIÈME.

Excellence.—1er prix, Samuel Langis ; 2e do, Célestin Côté ; 3e do, Théophile Trudel. 1er accessit, Valère Gosselin ; 2e do, Achille Rousseau ; 3e do, Joseph Pelletier ; 4e do, François-Xavier Gosselin. Mentions honorables : Thomas Lauzé, James Prendergast, Irénée Goulet, Thomas Labrecque, George O'Brien.

Version latine.—1er prix, Théophile Trudel ; 2e do, James Prendergast ; 3e do, Samuel Langis. 1er accessit, Eustache Maguire ; 2e do, Joseph Pelletier ; 3e do, Valère Gosselin ; 4e do, Célestin Côté.

Thème latin.—1er prix, Samuel Langis ; 2e do, Théophile Trudel ; 3e do, Célestin Côté. 1er accessit, James Prendergast ; 2e do, Achille Rousseau ; 3e do, Thomas Lauzé ; 4e do, Joseph Pelletier.

Langue grecque.—1er prix, Samuel Langis ; 2e do, George O'Brien ; 3e do, Célestin Côté. 1er accessit, F.-X. Gosselin ; 2e do, Achille Rousseau ; 3e do, Thomas Lauzé ; 4e do, Joseph Pelletier.

Vers latins.—1er prix, Samuel Langis ; 2e do, Thomas Lauzé ; 3e do, George O'Brien. 1er accessit, Philippe Picard ; 2e do, Achille Rousseau ; 3e do, Valère Gosselin ; 4e do, Célestin Côté.

Arithmétique.—1er prix, Achille Rousseau ; 2e do, Joseph Pelletier ; 3e do, James Prendergast. 1er accessit, Louis Belleau ; 2e do, Irénée Goulet ; 3e do, Thomas Lauzé ; 4e do, Célestin Côté.

Géographie.—1er prix, Célestin Côté ; 2e do, Samuel Langis ; 3e do, Joseph Pelletier. 1er accessit, Achille Rousseau ; 2e do, Narcisse Roy ; 3e do, Valère Gosselin ; 4e do, James Prendergast.

Histoire.—1er prix, Achille Rousseau ; 2e do, Joseph Pelletier ; 3e do, Irénée Goulet. 1er accessit, Narcisse Roy ; 2e do, Henri Faucher ; 3e do, Valère Gosselin ; 4e do, James Prendergast.

Thème anglais.—1er prix, George O'Brien ; 2e do, Eustache Maguire ; 3e do, James Prendergast. 1er accessit, Achille Carrier ; 2e do, Victor Pelletier ; 3e do, Samuel Langis.

Récitation anglaise.—1er prix, George O'Brien ; 2e do, Eustache Maguire ; 3e do, James Prendergast. 1er accessit, Achille Carrier ; 2e do, Victor Pelletier ; 3e do, Louis Belleau.

Instruction religieuse.—1er prix, Samuel Langis ; 2e do, Théophile Trudel ; 3e do, Celestin Côté. 1er accessit, Achille Rousseau ; 2e do, Joseph Pelletier ; 3e do, George O'Brien.

PROSODIE.

Excellence.—1er prix, Sifroy Dumont ; 2e do, Albert Lemay. 1er accessit, Elzébert Roy ; 2e do, Philéas Gauvreau ; 3e do, Evariste Langis. — Mentions honorables : Henri Hamel, Edmond Boulanger, Albert Malouin, Lomer Hamel, Rodolphe Roy, Clovis Mayrand, Antoine Pampalon, Siméon Lelièvre.

Version latine.—1er prix, Edouard Bélanger ; 2e do, Elzébert Roy. 1er accessit, Albert Lemay ; 2e do, William Lemieux ; 3e do, Sifroy Dumont.

Thème latin.—1er prix, Sifroy Dumont ; 2e do, Albert Lemay. 1er accessit, Clovis Mayrand ; 2e do, Philéas Gauvreau ; 3e do, Alfred Pâquet.

Langue grecque.—1er prix, Sifroy Dumont ; 2e do, Albert Lemay. 1er accessit, Henri Hamel ; 2e do, Elzébert Roy ; 3e do, Philéas Gauvreau.

Vers latins.—1er prix, Evariste Langis ; 2e do, Albert Lemay. 1er accessit, Philéas Gauvreau ; 2e do, Sifroy Dumont ; 3e do, Henri Hamel.

Arithmetique.—1er prix, Philéas Gauvreau ; 2e do, Sifroy Dumont· 1er accessit, Etienne Corrivault ; 2e do, Edouard Dugal ; 3e do, Albert Malouin.

Géographie.—1er prix, Elzébert Roy ; 2e do, Antoine Pampalon. 1er accessit, Sifroy Dumont ; 2e do, Rodolphe Roy ; 3e do, Siméon Lelièvre.

Histoire.—1er prix, Elzébert Roy ; 2e do, Antoine Pampalon. 1er accessit, Sifroy Dumont ; 2e do, Rodolphe Roy ; 3e do, Henri Hamel.

Thème anglais.—1er prix, Siméon Lelièvre ; 2e do Sifroy Dumont. 1er accessit, Lomer Hamel ; 2e do, Alfred Pâquet ; 3e do, Albert Malouin.

Récitation anglaise.—1er prix, Elzébert Roy ; 2e do, Edouard Bélanger. 1er accessit, Siméon Lelièvre ; 2e do, Lomer Hamel ; 3e do, Adélard Fiset.

Instruction religieuse.—1er prix, Edmond Boulanger ; 2e do, Auguste Fortin. 1er accessit, Rodolphe Roy ; 2e do, Elzébert Roy ; 3e do, F.-X. Gosselin.

CINQUIÈME.

Excellence.—1er prix, Ernest Chouinard ; 2e do, Gaudiose Brousseau ; 3e do, Clément Leclerc. 1er accessit, Edmond Verret ; 2e do, Eugène Boyd ; 3e do, Arthur Lynch ; 4e do, Isaïe Labrie. Mentions honorables : Pierre DeBlois, Alphonse Filteau, Casimir Drolet, Arthur St. Pierre, Jacques Collin, Octave Marceau, George LeBouthillier, Alexis Nadeau, Fortunat Rouleau, Elzéar Pelletier, Philippe Angers, Joseph Genest.

Version latine.—1er prix, Gaudiose Brousseau ; 2e do, Arthur Lynch ;

3e do, Clément Leclerc. 1er accessit, Ernest Chouinard ; 3e do, Edmond Verret ; 3e do, Eugène Boyd ; 4e do, Casimir Drolet.

Thème latin.—1er prix, Ernest Chouinard ; 2e do, Clément Leclerc ; 3e do, Gaudiose Brousseau. 1er accessit, Edmond Verret ; 2e do, Eugène Boyd ; 3e do, Arthur Lynch ; 4e do, Casimir Drolet.

Exercices français.—1er prix, Clément Leclerc ; 2e do, Ernest Chouinard ; 3e do, Gaudiose Brousseau. 1er accessit, Edmond Verret ; 2e do, Arthur Lynch ; 3e do, Isaïe Labrie ; 4e do, Pierre DeBlois.

Histoire.—1er prix, Ernest Chouinard ; 2e do, Casimir Drolet ; 3e do, Gaudiose Brousseau. 1er accessit, Edmond Verret ; 2e do, Isaïe Labrie ; 3e do, Eugène Boyd ; 4e do, Pierre DeBlois.

Géographie.—1er prix, Edmond Verret ; 2e do, Alphonse Filteau ; 3e do, Ernest Chouinard. 1er accessit, Clément Leclerc ; 2e do, Pierre DeBlois ; 3e do, Jacques Collin ; 4e do, Eugène Boyd.

Thème anglais.—1er prix, Eugène Boyd ; 2e do, Ernest Chouinard ; 3e do, Gaudiose Brousseau. 1er accessit, Francis Corrigan ; 2e do, Clément Leclerc ; 3e do, Hermann Dombroski.

Récitation anglaise.—1er prix, Ernest Chouinard ; 2e do, Gaudiose Brousseau ; 3e do, Francis Corrigan. 1er accessit, Eugène Boyd ; 2e do, Isaïe Labrie ; 3e do, Clément Leclerc.

Arithmétique.—1er prix, Ernest Chouinard ; 2e do, Clément Leclerc ; 3e do, Isaïe Labrie. 1er accessit, Arthur St. Pierre ; 2e do, Gaudiose Brousseau ; 3e do, Eugène Boyd ; 4e do, Edmond Verret.

Mémoire.—1er prix, Ernest Chouinard ; 2e do, Gaudiose Brousseau ; 3e do, Arthur Lynch. 1er accessit, Edmond Verret ; 2e do, Pierre DeBlois ; 3e do, Joseph Fecteau ; 4e do, Eugène Boyd.

Instruction religieuse.—1er prix, Gaudiose Brousseau ; 2e do, Jacques Collin ; 3e do, Clément Leclerc. 1er accessit, Eugène Boyd ; 2e do, Alphonse Filteau ; 3e do, Ernest Chouinard ; 4e do, Casimir Drolet.

SIXIÈME.

Excellence.—1er prix, Alexandre Jodoin ; 2e do, Joseph St. Amant. 1er accessit, François Gravel ; 2e do, Joseph Fortin ; 3e do, Jean-Baptiste Ruel. Mentions honorables : George Morency, Henri DeFoy, Alphonse Boissonnault, Louis Coulombe, André Fissiault.

Version latine.—1er prix, Alexandre Jodoin ; 2e do, Joseph Fortin. 1er accessit, Joseph St. Amant ; 2e do, André Fissiault ; 3e do, François Gravel.

Thème latin.—1er prix, Henri DeFoy ; 2e do, Joseph St. Amant. 1er accessit, André Fissiault ; 2e do, Alexandre Jodoin, 3e do, François Gravel.

Exercices français.—1er prix,———— ; 2e do, Alexandre Jodoin. 1er accessit, François Gravel ; 2e do, André Fissiault ; 3e do, Joseph St.-Amant.

Arithmétique.—1er prix, Alexandre Jodoin ; 2e do, J.-B. Ruel. 1er accessit, Philéas Corrivault ; 2e do, Joseph St. Amant.

Histoire.—1er prix, Joseph Fortin ; 2e do, Alexandre Jodoin. 1er accessit, Joseph St. Amant ; 2e do ; J.-B. Ruel ; 3e do, Joseph Tessier.

Géographie.—1er prix, J.-B. Ruel ; 2e do, Alexandre Jodoin. 1er accessit, Joseph St. Amant ; 2e do, Louis Coulombe ; 3e do, François Gravel.

Thème anglais.—1er prix, Alexandre Jodoin ; 2e do, George Morency.

1er accessit, André Fissiault ; 2e do, Alphonse Boissonnault ; 3e do, François Gravel.

Récitation anglaise.—1er prix, Alphonse Boissonnault ; 2e do, George Morency. 1er accessit, François Gravel ; 2e do, Joseph St. Amant ; 3e do, Alexandre Jodoin.

Mémoire.—1er prix, Joseph Fortin ; 2e do ; Alphonse Boissonnault. 1er accessit, Alexandre Jodoin ; 2e do, François Gravel ; 3e do, Joseph St. Amant.

Instruction religieuse.—1er prix, Alexandre Jodoin ; 2e do, André Fissiault. 1er accessit, Joseph Fortin ; 2e do, Alphonse Boissonnault ; 3e do, Gustave Dubuc.

SEPTIÈME.

Excellence.—1er prix, Napoléon Angers ; 2e do, Eugène Roy ; 3e do, Philibert Audette. 1er accessit, Edmond Paré ; 2e do, Alfred Morin ; 3e do, Gédéon Morency ; 4e do, Octave Roy ; 5e do, Gaudiose Leclerec. Mentions honorables : Alfred Morency, Adélard Gosselin, Esdras Labonté, Eugène Jacques, Stanislas Caron, Philéas Morin, Napoléon Morency, Alfred Tanguay, Joseph Sinclair, Philéas Methot, Achille Fiset, Charles Lebel, Joseph Galerneau, Wilbrod Fournier.

Version latine.—1er prix, Eugène Roy ; 2e do, Edmond Paré ; 3e do, Philibert Audette. 1er accessit, Gédéon Morency ; 2e do, Octave Roy ; 3e do, Gaudiose Leclerc ; 4e do, Napoléon Angers ; 5e do, Adélard Gosselin.

Thème latin.—1er prix, Napoléon Angers ; 2e do, Eugène Roy ; 3e do, Alfred Morin. 1er accessit, Octave Roy ; 2e do, Philibert Audette ; 3e do, Edmond Paré ; 4e do, Gédéon Morency ; 5e do, Alfred Morency.

Exercices français.—1er prix, Napoléon Angers ; 2e do, Eugène Roy ; 3e do, Philibert Audette. 1er accessit, Adélard Gosselin ; 2e do, Edmond Paré ; 3e do, Alfred Morin ; 4e do, Stanislas Caron ; 5e do, Gaudiose Leclerc.

Arithmétique.—1er prix, Philéas Morin ; 2e do, George Gosselin ; 3e do, Napoléon Angers. 1er accessit, Alfred Morency ; 2e do, Gaudiose Leclerc ; 3e do, Eugène Roy ; 4e do, Philibert Audette ; 5e do, Octave Roy.

Thème anglais —1er prix, Napoléon Angers ; 2e do, Gaudiose Leclerc ; 3e do, Thomas Dunn. 1er accessit, Horace Dion ; 2e do, Eugène Roy ; 3e do, Edmond Paré ; 4e do, Michael Brophy ; 5e do, Alfred Morin.

Récitation anglaise —1er prix, Eugène Roy ; 2e do, Napoléon Angers ; 3e do, Gaudiose Leclerc. 1er accessit, Edmond Paré ; 2e do, Alfred Morin ; 3e do, Napoléon Morency ; 4e do, Michael Brophy ; 5e do, Philibert Audette.

Mémoire.—1er prix, Napoléon Angers ; 2e do, Eugène Roy ; 3e do, Edmond Paré. 1er accessit, Octave Roy ; 2e do, Alfred Morency ; 3e do, Eugène Jacques ; 4e do, Philibert Audette, ; 5e do, Gédéon Morency.

Instruction Religieuse.—1er prix, Adélard Gosselin ; 2e do, Napoléon Angers ; 3e do, Philibert Audette. 1er accessit, Alfred Morin ; 2e do, Eugène Roy ; 3e do, Alfred Tanguay ; 4e do, Gaudiose Leclerc.

HUITIÈME.

Exercices français.—1er prix, Terence McMahon, ; 2e do, Albert Huot ; 3e do, Cyrille Paradis ; 4e do, Joseph Dorion. 1er accessit, Louis Giroux ;

2e do, Aimé Toussaint , 3e do, Aimé Gagnon ; 4e do, Isidore Leblanc ; 5e do, Emile Larue.

Mémoire.—1er prix, Cyrille Paradis ; 2e do, Elzéar Labrecque ; 3e do, Aimé Gagnon ; 4e do, Emile Larue. 1er accessit, Albert Huot ; 2e do, Joseph Dorion ; 3e do, Louis Giroux ; 4e do, Félix Larue ; 5e do, Placide Proteau.

Arithméthique.—1er prix, Cyrille Paradis ; 2e do, Terence McMahon ; 3e do, Louis Giroux ; 4e do. Bernard Leahy. 1er accessit, Joseph Dorion ; 2e do, Ernest Gingras ; 3e do, Adélard Caron ; 4e do, Daniel Parrot ; 5e do, Roger Laroche.

Langue Anglaise —1er prix, Cyrille Paradis ; 2e do, Terence McMahon ; 3e do, Thomas Leahy ; 4e do, Bernard Leahy. 1er accessit, Isidore Leblanc ; 2e do, John Howe ; 3e do, Albert Huot ; 4e do, Patrick Coote ; 5e do, Patrick Quigley.

Instruction Religieuse.—1er prix, Emile Larue ; 2e do, Cyrille Paradis ; 3e do, Aimé Toussaint. 1er accessit, Louis Giroux ; 2e do, Félix Larue ; 3e do, Placide Proteau ; 4e do, Adélard Caron.

Instruction Religieuse en anglais.—1er prix, Terence McMahon ; 2e do, Patrick Coote. 1er accessit, Michael Brophy ; 2e do, Bernard Leahy.

DESSIN.

Première division.—1er prix, John O'Donnell ; 2e do, Victor Charland. 1er accessit, Edouard Couture ; 2e do, Paul Blouin.

Seconde division.—1er prix, Alphonse Lemieux ; 2e do, Arthur Lynch. 1er accessit, Alexandre Jodoin ; 2e do, Victor Lemieux.

Médailles Dufferin.

A commencer avec l'année 1874-75, Son Excellence le Comte de Dufferin, Gouverneur Général de la Puissance du Canada, pour témoigner de son zèle en faveur des fortes études, veut bien donner annuellement, pendant la durée de son séjour au Canada, une médaille d'argent et une médaille de bronze, pour un concours entre les élèves de Philosophie de première année du Séminaire de Québec. Ce concours doit avoir lieu par écrit vers la fin de l'année scolaire, suivant les règles des compositions du Baccalauréat ès Arts.

Renseignements divers

CONCERNANT LES ÉLÈVES.

PENSIONNAIRES.

1. L'année scolaire au Petit et au Grand Séminaire de Québec est de dix mois. Elle se divise, pour le paiement de la pension, en trois termes : le premier terme commence le jour fixé pour l'ouverture des classes ; le second, le 14 décembre ; et le dernier, le premier avril.

2. Le prix de la pension est de $100, payables d'*avance* par tiers de $33.33 chacun, au commencement de chaque terme. Le Séminaire fournit la couchette, le matelas et les oreillers moyennant $2.40 payables en entrant.

3. On ne déduit rien sur le premier terme en faveur de ceux qui arrivent après l'ouverture des classes, et on ne fait aucune remise pour une absence de moins de deux mois consécutifs.

4. Tous les pensionnaires doivent porter l'habit du collége, qui consiste en un capot de drap bleu avec nervures blanches et une ceinture de laine verte. Le capot doit descendre un peu plus bas que le genou, et M. le Directeur est autorisé à interdire ceux qui n'ont pas la longueur exigée. La tête doit être couverte d'une casquette de même couleur et de même étoffe que le capot, portant aussi une nervure blanche. En hiver, le bas de la casquette est revêtu d'une bande d'*astrakan* ou de mouton. Ils doivent être pourvus d'habits et de linge en quantité suffisante pour être toujours dans un état de propreté convenable.

5. Les effets que leurs parents doivent leur fournir, outre les habits, sont : une valise ou un coffre ou un petit meuble pour mettre leur linge, des draps, des convertes, un couvre-pieds, des taies d'oreillers, des bonnets, des serviettes, un bassin, un miroir, du savon, des peignes, du *noir* et des brosses à souliers, une brosse pour les habits ; pour le réfectoire, il faut des serviettes, un couteau, une fourchette, une cuiller, une tasse ou gobelet.

6. Tous les effets doivent, autant que possible, être marqués en toutes lettres, ou au moins de manière à être reconnus facilement.

7. Les élèves ont à leur disposition une bibliothèque où ils peuvent trouver, moyennant une légère contribution mensuelle, tous les livres de lecture dont ils ont besoin. Il y a de plus dans la maison un magasin où se vendent les livres de classe, le papier et les autres choses nécessaires pour les études, mais on vend toujours au comptant.

Les pensionnaires ne doivent apporter avec eux que leurs livres de piété, de classe ou de prix. Il ne leur est pas permis d'en avoir d'autres, sans l'autorisation de M. le Directeur.

EXTERNES.

On n'admet généralement comme externes que les jeunes gens de la ville. Les autres ne sont admis que rarement, avec une autorisation expresse qui peut toujours être révoquée ; et on exige qu'ils demeurent chez quelque proche parent qui puisse surveiller leur conduite.

Les externes doivent payer $1.25 au commencement de chaque mois, excepté les mois de juillet et d'août. Ils portent le même uniforme que les pensionnaires, excepté les élèves des classes inférieures à la *Sixième*, lesquels ne doivent avoir de capot qu'avec la permission de M le Directeur. Sortir sans l'uniforme est une faute grave, qui peut même devenir un cas exclusif si elle est commise le soir. Les sorties du soir, après le jour tombé, sont absolument interdites aux externes, excepté en compagnie de leur père, ou mère, ou tuteur, seulement pour les réunions de famille ou pour quelque service que les parents exigeraient d'eux.

Ils ne peuvent s'abonner à aucune bibliothèque, ou cabinet de lecture, ou société instructive ou amusante, ni former entre eux de société, sans permission.

Si une cause imprévue les empêche de venir en classe, ils doivent à leur retour présenter à M. le Directeur un billet signé de leurs parents ou tuteurs faisant connaître la cause et la durée de leur absence.

TABLE DES MATIÈRES.

PAGE.

Calendrier 3
Personnel de l'Université 9
Faculté de Théologie 11
Faculté de Droit 12
Faculté de Médecine 13
Faculté des Arts 15
Elèves et étudiants durant l'année 1873-74 17
Faculté de Théologie 17
Faculté de Droit 18
Faculté de Médecine 19
Faculté des Arts 21
Gradués de l'Université Laval, depuis sa fondation jusqu'à juillet 1874. 24
Bacheliers 24
Maîtres ou Licenciés 33
Docteurs 36
Prix Sewell 38
Prix Morrin 38
Colléges affiliés 39
Grands Séminaires affiliés 39
Cours des Facultés durant l'année 1874-75 40
Cours de la faculté de Théologie 40
Cours de la faculté de Droit 41
Cours de la faculté de Médecine 42
Cours de la Faculté des Arts 44
Ordre suivant lequel les cours doivent être suivis 46
Notice biographique, M. Lucien Turcotte 47
L'Université Laval 55
Organisation de l'enseignement 55
Faculté de Théologie 56
Faculté de Droit 58
Enseignement 58
Prix dans la faculté de Droit 58
Faculté de Médecine 59
Enseignement 59
Degrés en Médecine 61
Prix dans la faculté de Médecine 62
Affiliation au Collége Royal des Chirurgiens de Londres 63
Faculté des Arts 63
Enseignement 63
Degrés dans la faculté des Arts 66
Matières des épreuves du Baccalauréat en juin 1874. 68
Prix dans la faculté des Arts 72

Bibliothèque 72
Discipline 73
Dispositions générales 73
Conduite à l'Université 74
Règlement du Pensionnat 75
Déboursés que les élèves ont à faire, année 1874-75 77
Pension au Pensionnat 77
Cours privés de la faculté des Arts 78
Cours de Droit 78
Cours de Médecine 78
Prix des Diplômes 78

Séminaire de Québec (1873-74) iii
Grand Séminaire iv
Petit Séminaire vi
Elèves du Petit Séminaire viii
Distribution des prix au Petit Séminaire xix
Médailles Dufferin xxvi
Renseignements divers concernant les élèves xxvi